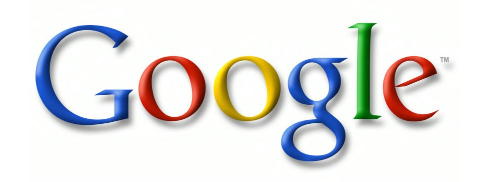
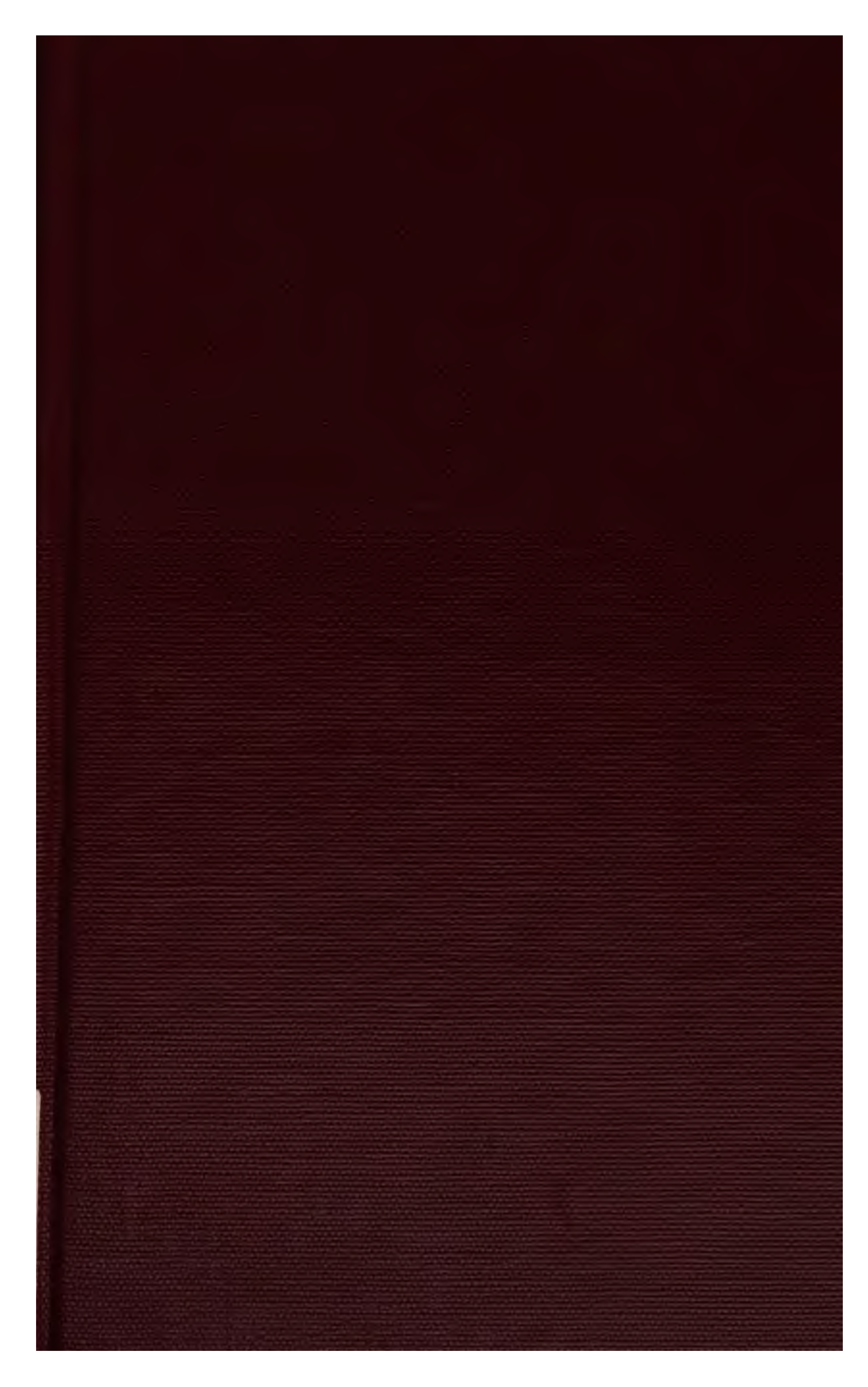






LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DES ARABES

AVANT L'ISLAMISME.

PARIS. — IMP [illegible] L'AINÉ,

LETTRES

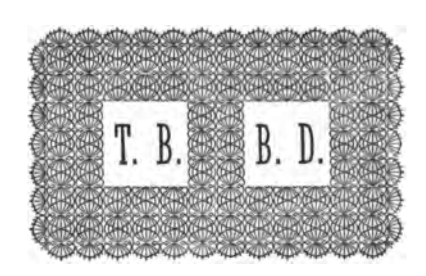
SUR

L'HISTOIRE DES ARABES

AVANT L'ISLAMISME.

PAR

FULGENCE FRESNEL.



PARIS

THÉOPHILE BARROIS PÈRE ET BENJAMIN DUPRAT,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 28.

1836.

Conant fund.



AVERTISSEMENT.

En commençant la lettre que l'on va lire, je ne m'attendais pas à en être le porteur et l'éditeur; mais le nombre et l'intérêt des matériaux que j'ai recueillis au moment où je la croyais achevée m'ayant conduit à en faire un véritable mémoire historique, je reviens à Paris, après cinq années d'absence, pour en surveiller l'impression. Je la présente comme le premier tableau d'une galerie dont il m'est impossible de mesurer la grandeur et dont je ne verrai probablement pas la fin; car, en traduisant et illustrant les manuscrits que je possède, j'aurais de quoi faire bien des centaines de lettres comme celle-ci sur l'histoire ancienne des Arabes,—et malheureusement pour moi je ne puis pas travailler seul. Les textes sur lesquels je m'exerce sont en général trop défectueux, trop hérissés de difficultés, et mes études arabes sont de trop fraîche date, pour que je me permette d'offrir au public le produit d'un effort isolé. Mon schaykh lui-même, qui est assurément le second philologue de la mosquée Alazhar, s'il n'en est pas le premier,— mon schaykh lui-même s'est trop souvent mépris dans l'interprétation des textes antiques pour que je lui accorde une foi implicite. De quel droit oserais-je donc réclamer pour moi la confiance que je refuse à l'un des premiers *oulamâ* du Caire? Mais en combinant nos efforts, mais en exerçant l'un sur l'autre un contrôle perpétuel, nous pouvons certainement obtenir des résultats de quelque valeur. Maintenant,—nous sera-t-il donné de travailler toujours par indivis sous le soleil d'Égypte ou les nuages de Paris?—Voilà la question : de sa solution dépend le succès de notre entreprise.

Une association de *Lettrés* européens et musulmans serait un bienfait immense et pour nos études orientales et pour la civilisation de l'Afrique et de l'Orient.

En pays musulman, les Lettrés (*maschâyikh, oulamâ, fouqahâ*) sont les hommes qui possèdent la confiance du peuple; ce n'est donc que par eux qu'on doit espérer de le civiliser. Or je puis affirmer que la fleur de la jeunesse d'Alazhar (le premier des colléges musulmans, *omnium consensu*) est mûre pour les doctrines européennes,— et le peu de succès des innovations du pacha d'Égypte tient en grande partie à ce qu'il n'a pas pu envoyer à Paris *tous les premiers sujets* de ce collége. Il ne l'a pas pu, parceque les éléves de l'Azhar jouissent d'une certaine indépendance, de certaines immunités, qui leur sont plus chères que les richesses, et qu'ils eussent perdues en se mettant au service du Pacha. Mais qu'un voyageur français, sachant s'exprimer dans leur langue, leur propose le voyage de Paris à ses frais, comme partie de plaisir, comme une promenade sur le Nil de Boulâq à Raudah, sans engagement ultérieur et avec promesse de les ramener,—je vous réponds que les plus intelligents accepteront la proposition.— D'où vient la supériorité du schaykh Rifâah sur ses compagnons de voyage? d'où vient que son nom est déja européen? Cela vient de ce que le schaykh Rifâah avait fait de bonnes études arabes avant de songer aux études françaises; le schaykh Rifâah était déja un lettré lorsqu'il vint étudier nos lettres. Les autres étaient, pour la plupart, des jeunes gens sans instruction. Quelques-uns, je le sais, ont fait des progrès remarquables dans nos sciences; mais comment pourront-ils les accréditer, ces sciences si ardemment et si justement souhaitées, comment pourront-ils les accréditer en Égypte, s'ils ont oublié l'arabe, s'ils ne l'ont jamais su, s'ils peuvent à peine transmettre leurs idées dans leur propre idiome? J'en suis plus convaincu que jamais, après quatre ans et demi de séjour en Orient : ce qu'on appelle *humanités, études classiques*, est la base de toute éducation libérale, de toute civi-

lisation, et chacun doit avoir fait ces études-là *dans son pays et dans sa langue* avant de prétendre à quelque chose de mieux. Les sciences les plus simples ne peuvent se communiquer que par la parole, et pour les faire comprendre, aimer, respecter, il faut posséder toutes les ressources de la parole.

Quant à nos études orientales, il est évident qu'elles ont tout à gagner d'une communication régulière avec les hommes de l'Orient qui savent un peu l'arabe littéral, c'est-à-dire l'arabe des livres (différent de la langue parlée, car les peuples de l'Orient ont ce malheur de ne point écrire comme ils parlent, et c'est là un des plus grands obstacles à leur civilisation). J'avoue que cette classe d'hommes est tombée, par suite de la tendance exclusivement européenne du gouvernement turc, dans un état d'ignorance relative, extrêmement déplorable. Mais, à l'exemple de mon schaykh, ces lettrés avilis, appauvris, peuvent se relever; mais, tout dégradés qu'ils sont, ils peuvent encore nous donner la clef d'une multitude de difficultés qui n'en sont pas pour eux. Par exemple, quoiqu'ils ne connaissent ni leur propre histoire, ni leur propre littérature (car le schaykh Alattâr est mort), ils savent bien la valeur des termes techniques employés dans leurs écoles, ils savent bien leur droit canonique, civil, politique, etc.; c'est précisément ce que nous savons le moins. Ils ont sous les yeux, depuis leur enfance, un nombre infini d'objets qui ne se trouvent point en Europe, et qui ont un nom en arabe, quoiqu'ils n'en aient pas en français; ils peuvent nous les montrer, nous les décrire; ils peuvent nous donner le sens de plusieurs locutions usuelles qui se rencontrent dans leurs livres, mais ne sont point expliquées dans leurs lexiques, précisément parcequ'elles sont usuelles. La France, j'en conviens, s'enorgueillit à bon droit d'un savant privilégié qui n'a pas besoin de ce secours, et je reconnais avec l'Europe, l'Asie et l'Afrique, que M. le baron Silvestre de Sacy a compris l'Orient du fond de l'Occident; mais combien comptez-vous de Silvestre de Sacy par siècle?

Pour atteindre ce double but de la diffusion des études orientales en Occident et des études occidentales en Orient, je ne vois qu'une seule marche à-la-fois sûre et rapide : il faut que les savants d'Europe, qui s'intéressent un peu au monde musulman, visitent l'Asie et l'Afrique dans l'âge où ils peuvent encore apprendre une langue nouvelle, et qu'après avoir passé quelques années de leur vie à l'étranger, ils amènent en Europe, pour leur en faire les honneurs et les initier à un nouvel ordre d'idées, ceux des *Lettrés* de l'Orient chez lesquels ils auront découvert des talents réels.

Paris, juillet 1836.

PREMIÈRE LETTRE.

A MONSIEUR BENJAMIN DUPRAT, A PARIS.

Le Caire, janvier 1836.

MON CHER DUPRAT,

Peu de temps avant mon départ pour la Haute-Égypte en janvier 1835, un Syrien de mes amis, M. Fâris Schidyâq, avait entrevu sur le divan du schaykh Ezbékâwî (l'un de nos poëtes modernes) un commentaire du *Lâmiyyat alarab,* attribué à Mouhammad, fils de Yahyâ, surnommé Moubarrid. Comme il me restait encore des doutes sur le sens de plusieurs vers du poëme de Schanfara, je priai M. Fâris de faire tout ce qui dépendrait de lui pour se procurer une copie du manuscrit que le hasard lui avait fait rencontrer. J'ai été assez heureux pour trouver cette copie faite à mon retour, et pouvoir ensuite la collationner avec l'original.

Il faut avoir médité durant des années sur une question de physique ou de philologie, pour savoir avec quels battements de cœur on ouvre le livre où la solution est écrite, que ce soit le livre de la nature ou celui de la tradition. Si vous aimez la vérité de toute votre âme, vous lirez avec le même bonheur l'arrêt qui confirme une partie de vos conjectures et celui qui rectifie l'autre ; c'est ce que j'ai éprouvé. Au reste, quelque anciennes que soient les gloses que je viens de consulter, je suis loin d'accepter toutes les décisions de leur auteur. Il y a du fort et du faible dans tous les scoliastes arabes que j'ai interrogés, et c'est toujours moi, comme de raison, qui juge en dernier ressort.

Je puis donc aujourd'hui, grâces à la complaisance de M. Fâris et des modernes *Oudabâ* (littérateurs), présenter au public européen une nouvelle édition, revue et corrigée, de ma traduction du *Lâmiyyat alarab.* Possesseur de deux commentaires

de ce poëme, qui ne se trouvent point en Europe ou dont on n'a point fait usage*, il me serait facile d'écrire sur les soixante-huit vers du Bédouin un volume d'illustrations; mais, dans la position où je me trouve et par le temps qui court, je crois rendre un service plus réel aux lettres orientales en donnant le résultat de mon travail réduit à sa plus simple expression, et consacrant à des traductions nouvelles les heures que j'aurais employées à discuter le sens de chaque vers et de chaque mot dans la première.

Comme application de ce principe, je vous envoie avec ma seconde édition du chef-d'œuvre de Schanfarâ, un specimen d'histoire ancienne. C'est de la prose des temps *héroïques*; c'est, je crois, tout ce qu'il y a de plus *antique*, en fait de prose, dans les monuments de la littérature arabe. Il ne faut pourtant pas que ces épithètes imposantes vous fassent illusion. La *sanctissima antiquitas* des Arabes, cette portion de leur histoire qui correspondrait à l'époque de Samson et des héros juifs, par exemple, est, je le crains, perdue sans retour;—hélas! nous avons bien d'autres pertes à déplorer: il faut l'avouer, encore que l'aveu soit pénible: Sauf quelques traditions éparses sur un vide immense, nous ne commençons à lire tout de bon l'histoire des Arabes que dans le siècle qui précède Mahomet. Mais comme les mœurs antiques se sont conservées fort tard chez les peuples nomades, j'étends le nom d'*héroïques* à ces derniers jours de paganisme, de judaïsme et de christianisme arabes, sur lesquels nous possédons quelques renseignements distincts. La prose que je vous adresse est de cette époque-là; elle est accompagnée de fragments de poëmes qui pourraient faire suite au Hamâçah, et dont elle offre le commentaire historique. On dirait même qu'elle n'a été faite qu'en vue des vers qu'elle amène; et en effet tout se résumait en vers dans les temps héroïques. Djalâl-addîn Assouyoûtiyy nous apprend qu'avant Mahomet, les Arabes (de race *maaddique*) n'avaient d'autres annales que leurs petits poëmes**. « En ce temps-là, dit-il, lors-

* Au moment de mon départ, j'en ai acquis un troisième dont l'auteur m'est inconnu.

** C'est un des nombreux traits de ressemblance que l'on observe entre les anciens Arabes et les Germains de Tacite. *Celebrant carminibus antiquis*

qu'un Bédouin relatait un fait historique devant un auditoire pour qui ce fait était nouveau, on ne manquait jamais de lui dire : Cite-nous quelque vers à l'appui de ce que tu racontes. » (Voyez le petit ouvrage de Souyoûtiyy intitulé : *Kitâbou 'lwaçâïl fî ilmi 'lawâïl*, à l'article qui commence par ces mots : *Awwalou man kadhaba fî schirihi.*) Quant à la prose, je vous dirai tout-à-l'heure comment elle est parvenue jusqu'à nous. — Lorsque j'aurai traduit la moitié du volume dont vous allez lire un extrait, j'aurai écrit, par cela même, une portion notable de l'histoire des temps où florissaient les poëtes les plus célèbres du paganisme arabe, histoire sans laquelle leurs chefs-d'œuvre n'auront jamais pour nous qu'un intérêt médiocre; car les poëmes arabes ne sont pas des épopées, comme ceux de l'antiquité homérique, mais de simples odes, de simples chansons, où le poëte fait allusion à des événements généralement connus de son temps et dans sa région, et généralement ignorés partout ailleurs.

Les personnages qui figurent dans cette histoire sont en partie les mêmes que ceux du roman historique et chevaleresque d'Antar, ce Roland du Désert, auquel il n'a manqué qu'un Arioste pour devenir poëme épique, et remplir une des deux lacunes que l'on remarque avec étonnement dans la littérature arabe. Lorsque cette rhapsodie, qu'on va, dit-on, imprimer à Boulâq (dans une intention purement mercantile), aura obtenu chez nous les honneurs d'une traduction complète, il sera curieux de comparer l'histoire avec le roman; peut-être même le fils aidera-t-il à retrouver quelques traits de la mère.

Les événements dont je vous offre le récit sont appelés des « journées » (*ayyâm*) dans la langue arabe. Je vous préviens tout de suite que l'acception du mot est beaucoup plus large en arabe qu'en français. Les Bédouins, au temps de Mahomet, désignaient sous le nom de *journées*, non-seulement leurs batailles et leurs combats, mais leurs moindres escarmouches, mais leurs maraudes; ils ne s'arrêtaient pas là : un combat singulier (*birâz*), un assassinat, ou plutôt le fait exprimé par ce mot, moins le

(*quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est*) *Tuisconem, etc.* C. Corn. Taciti libell. de sit. mor. et pop. Germaniæ, § II. J'indiquerai en son lieu chacun de ces rapports.

sentiment d'horreur qu'il réveille dans une âme européenne, suffisaient pour constituer une journée, qui prenait le nom du lieu où le combat s'était livré, où l'assassinat avait été commis. Les dernières catégories sont très riches, relativement parlant, dans les traditions dont je m'occupe. Les Arabes eurent bien rarement occasion de s'exercer au meurtre sur une grande échelle avant l'invasion de l'islamisme; aussi, avec toute leur prouesse individuelle, étaient-ils de pauvres soldats, et d'autant plus pauvres qu'on remonte plus haut dans leur histoire. Si vous voulez vous faire une idée de leur nullité stratégique au temps d'Auguste, lisez dans Strabon la Relation d'Ælius Gallus. Après une campagne de six mois qui commence dans l'Arabie pétrée et finit dans le Yaman, Ælius Gallus n'a perdu que SEPT HOMMES par le fait des Arabes : *septem duntaxat in bello perierant.* Le général romain prétend avoir tué dix mille Arabes dans une bataille où il n'a perdu que DEUX HOMMES. Il faut convenir que ces deux hommes-là ont eu bien du malheur; cela devient gai à force d'être incroyable. Voilà les aïeux des conquérants qui devaient déborder sur le Vieux-Monde du Gange à la Loire, ou peu s'en faut. Entre ceux-ci et ceux-là, mais beaucoup plus près des conquérants que des autres, se trouvent placés les guerriers dont je veux vous entretenir, et pour lesquels je sollicite un peu de votre sympathie.

Le narrateur sur la foi duquel leurs exploits sont racontés, et dont les propres paroles sont rapportées par le compilateur, est, en général, Abou-Oubaydah Mamar, fils de Mouthannâ, contemporain de Hâroûn-Arraschîd. Or il est très-important d'observer ici que la prose du narrateur ne lui appartient point, pas plus qu'elle n'appartient au compilateur.

Abou-Oubaydah n'avait garde de *rédiger* l'histoire des Arabes. Loin de là, tout son mérite, aux yeux de ses contemporains, aux yeux du Calife son disciple, consistait à pouvoir répéter mot pour mot, sans omission, addition ou transposition d'une seule lettre, ce qu'il avait jadis entendu dire à un schaykh (c'est-à-dire à un docteur de son espèce), lequel s'était comporté de la même manière relativement à un schaykh plus ancien, et ainsi de suite jusqu'à l'auteur du récit, que nous pouvons placer à un siècle et demi ou deux siècles d'Abou-Oubaydah. En sorte que la prose

que je lis maintenant avec mon schaykh *à moi,* est de l'époque même des faits qu'elle décrit, sauf un très-petit nombre d'observations qui appartiennent évidemment au narrateur ou au compilateur, mais généralement au premier. Les hommes de l'espèce d'Abou-Oubaydah se nommaient *rouwâh* (pluriel de *râwt*). Pendant une longue suite de siècles, l'Arabie nomade n'eut point d'autres historiens, et nous n'aurions pas lieu de nous en plaindre, s'ils s'étaient avisés un peu plus tôt de transmettre au papier le dépôt précieux confié à leur mémoire. Malheureusement ils n'y songèrent que fort tard, et ce qui restait alors de souvenirs n'était rien en comparaison de ce que l'on avait oublié. « Quod de veterum Arabiæ regum memoriâ superest *qalîlun min kathîrin,* id est, paucum admodùm de multo, esse extra dubium est : ne penitùs oblivioni traderentur eorum tàm nomina quàm res gestæ, illorum diligentiæ debemus qui antiquitùs ore tradita nec aliis quàm labili hominum memoriâ archivis reposita literis consignârunt. » (Pocockii Spec. hist. Arab. p. 55.) Abou-Oubaydah est un des premiers qui aient couché par écrit les traditions historiques du Désert.

Mais alors même que nous ne saurions pas la différence qui existe entre un *Râwt* et un Tite-Live, le langage des récits d'Abou-Oubaydah ne pourrait laisser aucun doute sur leur date dans l'esprit de quiconque a lu l'arabe des *Mouallaqât;* car la langue des uns est précisément celle des autres, et toute la différence consiste en ce que les Mouallaqât sont écrites en vers, tandis que les récits d'Abou-Oubaydah sont en prose mêlée de vers. Rien n'est arrangé dans ces narrations, et, grâces à la simplicité des hommes antiques, il nous est donné de lire les détails d'un combat ou d'un événement tragique qui date de plus de douze siècles, dans les termes mêmes dont on se servit pour le raconter le lendemain de jour où il eut lieu.

Le manuscrit à l'aide duquel je m'efforce de ressusciter une petite portion de l'histoire des Arabes avant Mahomet, contient plus de quatre-vingts *journées,* écrites sans ordre assignable, et qui formaient dans l'esprit du compilateur un ensemble à-peu-près complet, puisqu'il l'a intitulé : « Journées et Encontres des Arabes. » Ce n'était au reste qu'un chapitre de son ouvrage, et le volume qui contient ce chapitre, (le seul que je possè-

de*), était le huitième mais non le dernier. C'est donc un volume dépareillé qui constitue aujourd'hui mon trésor. Le recueil entier est intitulé *Aliqd* (le Collier); du moins tel est le titre général inscrit au frontispice du volume en question, et conformément aux règles de la figure de rhétorique appelée ici *tarschth* (je ne sais vraiment pas si elle a sa rubrique dans les Tropes de Dumarsais), chacune de ses divisions principales porte le nom d'une pierre précieuse. Les deux chapitres contenus dans le volume que je posséde ont pour titre, le premier: *Kitâbou 'lyatîmati' tthâniyati fî akhbâri ziyâdin walhaddjâdji wattâlibiyyîna walbarâmikah;* et le second : *Kitâbou 'ddourrati 'tthâniyati fî ayyâmi 'larabi wawaqâïïhim.* Les noms et surnoms de l'auteur se trouvent également sur la première page dans l'ordre suivant: Abou-Oumar Ahmad fils de Mouhammad Ibn-Abd-rabbih Aloundoulouciyy (l'Andalous).

Voici ce qu'en dit M. le baron de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe, tome I, p. 398:

« *Ebn-Abd-rabbihi,* ou, comme on prononce vulgairement, *Ebn-* « *Abd-rabbou*, est un philologue et un poëte célèbre de Cordoue. « Ses noms et surnoms sont: *Abou-Omar Ahmed Kortoubi, fils de* « *Mohammed;* mais il est connu sous le nom d'*Ebn-Abd-rabbihi:* « Ebn-Khallikân**, qui a donné sa vie, et Aboulféda (*Annal.* « *Moslem.* tom. II, p. 411), placent sa mort sous l'année 328; « il était né en 246. Casiri en dit un mot dans la *Bibl. or. hisp.* « *Escur.* tom. II, p. 134, et le nom de ce poëte s'y trouve aussi, « tom. I., p. 157. Ebn-Abd-rabbihi est auteur d'un recueil inti- « tulé *Alikd* (le Collier), livre qui, suivant Ebn-Khallikân, « contient des mélanges de toute nature: il est divisé, selon « Hadji-Khalfa***, en trente parties qui portent chacune le nom « d'une pierre précieuse. La première a pour titre *Alloulou* (li-

* J'ai été assez heureux pour trouver l'ouvrage entier quelques mois avant mon départ. Voyez le *post-scriptum*.

** Telle est l'orthographe adoptée en dernier lieu par M. de Sacy. Au Caire tout le monde prononce *Khillikân*, à l'exception du schaykh Mouhammad Schihâb-addîn, qui prétend qu'on doit prononcer *Khallakân*.

*** Ici tout le monde nomme cet auteur *Hagg-Khalîfah*, et avec l'article: *Alhagg-Khalîfah* ou *Khalîfèh;* mais les Turcs disent *hadgi* dans le sens de *hâddj*. La voyelle de ce dernier mot qui est suivie d'un *alif* quiescent, et par

« sez *Alloulouah*) *fi 'ssoultân*. Ebn-Abd-rabbihi a aussi laissé, « suivant Casiri, un diwan, ou recueil de poésies, en vingt livres, « et une histoire de Cordoue; mais peut-être ce diwan n'est-il « autre chose que le recueil intitulé *Alikd*. »

Cet auteur est cité par Ibn-Khaldoûn, et c'est dans son « Collier » qu'il a cherché les causes réelles de la disgrâce des Barmécides.

Les sources auxquelles Ibn-Abd-rabbouh a puisé sont assurément très-antiques et très-pures; mais quoiqu'il nous offre dans son *kitâb addourrat atthâniyah* (la seconde Perle) des détails extrêmement attachants sur une époque qui coïncide avec le siécle de notre Brunéhilde, il s'en faut de beaucoup que les traditions qu'il nous a conservées puissent former ce que nous appellerions en français une Histoire des Arabes ismaélites au sixième siécle de l'ère chrétienne. Je n'ai pas dit assez: il s'en faut de beaucoup qu'Ibn-Abd-rabbouh ait consigné dans sa « Seconde Perle » toutes les journées dont le souvenir subsistait encore de son temps. Il est évident qu'il a fait un choix: la nature de son recueil l'exigeait. Un grand nombre de questions resteront donc pour le moment sans réponse. Toutefois il est permis d'espérer que le même hasard qui m'a procuré la susdite Perle d'une manière tout-à-fait inattendue, ne me sera pas moins favorable lorsque je ferai des recherches suivies pour compléter l'histoire du siécle qui a précédé et préparé Mahomet. Que de trésors ignorés depuis Fez et l'Escurial jusqu'à Boukhâra, et depuis Oxford jusqu'au fond du Yaman! Que de richesses ensevelies dans cette ville même qui se dit toujours la métropole des études arabes, quoique la philologie antique n'y jette plus aujourd'hui qu'une mourante clarté! — Mais alors même qu'il faudrait désespérer de refaire d'une manière complète l'histoire de ce siécle poétique, qui, en expirant, enfanta l'islamisme, — un recueil de traditions authentiques, qui remontent à cette époque, aura toujours son prix, et par lui-même comme tableau de mœurs, et relativement aux poëmes classiques de l'Arabie, qui, je le répète, ne sauraient se passer de commentaire.

Il me reste à parler de la manière dont je traduis, c'est-à-

conséquent longue, se prononce comme une brève dans le langage vulgaire, à moins que le mot ne se trouve à la fin d'une phrase.

dire de *moi*, et je vous avertis que je serai très prolixe sur ce chapitre. Si donc vous n'êtes pas d'humeur lisante au reçu de ma lettre, gardez-en la fin pour un autre *mood*, et passez tout de suite aux Journées, qui sont beaucoup plus amusantes que les détails dans lesquels je vais entrer.

Je commence enfin à comprendre un peu ce qu'on appelle en France l'*arabe littéral*, cet arabe que le seul Mahomet (dit la tradition) a possédé en entier. Mais, quoique tous mes efforts, depuis quatre ans de séjour en Orient, aient été dirigés vers l'acquisition de cet idiome désespérant, qu'un seigneur anglais caractérise assez bien en le nommant « the impossible arabic, » j'avoue qu'il me serait effectivement impossible, en cette année de grâce 1836, d'arriver à l'intelligence parfaite du texte que j'ai sous les yeux, n'était le secours quotidien du schaykh Mouhammad Ayyâd de Tantah (que Dieu l'exalte !), l'un des philologues les plus distingués du plus illustre des colléges musulmans, la mosquée Alazhar. Pour concevoir les difficultés que présente le déchiffrement de notre manuscrit, il faut se rappeler,

1° Que la langue dont il offre un specimen est une langue tombée en désuétude, partout ailleurs qu'en Arabie, peu de temps après la promulgation de l'Alcoran, et que les enfants des premiers conquérants arabes ont dû étudier systématiquement, comme nous étudions le grec et le latin, afin de comprendre et les poëmes du paganisme et le livre même qui enterra le paganisme. Cette langue se conserva dans son berceau plus long-temps qu'ailleurs : mais les lettrés, mais ceux qui nous en ont transmis une portion, étaient *en dehors de l'Arabie*, dans les contrées nouvellement conquises;

2° Que les sujets dont notre livre traite sont totalement étrangers à l'islamisme;

3° Que le système d'écriture des Arabes est une sténographie, et quelle sténographie? — une sténographie dans laquelle beaucoup de lettres ne diffèrent que par le nombre et la position des points qui les accompagnent;

4° Que ces points sont très-souvent omis dans notre manuscrit, ce qui du reste est le cas pour la plupart des manuscrits fort anciens;

5° Que l'exemplaire *unique* sur lequel nous nous exerçons, offre çà et là, des fautes à corriger, des lacunes à remplir.

Quand toutes ces difficultés sont vaincues, quand toutes les idées du Râwî se sont réfléchies sur le miroir de ma pensée telles qu'il les reçut lui-même de son schaykh, vous allez croire que je suis au bout de mes peines?—Oh! que nous sommes loin de compte, mon cher Duprat! Le plus difficile reste encore à faire. La pensée arabe une fois saisie, il faut l'habiller à la française sans la défigurer. C'est là précisément qu'est le labeur. Il ne s'agit plus, j'en conviens, de l'habit à la française proprement dit, mais si ce n'est l'habit de cour, c'en est un autre qui ne sied guère mieux à mes Bédouins : il me faut toujours parler le langage de ceux qui doivent me lire et que je veux attacher; que ce soit le français du dix-huitième siècle ou celui de l'année 1836, c'est toujours une langue dont le génie n'a rien de commun avec le génie arabe. Et quand mes lecteurs seraient assez prévenus en ma faveur pour me donner carte blanche et me passer tous les barbarismes imaginables, je n'aurais pas le courage de me prévaloir de leur indulgence, parceque je sais qu'ils n'y gagneraient rien ni moi non plus. Je cherche par tous les moyens possibles à atteindre le degré de fidélité que comporte l'état actuel de notre langue; mais je ne saurais le dépasser.

— Jusque-là, me dira-t-on, tout est bien; vous subissez la commune loi, et pourvu que votre individu s'efface complétement devant l'individu arabe, on ne vous reprochera point d'avoir mis des paroles françaises dans la bouche de ce dernier. L'important est que vos idées, à vous, ne se jettent point à travers les siennes. Avez-vous évité cet écueil?

— Nullement. Je n'ai pas même cherché à l'éviter. Ce que vous appelez un écueil n'en est un que pour celui qui ne comprend pas ce qu'il traduit.—M'effacer.—Tel serait en effet mon devoir si j'étais un auteur dramatique, peignant les hommes de mon pays et de mon temps. Mais celui qui, comme moi, introduit dans vos salons des personnages que Dieu en avait placés à douze cents lieues et douze cents ans de distance, ne peut pas les quitter un instant sans les exposer à mille désagréments dont il ressentirait le contre-coup d'une manière cruelle, et dont le moindre serait de n'être pas compris du tout. Car il y en a un

bien plus terrible : c'est d'être mal compris. Toutes les fois que je puis les traduire littéralement, je le fais de grand cœur; hors de là je les paraphrase. Bien fou qui se fierait aux protestations de tolérance universelle qui pleuvent depuis dix ans!... Je m'efforce, ai-je dit, d'atteindre le degré de fidélité que comporte l'état actuel de notre *langue ;* c'est à-peu-près comme si j'avais dit : l'état actuel de nos *mœurs.* Je crois que cette vérité n'a pas besoin de développement. — M'effacer. — Mon interlocuteur pense-t-il qu'en me faisant traducteur, je doive abdiquer mon individualité, ma spontanéité? Je ne le dois ni ne le veux ni ne le peux. Je cherche bien depuis quatre ans à m'identifier avec les Bédouins de Mahomet, mais sans vouloir pour cela cesser d'être moi. J'ajoute une nature à ma nature, je n'en change pas (autrement je deviendrais moi-même inintelligible et aurais besoin d'être traduit); or ces deux natures ont le droit de se manifester côte à côte dans tout ce que j'écris, et la seule chose véritablement importante, chose à laquelle je tiens plus que personne, c'est qu'on ne puisse jamais, en me lisant, mettre sur le compte de l'une ce qui est du ressort de l'autre. Je n'ai point étudié l'arabe pour me rapetisser, ains pour m'agrandir;—et non content de mettre dans mes notes tout ce qui me paraît propre à éclairer mon sujet, j'intercale souvent dans ma traduction (mais généralement entre parenthèses) des phrases entières qui ne se trouvent point dans le texte ;—et avec tout cela j'ai la prétention d'être fidèle, et le suis effectivement, en tant que je reflète la PENSÉE du narrateur. Quelques personnes blâmeront, je n'en doute point, ce système de traduction; mais j'aurai, pour me consoler, les suffrages de ceux qui savent apprécier la ressemblance d'un portrait sans avoir vu l'original, et qui, tout étrangers qu'ils sont à mon Orient, prendront confiance, dès la première page, en mes études, en ma critique, en mon amour de l'antiquité et du vrai. Lisez Hadgi-Baba, ce tableau parlant de mœurs de la Perse, ce modèle achevé des livres à faire sur l'Orient. Le bon sens et l'esprit européen dominent tout dans cette composition; et en effet ils doivent tout dominer sur la terre, parcequ'il est de leur essence de s'approprier toutes choses sans rien dénaturer. Là est le triomphe; en-deçà est le labeur. Et qu'on ne me dise pas que l'auteur de Hadgi-Baba a voulu faire du roman, tandis

que je veux faire de l'histoire : nous sommes tous deux traducteurs chacun en notre genre, et toute la différence entre lui et moi, c'est qu'il a traduit les contes qu'il a trouvés en circulation dans les cafés de Perse, et que moi, je traduis les histoires que je trouve dans le recueil d'Ibn-Abd-Rabbouh, philologue très-distingué, qui faisait les délices de Cordoue vers la fin du neuvième siècle de l'ère chrétienne. — Je viens, il est vrai, d'exprimer un vœu plutôt qu'un jugement de mon esprit. Puisse en effet la saine critique ne pas trouver d'autre différence entre nous ! Puisse-t-elle déclarer mes portraits aussi ressemblants que les siens ! Mais, je le répète, il y a dans cette fidélité de reproduction, dans cette juste appréciation de ce que l'on décrit, une énorme dépense de force vive, de force tout européenne, sans laquelle il est impossible de faire entrer l'Orient dans l'Occident. C'est la même force qui m'a servi à pénétrer d'Occident en Orient, — agissant en sens inverse.

Parlerai-je des circonstances dans lesquelles je travaille, et de toutes les misères publiques et privées qui obsèdent ma pensée depuis quatre ans ? Mon existence en Égypte n'est qu'une quarantaine permanente, — quarantaine permanente, mais imparfaite. Je veux faire abstraction d'un présent odieux ; je veux, ou plutôt je voudrais anachroniser ma vie : — mais les cris du dehors arrivent jusqu'à moi ; mon sang se porte à ma tête ; je rougis tout seul de ma solitude et de mon inutilité ; je me promets de prêcher une croisade... L'instant d'après je me dis : Ta voix ne sera pas entendue. Affirme que les musulmans d'Égypte appellent, en désespoir de cause, l'invasion européenne, comme le seul remède à leurs maux ; dis tout ce qui est, tout ce que tu sais, — on ne bougera pas. La plus petite démonstration militaire suffirait peut-être pour sauver quelques millions d'hommes, et mettre un terme au mépris systématique avec lequel on accueille depuis quelque temps les réclamations de tout ce qui n'est pas Russe. — Eh bien, cette petite démonstration, on ne la fera pas ; — tu n'auras pas la consolation d'avoir provoqué une note diplomatique !... Après une heure de prostration je me relève, je secoue ma pensée comme on secoue un habit poudreux, et je m'absorbe de nouveau dans le culte des siècles écoulés.

Le croirez-vous, mon cher ami ? Je trouve de nouveaux obsta-

cles dans la vivacité même de mon culte. L'admiration dont je me sens pénétré pour ces pages naïves, et peut-être aussi l'abus du thé et du café par lesquels je combats, non sans succès, l'influence d'un climat perfide, excitent dans mes nerfs un tel ébranlement que ma tâche m'apparaît quelquefois au-dessus de mes forces. Je sens alors, comme les Hébreux, comme les Arabes leurs frères, que toute traduction d'un texte antique est une profanation.... et pourtant je traduis toujours, espérant que quelques rayons du soleil de la Mecque perceront à travers mes écrits, et que la France poétique devinera les autres. Vous le savez, c'est à Elle que je m'adresse en m'adressant à vous. C'est pour Elle que j'ai dévoré les dégoûts des études philologiques les plus vétilleuses; en ce genre j'ai atteint la limite naturelle — les soulévements de cœur, les éblouissements. C'est pour Elle que je force mon schaykh à relire sept fois le même trait, à se rendre compte d'abord, et à me rendre compte ensuite de tout ce qu'il lit. Car si je dois avouer avec franchise que je n'aurais pas tout deviné sans lui, je puis hardiment ajouter qu'il n'aurait pas tout compris sans moi. L'indolence musulmane ne saurait sans effort s'élever à la hauteur d'un récit héroïque. Elle est tentée de se coucher auprès d'un passage dont l'obscurité me désole. Mais je suis là pour l'éperonner, et la lumière jaillit.

Agréez, mon cher Duprat, l'assurance de mon inviolable attachement, et recevez la dédicace de cet essai comme un hommage dû à votre âme poétique, à votre patiente et courageuse amitié.

Yours most faithfully,
F. Fresnel.



PRÉAMBULE DU COMPILATEUR ARABE.

On disait à l'un des compagnons du prophète de Dieu : Sur quoi roulaient vos entretiens dans vos réunions privées? Il répondit : Nous récitions les vers de nos poëtes, et causions de ce qui s'était passé dans nos temps d'ignorance [1].

Quelqu'un a dit : Je voudrais bien que nous eussions, avec

notre islamisme, la générosité des mœurs de nos pères dans leur paganisme. Antarah *des cavaliers* [2] était païen, et Alhaçan, fils de Hâni, musulman [3]; eh bien! Antarah fut retenu dans les bornes du devoir par son honneur, et Alhaçan, fils de Hâni, ne fut point retenu par sa religion. Antarah dit dans ses vers:

« Et je ferme les yeux quand la femme de mon voisin vient à paraître, jusqu'à ce que sa tente dérobe à mes regards la femme de mon voisin. [4] »

tandis que Haçan, fils de Hâni, a dit au sein de l'islamisme:

« La jeunesse fut la monture de mon effronterie; elle embellit à mes yeux les bamboches et les farces. »

« Ce fut elle qui me poussa à entrer de nuit, quand tout le monde se livrait au sommeil, chez une femme dont le mari était absent. »

NOTES.

[1] Les temps qui ont précédé l'islamisme chez les Arabes sont désignés par leurs historiens sous le nom de *djâhiliyyah* (ignorantisme ou temps d'ignorance). En général je rends cette idée par le mot de paganisme, quoiqu'il y eût dans le paganisme arabe beaucoup de juifs et de chrétiens bien avant le siècle de Mahomet. — Je trouve la foi religieuse d'un Bédouin de ce temps-là curieusement formulée dans ces trois vers que Djawhariyy nous a transmis:

« J'en jure par le sang des victimes qui coule en se ramifiant sur les hauts-lieux consacrés à Ouzza (idole des Qouraychides) et à Nassr (idole des Himyarides), et y figure l'arbre *andam* à la rouge écorce; »

« J'en jure par la prière que les cénobites adressent dans leurs temples au cénobite des cénobites, le Macîh, fils de Maryam (le Christ, fils de Marie); »

« Amir a goûté, dans la journée de Lala, le fer d'un sabre affilé, d'un sabre qui ne sort jamais en vain du fourreau. »

[2] Antarah *des cavaliers*, selon la phraséologie arabe, ou, si l'on veut, le cavalier, j'ai presque dit le chevalier — Antarah, est le fameux poëte auteur d'une des sept *moudllaqât*, et d'une infinité d'autres poëmes ou pièces de circonstance, car les poëmes arabes ne sont pas autre chose. Il se rendit célèbre par sa bravoure et ses vertus autant que par ses vers, et vit encore dans la mémoire des Arabes modernes sous le nom apocopé d'Antar. Le roman historique qui porte son nom tient à-peu-près la même place dans la littérature arabe que les romans de chevalerie dans les littératures européennes. Les conciles de l'islâm l'ont mis à l'index, ce qui n'empêche pas qu'on ne le lise toujours sous la tente du Bédouin et dans un certain café du Caire; mais comme le style en est plat et la poésie informe, les Lettrés de ce pays ne le comptent point parmi les ouvrages qui composent la littérature arabe. Le ro-

man d'Antar n'est, à leurs yeux, que la pâture intellectuelle du vulgaire. On peut en dire autant des Mille-et-une-Nuits, et de quelques autres recueils plus ou moins divertissants, qui de tout temps ont été en Orient l'objet d'un profond dédain de la part des hommes instruits. Il faut pourtant excepter de cette classe un homme distingué; le schaykh Aldjabarty, qui, dit-on, prenait plaisir à la lecture des Mille-et-une-Nuits. On dit même, et je tiens cette particularité de Mr. E. W. Lane, l'homme d'Europe qui connaît le mieux l'Égypte musulmane, que le schaykh Aldjabarty avait traduit ce dernier recueil dans le langage familier des personnes de bon goût.

3 Alhaçan ou Haçan, fils de Hâni, est le même qu'Abou-Nouwâs, l'un des poëtes impériaux du calife Hâroûn Arraschîd. J'avertis ici qu'un grand nombre de noms propres arabes peuvent recevoir ou perdre l'article *al*; on peut dire indifféremment Alhaçan ou Haçan.

4 Je suis entièrement de l'avis du musulman en tant qu'il regrette la générosité des mœurs païennes, et je regrette beaucoup, pour ma part, de ne pas savoir le nom de l'honnête écrivain qui a eu le courage d'exprimer ce sentiment. Mais la profession de chasteté d'Antarah a besoin d'explication; car la galanterie était fort à la mode chez les Arabes païens ou chrétiens, (quoiqu'ils attachassent une très-haute importance à ce que l'on appelle l'honneur des femmes, et que l'honneur des familles en dependît alors, comme à présent), et si l'on généralisait le contraste que l'auteur cité a choisi, je ne sais pourquoi, entre mille autres, on se ferait une idée complètement fausse des mœurs relatives du paganisme et de l'islâm. Cette idée serait précisément le rebours de la vérité.

Le mot *djârati*, qui signifie « ma voisine, » signifie aussi « la femme qui s'est placée sous ma protection, » « la femme dont le salut et l'honneur sont confiés à ma garde. » Si Antarah parle de sa vertu par rapport à cette femme (et je ne doute pas que ce ne soit le sens), il représente bien, dans sa personne, les mœurs généreuses et chevaleresques du paganisme. Mais s'il entend par « voisine » une femme quelconque de son voisinage, alors sa profession de chasteté devient purement individuelle, et je doute qu'elle lui eût fait beaucoup d'honneur parmi les hommes de son temps. Les hommes de ce temps-là avaient le droit d'attaquer en secret; c'était aux femmes à se défendre. Voyez plutôt la *mouallaqah* d'Amroulqays, et comme le jeune prince se vante de ses bonnes fortunes dans ce singulier poëme (singulier relativement à nos mœurs): — Pourquoi, dit-il à sa belle du moment, faire tant la difficile? J'en ai eu bien d'autres avant toi qui ne se sont pas fait prier...

« *Non paucæ gravidæ mulieres et nutrices noctu me exceperunt, et tunc nutrix meî cogitatione plena, anniculi alumni obliviscebatur :*

« *Si vagiret infans, ei superiorem corporis partem præbebat, dùm ego parte inferiori commodè fruebar.* »

On peut même traduire, comme le commentateur Zawzaniyy a soin de nous le faire remarquer, on peut traduire :

« J'ai été accueilli dans la nuit par mainte femme grosse et nourrice tout-à-la-fois, etc. »

ce qui est encore plus extraordinaire, et donne une haute idée de la puissance séductrice du royal poëte.

Ainsi, dans la traduction du vers d'Antarah, ces mots : « la femme de mon

voisin, » doivent s'entendre de la femme placée, en l'absence d'un mari, sous la protection immédiate du héros.

Le fait est que la galanterie était en crédit chez les Arabes du paganisme à-peu-près autant que chez nous dans le « bon temps », et que c'est l'islamisme qui l'a abolie, ce qui n'empêche pas que les anciens habitants de la péninsule arabique ne fussent très supérieurs à leurs descendants sous le rapport moral. Le caractère des Arabes païens est d'une élévation que ne peuvent plus comprendre les Arabes musulmans. Un séminariste peut-il comprendre un gentilhomme, ou seulement un Corse? L'orgueil qui s'attache à la possession des perfections viriles était sans cesse en jeu chez les Arabes du paganisme; toute leur vie tournait autour de ce sentiment. On n'en retrouve pas la plus légère trace chez leurs descendants du Caire. Aussi les modernes Bédouins, qui ont conservé quelque chose des mœurs antiques, professent-ils le plus profond mépris pour les habitants des villes.



ORIGINE DE LA GUERRE DE BAÇOUS

ENTRE LES TRIBUS-SOEURS DE BAKR ET DE TAGHLIB *,

(Selon le récit d'Abou'lmoundhir Ibn-Hischâm, fils de Mouhammad, fils d'Assâib.)

Les tribus issues de Maadd (c'est-à-dire tous les Arabes de la postérité d'Adnân, ou à-peu-près [1], par opposition aux Joctanides ou Arabes du Yaman) ne se sont trouvées réunies que trois fois sous le commandement d'un même chef; et les trois qui, seuls d'entre les princes arabes, ont eu la gloire de commander à toutes les tribus sorties de Maadd, sont:

Le premier, Amir fils de Zharib, fils d'Amr, fils de Bakr, fils de Yaschkour, fils de Hârith qui est le même qu'Adwân, fils d'Amr, fils de Qays-Aylân qui est le même qu'Annâs, fils de Moudar. Cet Amir, fils de Zharib, est celui qui mena au combat les guerriers de Maadd dans la journée d'Albaydâ, lorsque la race de Madhhidj (tribu yamanique) se fourvoya dans le Tihâmah [2]. L'affaire d'Albaydâ fut la première rencontre entre les habitants du Tihâmah et ceux du Yaman.

* M. de Sacy a donné cette tradition d'après un texte qui devait être le même que le mien, sauf les variantes et les erreurs de copiste, dans son savant *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, tome L des Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres. Je me réfère à son jugement pour toutes les différences qui existent entre ma traduction et la sienne, et j'accepte d'avance ses décisions.

Le second chef suprême auquel ont obéi toutes les tribus maaddiques, est Rabîah, fils de Hârith, fils de Mourrah, fils de Zouhayr, fils de Djouscham, fils de Bakr, fils de Habîb, fils d'Amr[3]. Il commandait les Arabes dans l'affaire de Soullân entre les habitants du Yaman et ceux du Tihâmah.

Le troisième est Koulayb, fils de Rabîah (c'est-à-dire du précédent), celui-là même auquel se rapporte l'expression proverbiale *plus altier que Koulayb-Wâïl* [4]. Il commanda toutes les forces de la postérité de Maadd à la bataille de Khazâz [5], où il défit et tailla en pièces l'armée du Yaman. Toutes les tribus de Maadd se réunirent sous son obéissance, lui firent la part d'un roi dans le butin, lui décernèrent la couronne et tous les honneurs de la royauté, et lui restèrent soumises pendant un temps. Mais un orgueil excessif entra dans son cœur; il se mit à opprimer son peuple, et son arrogance et la sujétion des Arabes en vinrent à ce point, qu'il s'attribuait exclusivement le parcours des lieux où une pluie bienfaisante avait fait croître l'herbe, en sorte que personne ne pouvait y faire paître un chameau sans sa permission. Il protégeait ses protégés envers et contre *tout*, voire contre le sort[6], et ceux qu'il protégeait devenaient inattaquables. Quand il avait dit : « Les bêtes fauves de ce canton sont de ma clientelle, » nul n'osait les inquiéter. Les puits où s'abreuvaient ses chameaux n'étaient que pour eux, et nul n'aurait allumé un feu dans le voisinage de ses feux [7]. Ce fut cette arrogance qui donna lieu à l'expression proverbiale : *plus altier que Koulayb-Wâïl.*

En ce temps-là les Banoû-Djouscham et les Banoû-Schaybân [8] vivaient en commun dans les plaines de Tihâmah, Koulayb ayant épousé Djalîlah, fille de Mourrah, fils de Dhouhl, fils de Schaybân. Djalîlah avait un frère, Djassâs-ibn-Mourrah, chez qui était descendue une femme de la tribu de Sad, fils de Zayd-Manâh, fils de Tamîm, nommée Baçoûs [9]. Cette Baçoûs était venue de sa tribu chez les Schaybânides, montée sur une chamelle qui avait nom *Sarâb* (mirage). C'est cette femme et sa chamelle qui ont donné naissance aux expressions proverbiales : *plus funeste que Baçoûs, —plus malencontreux que Sarâb.*

Or la chamelle Sarâb était accroupie devant la tente de sa maîtresse, le bras lié avec le canon (la partie inférieure d'une des jambes de devant ployée et fixée au moyen d'une corde contre la

partie supérieure de la même jambe, selon l'usage éternel du Désert), quand des chameaux appartenant à Koulayb vinrent à passer par-là. Sarâb les ayant vus, fit effort pour se dépêtrer, rompit son lien, joignit les chameaux de Koulayb, et parvint avec eux jusqu'à une citerne près de laquelle le roi était assis, portant un arc et un carquois. Koulayb aperçut la chamelle étrangère : « Ah ! ah ! dit-il, voici une intruse ! » et il décocha un trait qui lui perça les mamelles. Sarâb, blessée à mort, s'enfuit en beuglant vers la tente de sa maîtresse. Celle-ci, ayant vu le sang couler des mamelles de sa monture, jeta le voile qui couvrait son visage, et cria de toute sa force : « O abjection ! ô honte ! ô mépris de l'hospitalité ! »

MEURTRE DE KOULAYB-WAIL.

Djassâs, ému par ses cris, prit ses armes et monta son cheval de bataille, suivi d'Amr, fils de Hârith, fils de Dhouhl, fils de Schaybân, également à cheval et armé d'une lance. Ils allèrent droit à la citerne réservée où se trouvait Koulayb, et dès qu'ils l'eurent joint, Djassâs lui dit : « O Alboulmâdjidah (surnom de Koulayb) ! tu as tiré une flèche sur la chamelle de ma protégée, et tu l'as blessée à mort ! » Koulayb répondit : « Prétends-tu m'empêcher de défendre mes réserves ? » — Djassâs indigné lui rompit les reins d'un coup de lance dans le côté : au même instant Amr, fils de Hârith, lui porta un second coup par-derrière, et lui cassa l'extrémité de l'échine. — Koulayb, étendu par terre, secouait les jarrets. « Oh ! donne-moi une gorgée d'eau, » dit-il à Djassâs. Djassâs repartit : « Tu as laissé derrière toi les eaux de Schoubayth et d'Alahass ; il n'y faut plus penser. »

(Les eaux de Schoubayth et d'Alahass étaient sans doute renommées pour leur douceur et leur limpidité ; et, dans ce cas, il est probable que Koulayb s'en était attribué la jouissance exclusive. Les renseignements que donne Maydâniyy sur ces deux noms propres sont insignifiants. Voyez son explication du proverbe arabe : « *Touhsst ilayya schoubaythan wa'lahass.* »)

Le mot de l'énigme se trouve dans un commentaire du poëme d'Ibn-Zaydoûn (*Riçâlat-Ibn-Zaydoûn*) écrit par Ibn-Noubâtah. Voici de quelle manière le commentateur raconte la mort de Koulayb.

« Djassâs était fils de Mourrah fils de Dhouhl, et beau-frère de Koulayb, qui avait épousé sa sœur. Par suite de cette alliance, les deux sous-tribus de Djouscham et de Schaybân, auxquelles appartenaient respectivement Koulayb et Djassâs, vivaient en commun et ne formaient qu'un seul camp. Or Djassâs avait une tante maternelle nommée Albaçoûs, de la tribu de Tamîm et de la sous-tribu des Banoû-Sad, laquelle était venue avec un sien fils dans la famille de Mourrah (père de Djassâs), et était descendue chez Djassâs, son neveu. Elle avait amené avec elle une chamelle laitière des troupeaux de Sad, suivie de son poulain. Cette chamelle s'échappa un jour, et, s'étant aggrégée aux chameaux de Koulayb, paissait avec eux dans la Réserve du roi (dans un pâturage dont il s'était réservé la jouissance exclusive). Le roi la vit, et, ne voulant point souffrir d'animal intrus dans son bétail, lui lança un trait qui lui perça les mamelles. La chamelle s'enfuit, en même temps que de ses mamelles dégouttait un sang mêlé de lait, et s'arrêta devant la tente de sa maîtresse. Baçoûs l'ayant vue en cet état se mit à crier de toute sa force : *O honte! ô honte!* en portant les deux mains à sa tête (signe de grande affliction). Djassâs vint la trouver, et l'ayant calmée, il lui dit : « J'en jure par Dieu, demain sera immolé un étalon de plus haut lignage que ta chamelle. »

« Le jour même de cet événement, les deux hordes combinées décampèrent ensemble pour aller chercher de nouveaux pâtis, et s'arrêtèrent auprès d'un courant d'eau nommé Schoubayth. Koulayb en interdit l'approche aux Schaybânides, leur disant : « Vous n'en boirez pas une goutte. » On passa ensuite près d'un autre courant nommé l'Alahass, dont il les repoussa comme il les avait repoussés du premier. Parvenus à l'étape nommée Dhanâïb, ils mirent pied à terre. Là, tandis que Koulayb était debout à l'écart, près d'une flaque d'eau, reste du torrent qui coule à Dhanâïb dans la saison des pluies, Djassâs, monté sur son cheval, vint le trouver, et lui dit : « Tu as empêché nos gens de se désaltérer; peu s'en faut qu'ils ne soient morts de soif. » Koulayb répondit : « Nous ne les avons écartés des eaux qu'alors que nous les occupions nous-mêmes. » (Il est probable que les courants de Schoubayth et d'Alahass étaient réduits à quelques flaques, comme celui de Dhanâïb, et qu'après que le roi et les siens s'étaient

abreuvés, il ne restait plus assez d'eau pour le gros de la troupe.) Djassâs reprit : « Tu n'en fais pas d'autres ; c'est comme ton encontre avec la chamelle de ma tante. » — Ah ! nous y voilà, » repartit le roi ; « c'est là que tu voulais en venir, n'est-ce pas ? Eh bien, sache que si cette chamelle fût sortie d'un autre troupeau que celui de ton père ou des siens, je me serais permis de faire main-basse sur le troupeau tout entier. »

« A ces mots Djassâs poussa son cheval sur le roi, et, l'ayant frappé d'un coup de lance, le renversa blessé à mort. Koulayb à l'agonie était dévoré d'une soif ardente : « Djassâs ! donne-moi à boire ! » disait-il à son meurtrier. Djassâs répondit : « Tu as passé les torrents de Schoubayth et d'Alahass *. »

Après le meurtre de Koulayb, les Schaybânides transportèrent leur camp près d'un certain puits nommé Alnihy. De son côté Mouhalhil, frère de Koulayb, se mit en devoir de leur faire la guerre **. Le nom de Mouhalhil était Adiyy fils de Rabîah, et le surnom de *Mouhalhil* (raffineur) lui avait été donné parcequ'il est le premier qui ait raffiné sur la versification. Il abandonna donc et les femmes et les chants érotiques, s'interdit le vin et les jeux de hasard, et, après avoir rassemblé une armée, envoya une ambassade aux Schaybânides pour leur faire des remontrances sur ce qui s'était passé, et leur demander satisfaction.

Les ambassadeurs trouvèrent Mourrah (le père du meurtrier) fils de Dhouhl, fils de Schaybân, au milieu du conseil de son peuple, et lui dirent :

« Vous avez commis une énormité le jour où vous avez tué Koulayb pour une chamelle. Vous avez violé des droits sacrés. Vous avez brisé l'alliance (*litt.*, « vous avez coupé la matrice, » — allusion au mariage de Koulayb avec une fille de la famille de Schaybân). Pour nous, une vengeance précipitée nous répugne, et avant de recourir à la force, nous voulons tenter une conciliation. Nous vous offrons donc le choix entre quatre partis, les seuls

* Ce renseignement m'est parvenu à Malte. Je le dois au schaykh Mouhammad Ayyâd, qui, ayant trouvé, après mon départ, la solution du problème, s'est hâté de me communiquer dans une lettre écrite du Caire le texte d'Ibn-Noubâtah. Le manuscrit de M. Fâris Schidyâq, actuellement à Malte, m'a fourni quelques variantes précieuses.

** *Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias necesse est.* C. Corn. Taciti Libell. de situ, etc. Germ. XXI.

où il y ait, pour vous, salut, — pour nous, contentement. »

— « Quels sont-ils, ces quatre partis? » demanda Mourrah.

Les ambassadeurs reprirent :

« Ressuscite notre Koulayb, — ou livre-nous Djassâs, son assassin, pour que nous le tuions, — ou Hammâm, son frère, qui le vaut, — ou bien mets-nous en possession de ta personne, car ton sang peut payer celui de Koulayb. »

Mourrah répondit :

— « Ressusciter Koulayb n'est pas au pouvoir de l'homme. — Vous livrer Djassâs m'est pareillement impossible; c'est un garçon qui a frappé son coup de lance dans un accès de colère, puis est monté à cheval, et a pris la fuite, de quel côté? je l'ignore. — Quant à Hammâm, ce n'est pas un homme isolé; ses nombreux amis, tous cavaliers de renom, l'environnent comme d'une armée [10]; et croyez-vous que ces braves gens vont me livrer leur patron pour être immolé chez vous en expiation de l'offense d'un autre? — Pour ce qui est de moi, si vous en voulez à mes jours, donnez-nous demain une petite charge de cavalerie : je serai probablement le premier tué dans la mêlée. La mort peut venir quand elle voudra; je ne hâterai point son terme. — Mais j'ai à votre service deux compensations entre lesquelles vous pouvez choisir. Voici près de moi tous mes derniers-nés : prenez de ces enfants celui que vous voudrez, mettez-lui la corde au cou, emmenez-le dans votre camp, et puis égorgez-le comme on égorge un agneau; — autrement : acceptez mille chamelles aux yeux noirs, et, en garantie de paiement, un répondant de la tribu de Bakr-ibn-Waïl (dont les Schaybânides faisaient partie). »

A cette proposition, les ambassadeurs indignés s'écrièrent :

— « Oses-tu bien nous offrir le sang d'un enfant ou le lait de tes chamelles en échange du sang de Koulayb [11] ? »

Et la guerre fut résolue.

Elle dura quarante ans.

Mouhalhil, frère et vengeur de Koulayb, n'abandonna point sa lyre en revêtant la cotte de mailles, mais il la monta sur un autre ton. Le Râwî auquel nous sommes redevables de la tradition que je viens de rapporter (tradition qui se retrouve avec des variantes dans plusieurs autres recueils), a droit, ainsi que le compilateur, Ibn-Abd-Rabbouh, à une reconnaissance toute particu-

lière de la part de la postérité, pour lui avoir transmis deux petits poëmes (indépendamment de plusieurs fragments précieux) composés par Mouhalhil après la mort de son frère. Mouhalhil étant le premier poëte arabe qui ait fait plus de deux ou trois vers d'une seule veine ou sur un même thème (selon Djalâl-Addîn Assouyoûtiyy dans son *Mouzhir*), le premier qui ait menti, c'est-à-dire introduit l'hyperbole dans la poésie (selon l'expression de l'auteur de l'Aghânî), etc., etc., c'est quelque chose de curieux, n'est-ce pas, qu'un poëme improvisé par ce nouvel Orphée? — Eh bien, en voici deux. L'un est l'oraison funèbre de Koulayb. L'autre est un chant de menace après un avantage remporté sur les Banoû-Loudjaym, que Mouhalhil confondait avec ses véritables ennemis (les Schaybânides) parcequ'ils étaient de la même souche. — Il faut se rappeler, en lisant ces deux morceaux, que Taghlib est le nom de la tribu à laquelle appartenait Koulayb, — que Wâïl est celui du père commun des deux tribus belligérantes (Bakr et Taghlib), — et que Maadd est le père de tous les Arabes qui se disent *ismaélites* par excellence. — D'après le calcul approximatif que l'on verra dans le Supplément, Mouhalhil florissait environ un siècle avant la prédication de Mahomet.

CHANT FUNÈBRE.

« O Koulayb! il n'y a plus rien de bon dans le monde, ni dans ceux qui l'habitent, depuis que tu l'as déserté. »

« O Koulayb! quel homme put jamais rivaliser avec toi de vaillance et de grandeur! Qui put jamais te tenir tête la coupe en main, sous le toit des buveurs, sous le coup de l'échanson*? »

« Quand les hérauts de la mort m'eurent fait entendre le nom de Koulayb, je leur dis : Et la terre n'est pas ébranlée?... et les montagnes sont encore sur pied? »

« N'est-ce pas lui qui tenait tout en équilibre ici-bas? N'est-ce pas lui dont la puissance et la fermeté...? O mes frères, je ne saurais compter ses vertus. »

« Quel autre sut jamais, comme lui, tenir les chevaux en bride,

* Avant Mahomet, les grands buveurs jouissaient en Orient d'une grande considération.

et forcer chevaux et cavaliers à mesurer leur pas au plus fort des alarmes? »

« Aussi, tandis que la jeune fille teint ses doigts avec le suc du henné, nous n'avons pas un cavalier qui n'ait teint du sang ennemi le fer de sa lance. »

« Les lances que brandissent les enfants de Taghlib sont de bonnes hampes de l'Inde, aux articles gris-cendrés, préparées à Khatt-Hadjar, surmontées d'un fer bleuâtre *. »

« Quand ils les mènent à l'*abreuvoir*, les fers en sont blancs; ils sont rouges quand ils les en ramènent. »

« Pourquoi le ciel ne s'est-il pas effondré sur tout ce qu'il domine? Pourquoi la terre ne s'est-elle pas entr'ouverte et n'a-t-elle pas fondu comme un nuage? »

« La malédiction de Dieu sur celui qui essaiera de rétablir la paix entre Bakr et Taghlib tant que le soleil roulera dans son orbite! »

CHANT DE MENACE.

« J'avais passé une nuit bien longue à Anamayn, guettant le cours des astres, et hâtant de mon impatience leur lente descension. »

« Comment goûter une nuit de repos tant que le sang d'un fils de Wâïl réclame le sang d'un autre fils de Wâïl? »

« Tihâmah fut pendant long-temps la commune demeure des tribus issues de Maadd · elles y venaient hiverner en paix. »

« Mais les enfants d'un même père se sont abreuvés l'un l'autre d'un amer breuvage. Aujourd'hui le fort tue le faible dans les plaines de Tihâmah. »

« .... Enfin le jour parut, et nous saluâmes au matin les Banoû-Loudjaym avec des coups qui ne tombent jamais sur un crâne sans le laisser pour le moins ébréché. »

« Ils n'osaient descendre dans l'arène et se mesurer avec nous

* Khatt-Hadjar était une ville de la côte de Bahrayn où se vendaient les hampes de l'Inde. Les fers de lance sont bleuâtres à l'état loyal et marchand; émoulus, ils sont blancs; à la guerre ils deviennent rouges. Je ne doute pas que le poëte n'ait eu en vue cette succession d'états dans le septième et le huitième vers.

corps à corps, mais nous y descendîmes, nous. Celui-là est un guerrier qui ose descendre dans l'arène. »

« Ils faisaient vibrer de loin les cordes de leurs arcs. Nous nous jetâmes sur eux comme de vigoureux étalons se jettent sur leurs rivaux. »

« Quand ils eurent tué leur maître Koulayb dans un accès de démence, ils disaient : C'est fini, nous ne connaîtrons plus de maître. »

« Ils en ont menti, de par le sacré, de par le profane ! ils en ont menti ! et nous le prouverons en arrachant de leurs plus intimes retraites leurs bijoux aux balzanes de henné, »

« En jetant un tel effroi dans leurs âmes que l'embryon en mourra dans la matrice, — en abreuvant de leur sang nos lances et nos chevaux. »

Tous les poëmes que Mouhalhil composa après la mort de son royal frère, les seuls dont il nous reste quelque chose, ne respirent qu'un sentiment, la vengeance. Auparavant il n'avait chanté que l'amour et le vin, mais surtout l'amour ; ce qui lui avait valu le surnom de *Zîr-anniçâ* (le Galantin, le Conteur de fleurettes) ; Koulayb ne le désignait pas autrement au temps de leur commune félicité. Le poëte fait une allusion charmante à ce sobriquet dans un des fragments qui nous restent. — « Oh ! si mon frère pouvait soulever la terre qui le recouvre et voir les torrents de sang que j'ai fait couler pour lui, que penserait-il du Conteur de fleurettes ! » — Ceci me rappelle un mot du duc de W. — « Si j'avais à former une armée invincible, je la lèverais dans Bond-Street. »

Après une série de combats très meurtriers (relativement parlant) et dans lesquels l'avantage était toujours resté aux Taghlibides, Mouhalhil, le poëte guerrier, n'était pas encore satisfait. Pourtant un grand nombre de cavaliers schaybânides avaient péri, entre autres Hammâm, frère de Djassâs, celui-là même dont les ambassadeurs taghlibides avaient demandé l'extradition comme un moyen de prévenir la guerre ; et quoique la plupart des sous-tribus ou familles de la tribu de Bakr eussent séparé leur cause de celle de Djassâs parcequ'il avait tué le roi *à propos d'une chamelle*, Mouhalhil confondait tous les Bakrides dans sa colère, et, après bien des années de guerre victorieuse, continuait à tuer indistinctement tous ceux qu'il pouvait atteindre, à quelque

branche qu'ils appartinssent. L'Apollon arabe se montre, dans ces traditions, aussi implacable que son frère aîné l'Apollon grec.

Parmi les princes bakrides qui avaient refusé leur appui aux Banoû-Schaybân, se trouvait Alhârith fils d'Oubâd, l'un des chefs les plus illustres de toute la tribu de Bakr. Il était si éloigné de faire la guerre aux Taghlibides, et avait un sentiment si profond de la justice de leur cause, que Mouhalhil ayant tué Boudjayr son fils (d'autres disent son neveu), il s'écria en recevant la nouvelle de sa mort: « Béni soit le meurtre qui rétablit la paix entre les deux filles de Wâïl! » (c'est-à-dire entre les tribus de Bakr et de Taghlib issues l'une et l'autre de Wâïl). Il se figurait que Mouhalhil, prenant en considération la noblesse de sa race, regarderait Koulayb comme vengé par la mort de Boudjayr, dont le sang, dans l'opinion du prince bakride, valait celui du plus puissant roi de toutes les Arabies. Mais lorsqu'on lui eut appris que Mouhalhil ne comptait pour rien cette nouvelle victime, à telles enseignes qu'il avait dit au jeune prince en le tuant: « Vaille ta mort pour les courroies des sandales de Koulayb! Koulayb reste encore à venger » —lorsqu'on eut rapporté cet outrage à Hârith, il devint furieux. Il monta sa jument *Annaâmah* (l'Autruche), se mit à la tête de toutes les forces de Bakr, et, fondant sur les Tahglibides, en fit un si grand carnage et les mit dans une telle déroute, que Mouhalhil lui-même songeait à fuir—quand Hârith le fit prisonnier sans le savoir; car il ne connaissait Mouhalhil que de réputation. Le nom du héros-poëte était Adiyy (comme nous l'avons dit plus haut); *Mouhalhil* n'était qu'un sobriquet. Hârith dit donc à son prisonnier: Fais-moi connaître Adiyy, fils de Rabiâh, et je te relâche. —Adiyy répondit: « Tu t'engages à me relâcher si je te fais connaître Adiyy? » — « Oui. » — « Eh bien, c'est moi. » Hârith le relâcha effectivement après lui avoir fait subir la tonsure (selon l'usage, pour qu'on ne doutât point qu'il n'eût été en son pouvoir).

O gran bontà de' cavalieri antichi!

NOTES.

[1] Les Arabes formaient au temps de Mahomet deux nations bien distinctes, dont l'une faisait remonter son origine à Qahtân, que l'on identifie ordinai-

rement avec le Joctan de la Genèse, et l'autre se disait issue d'Ismaël, fils d'Abraham. La première occupait le Yaman ou l'Arabie heureuse, et avait des colonies disséminées dans Bahrayn, le Nadjd, le Yamâmah, à Yathrib (Médine), sur les frontières orientales et septentrionales de la péninsule arabique, et jusque sur le littoral du Hidjâz. La seconde tenait les parties centrales et occidentales (moins Yathrib et Djaddah), et particulièrement le Hidjâz et le Tihâmah. C'est celle-ci dont les traditions nous occupent présentement. Ce sont (qui l'aurait pu croire *à priori?*), ce sont les tribus vagabondes de l'Arabie déserte, dont les lettres doivent prendre un si prodigieux développement. C'est dans leur langue que sera écrit le livre de Dieu. C'est dans leur langue que doit nous être transmis le peu que nous saurons des traditions de l'Arabie heureuse, d'un pays qui était civilisé du temps de Salomon, puisque la reine de Saba en venait, d'un pays qui paraît avoir joui durant plus de deux mille ans des bienfaits du gouvernement monarchique, et qui sans doute n'était pas sans littérature à l'époque où le Qour-ân (l'Alcoran) descendit du ciel. Mais où est-elle donc cette littérature du Yaman? Où sont les monuments de cette nation dont un empereur romain convoita les richesses? En devenant musulmans, les Arabes du Yaman ont-ils brûlé leurs archives?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les hommes du Désert*, ceux qui nous ont transmis quelques lambeaux de ces archives, reconnaissent positivement l'antériorité nationale des Arabes du Yaman ou Joctanides. Ils les proclament *Arabes* par excellence, *Arabes* d'origine *arabe*, et se déclarent eux-mêmes *moustaribes*, c'est-à-dire *entés sur les Arabes* par le mariage d'Ismaël, leur père, avec une fille de cette race. Il faut prendre acte de l'aveu sans doute; car il n'y eut jamais rien de plus honorable en Arabie que la qualité d'Arabe; mais le surplus ne serait-il point une prétention substituée à une autre? Dès le temps de Mahomet, les gens d'un esprit sobre convenaient sans difficulté qu'il n'y avait aucune certitude historique dans les généalogies des Mecquois au-delà du vingtième aïeul de Mahomet, c'est-à-dire au-delà du patriarche Adnân, père de Maadd; et le seul nom de Maadd servait à désigner collectivement tous ces prétendus Ismaélites. Avant Mahomet il n'était point question d'Ismaël ailleurs que dans les tribus juives, et les Arabes dont nous nous occupons se disaient tous enfants de Maadd, *sans remonter plus haut*, par opposition aux Qahtânides ou Arabes d'origine yamanique. En adoptant le nom de Maadd plutôt que celui d'Adnân, ils semblaient exclure de leur nationalité la postérité d'Akk, fils d'Adnân et frère de Maad, laquelle habitait le Yaman au temps de Djawhariyy, si l'on s'en rapporte à cet auteur. Il est vrai que Fayroûzâbâdiyy lui donne un démenti formel, et nie l'existence d'un Akk, frère de Maadd; mais Fayroûzâbâdiyy, malgré l'immensité de ses travaux lexicographiques, est une autorité fort suspecte en fait d'histoire et de philologie profanes.

* On conçoit que je fais entrer la Mecque dans le Désert. La Mecque n'était que le rendez-vous ou quartier-général des tribus nomades. Celles qui y avaient fixé leur résidence, et qui de nomades étaient devenues citadines, n'avaient pas plus de littérature, pas plus d'archives et moins de poésies originales que les nomades. Les fameux poëmes conservés dans la Kabah avaient chacun un Bédouin pour auteur.

Quoi qu'il en soit, les Arabes du Désert, au temps de Mahomet, comptaient unanimement vingt générations (dans la ligne des Qourayschides), entre leur prophète nouveau et le patriarche Adnân; et il n'y avait pas un Bédouin, à cette époque, qui ne pût nommer tous ses ancêtres dans cet intervalle de vingt générations, qui embrassait leurs temps historiques, devenus temps héroïques faute d'historiens. Or le calcul des vingt générations place le patriarche Adnân et son fils Maadd vers le commencement du siècle qui précède l'ère chrétienne. Ici se présente une question embarrassante pour les Arabes *moustaribes*, qui, tout en avouant l'incertitude de leurs traditions, veulent être considérés comme enfants d'Ismaël, à l'exclusion de toutes les autres tribus: « La postérité du fils d'Abraham et de Hagar se réduisait-elle donc à deux hommes (Adnân et son fils), cent ans avant Jésus-Christ? » Je suis bien tenté de croire que les Arabes du Hidjâz ne se seraient jamais doutés de leur origine hébraïque, si les Juifs établis en Arabie n'eussent pris soin de les en instruire.

[2] Le Tihâmah, ou basse-terre, comprend tout le littoral situé entre le Hidjâz et le Yaman.

[3] Il y a dans le texte, fils de Kalb; mais c'est une erreur, ainsi que le prouvent la généalogie bien connue d'Amr, fils de Koulthoûm, auteur d'une des sept *mouallaqât*, et celle de Mouhalhil, frère de Koulayb, et fils de Rabîah, telle qu'on la trouve dans l'*Aghânî*, et dans le commentaire de Souyoutiyy sur les vers cités par l'auteur du *Moughnî* (*Scharh schawâhid almoughnî*).

[4] C'est-à-dire Koulayb, issu de Wâïl, ou chef de la postérité de Wâïl, qui comprend les deux tribus de Bakr et de Taghlib.

[5] Cela est faux. *Voyez* le Supplément.

[6] Si la prétention affichée par Koulayb, de défendre ses clients contre les coups du sort, exprime autre chose qu'un orgueil insensé, on en trouvera la signification dans l'anecdote suivante, dont nous devons la connaissance à M. le baron de Sacy, et qui se rapporte à une époque postérieure au règne de Koulayb d'environ trois quarts de siècle.

« Ascha ayant fait des vers en l'honneur d'Aswad, et celui-ci différant de « l'en récompenser, Ascha vint le trouver pour lui demander son salaire. Aswad lui donna cinq cents mithkals d'or, cinq cents habits et de l'ambre. « Ascha s'en alla chargé de ces présents; mais, lorsqu'il se trouva dans le pays « qu'habitait la tribu arabe des *Bénou-Amir*, il appréhenda qu'ils ne le dé« pouillassent. Il vint donc trouver Alkama fils d'Alatha (lisez Oulâthah), le « priant de le prendre sous sa protection. Alkama y consentit, et s'engagea « à le défendre contre les hommes et les génies. Ascha lui demanda s'il pro« mettait de le défendre aussi contre la mort, ce qu'Alkama refusa. Alors « Ascha alla trouver Amir, fils de Tofaïl, *qui lui promit de le protéger, même « contre la mort.* — Et comment cela? lui demanda Ascha. — Si tu viens à « mourir pendant que tu seras sous ma protection, je paierai à ta famille « l'amende qui est le prix du sang. Ascha, satisfait de cette réponse, fit des « vers en l'honneur d'Amir, et une satire contre Alkama. « Si j'avais su, dit « alors Alkama, ce qu'il demandait de moi, je le lui aurais accordé. »

« Ce qui fut le plus sensible à Alkama dans la satire d'Ascha, ce fut un « vers où il disait :

« Au fort de l'hiver vous dormez le ventre plein, tandis que les femmes « qui ont recherché votre protection passent la nuit dans les angoisses de la « faim. »

« Alkama, maudissant le poëte, prenait Dieu à témoin que ce reproche « était une insigne calomnie. » (*Chrest. ar.*, 2e éd. t. II, p. 473.)

7 Les anciens Arabes avaient coutume d'allumer des feux pendant la nuit sur les hauteurs voisines de leurs habitations, pour indiquer leur position aux voyageurs, et les inviter à descendre chez eux. C'étaient de véritables phares établis par l'hospitalité sur un océan de sables, et vers lesquels le navigateur du Désert dirigeait gaîment son vaisseau * dans l'obscurité de la nuit. L'usage d'allumer des feux nocturnes dans le voisinage des camps était si honorable aux yeux des Arabes, que Koulayb jugea à propos d'en faire une des prérogatives de sa couronne, partout où il se trouvait. Il faisait donc dans son camp le monopole de l'hospitalité transcendante ; c'était un abus de pouvoir sans doute, mais je ne sache pas d'autre tyran qui ait mérité le même reproche ; et, monopole pour monopole, j'aime mieux celui de l'hospitalité que celui du café ou du tabac. Mon schaykh pense que l'exclusion s'étendait jusqu'aux feux domestiques, et que Koulayb ne souffrait point *dans son rayon* d'autre cuisine que la sienne, en sorte qu'il tenait table ouverte, et qu'autour de lui tout vivait de sa libéralité, aussi loin que la voix d'un chien pouvait s'entendre.

8 Les Banoû-Djouschâm faisaient partie de la tribu de Taghlib, et les Banoû-Schaybân de la tribu de Bakr. Le chef suprême, Koulayb, appartenait à la première famille, et Djassâs, son beau-frère, à la seconde.

9 Baçoûs était, selon Djawhariyy, la tante maternelle de Djassâs.

10 Il y a dans le texte : Quant à Hammâm, il est *père de dix*, *frère de dix*, *oncle de dix*, tous cavaliers de leur tribu. C'était une formule consacrée par l'usage pour exprimer une clientelle nombreuse. Mon schaykh avait cru d'abord que cette phrase devait être prise au pied de la lettre ; mais nous avons eu la satisfaction de la retrouver mot pour mot dans une tradition beaucoup plus ancienne, rapportée par Souyoûtiyy, sur la foi de Tabrîziyy. L'anecdote est trop caractéristique pour que je ne la donne pas en entier :

« Les ambassadeurs (ou plutôt les *députés*) des tribus s'étant rassemblés « chez Moundhir, fils de Mâ-assamâ, roi de Hirâh, le prince fit apporter deux « manteaux de l'espèce appelée *bourd*, et dit : « Que celui-là se lève qui re- « présente la plus illustre des tribus arabes, et qu'il prenne les deux manteaux. » « Amir, fils d'Ouhaymir, fils de Bahdalah, de la tribu de Tamîm, se leva « sur-le-champ, et s'en empara. — « Ainsi donc, lui dit le roi, c'est ta tribu « qui est la plus noble ? » — Amir répondit : « La noblesse et le nombre sont « le partage de Maadd » (nom du père commun des Arabes moustaribes, et de la nation moustaribe tout entière). « Après Maadd vient Nizâr » (son fils) ; « après Nizâr Moudar » (l'un des fils du précédent. Les autres étaient Anmâr, Iyâd et Rabîat-alfaras, et de Rabîat-alfaras sont sorties les tribus de Bakr et de Taghlib, qui n'étaient pourtant pas à dédaigner, puisque Taghlib a donné deux rois à toute la gent maaddique.) ; « après Moudar, Khindif

* Par une métaphore inverse, les anciens pirates normands (les rois de la mer) appelaient leurs vaisseaux des *chevaux à voiles*.

(femme d'Ilyâs, l'un des fils de Moudar, laquelle a transmis son nom aux tribus issues d'Ilyâs; l'autre fils de Moudar était Annâs, mieux connu sous le nom de Qays-Aylân; de ce dernier est sortie la tribu d'Abs, à laquelle appartiennent le roi Zouhayr et Antarah, la perle des chevaliers arabes, et la tribu d'Adwân, qui, au dire d'Abou'lmoundhir, a donné un roi à l'Arabie maaddique. Il est vrai que quelques uns de ces héros sont postérieurs à notre Bédouin; mais les tribus auxquelles ils appartiennent devaient être déjà très puissantes de son temps.). « Entre les tribus filles de Khindif, Ta-« mîm est la plus considérable. » (Il met ainsi hors de cause toute la postérité de Moudrikah, les Banoû-Açad, les Qourayschides, ou la tribu de Mahomet, etc. : à la bonne heure; je ne tiens point à ces gens-là.) « Rien de plus « illustre dans Tamîm que Sad, ni dans Sad que Kab, ni dans Kab que Awf, « ni dans Awf que Bahdalah. Si quelqu'un n'en convient pas, qu'il déclare « ses prétentions, et fasse le procès aux miennes devant un arbitre en matière « généalogique. » Tous les assistants gardèrent le silence. Amir poursuivit : « Je suis *père de dix*, *frère de dix*, *oncle de dix*, et voilà mon pied, dit-il en « avançant une jambe, et la raidissant après l'avoir fortement appuyée sur le « sol; celui qui osera déranger ce pied-là peut compter sur cent chameaux « de récompense. » (C'est-à-dire qu'il le tuera et paiera à sa famille l'amende qui est le prix du sang.) « Personne ne bougea, et Amir enleva les deux man-« teaux sans la moindre opposition. »

[11] Ceci me rappelle le reproche adressé par un poëte arabe à un homme qui avait accepté du meurtrier de son frère une composition de ce genre :

« Misérable! lorsque tu bois le lait de tes chamelles, c'est le sang de ton « frère que tu bois. »



GUERRE
DES TRIBUS DE LA TIGE DE QAYS-AYLAN [1].
JOURNÉE DE MANIDJ.

(Suivant le récit d'Abou-Oubaydah Mamar, fils de Mouthannâ.)

La journée de Manidj est la même que celle dite du Radhah [2]. En cette journée Schâs fils de Zouhayr, fils de Djazîmah, fils de Rawâhah, de la tribu d'Abs, fut tué à Manidj près du Radhah. Il revenait de chez Noumân fils de Moundhir [3], qui lui avait fait de magnifiques présents, parmi lesquels se trouvait un manteau rouge à franges, de l'espèce appelée *qattfah* (mot qui ne veut pas dire ici « velours de soie » comme dans la langue moderne, mais plutôt une sorte de pluche). Chemin faisant, il passa par Manidj, qui est un abreuvoir de la tribu de Ghaniyy, et fit accrou-

pir sa chamelle au bord de l'étang. Or il y avait tout près de là une tente appartenant à Riyâh fils d'Ashall, ghaniyyide.

Schâs se dépouilla pour prendre un bain, et parut dans sa nudité semblable à un taureau blanc *. La femme de Riyâh le regardait attentivement.

Riyâh prit son arc et tua d'un trait le baigneur, puis égorgea sa chamelle et la mangea. Il ramassa ensuite sa dépouille, et effaça les traces dont sa monture avait empreint le sable, jusqu'à une distance considérable de l'étang.

On fut quelque temps sans savoir ce qu'était devenu Schâs, fils de Zouhayr, jusqu'à ce qu'enfin le manteau rouge parut à la foire d'Oukâzh [4]. On apprit qu'il avait été mis en vente par la femme de Riyâh, fils d'Aschall, et les Absides connurent ainsi le meurtrier dont ils avaient à tirer vengeance. Aussitôt, et sans réclamer de sa tribu ni talion ni composition [5], ils marchèrent contre les Ghaniyyides, avec Alhoussayn, fils de Zouhayr, fils de Djazîmah, et Alhoussayn, fils d'Ouçayd, fils de Djazîmah [6]. Instruits de leur approche, les Ghaniyyides dirent à Riyâh: « Sauve-toi; nous tâcherons de les apaiser par quelque dédommagement. » Riyâh monta donc en croupe derrière un homme de la tribu des Kilâbides; mais, croyant fuir l'ennemi, ils allaient à sa rencontre. Un oiseau de proie nommé *sourad* passa sur leurs têtes en poussant des cris de mauvais augure [7]. — Qu'est ceci? dirent-ils — Ce n'était rien moins que les cavaliers absides. Lorsqu'ils furent en vue, le Kilâbide dit à Riyâh : « Descends et cherche un terrier où te blottir pendant que je les amuserai et leur donnerai le change. » Riyâh mit pied à terre en se laissant glisser derrière le chameau, et suivit la pente des sables jusqu'à un monticule d'arène cohérente où il se creusa comme un trou de lapin. Cependant son compagnon passa outre, et les Absides l'interrogèrent. Il répondit à leurs questions et leur dit: La tribu de Ghaniyy est là tout entière en votre pouvoir. Les Absides n'eurent aucun soupçon et lui permirent de passer son chemin; mais il n'eut pas plus tôt tourné le dos qu'ils aperçurent le siége du cavalier que le Kilâbide avait porté en croupe, et le rappelant

* L'épithète de blanc se trouve dans une copie du *Kitâb aliqd*, dont j'ai eu communication tout récemment. Elle manque dans le manuscrit sur lequel j'avais commencé mon travail. C'est peut-être une interpolation.

sur-le-champ, — Qui donc, lui dirent-ils, était monté derrière toi ? — Je ne mentirai point, répondit le Kilâbide; c'est Riyâh fils d'Aschall; il est caché dans ces monticules de sable cohérent.

(Il faut bien se garder de voir dans la réponse du Kilâbide une intention perfide : ce serait un contre-sens damnable. Il n'y faut voir que ce qui y est, l'horreur du mensonge et une grande simplicité de mœurs; et quant au renseignement, — c'est la réponse à une question qui a dû lui être faite, ou une réponse anticipée à une question qu'on ne pouvait pas manquer de lui faire. Tout ce qu'on peut supposer de pire, c'est que la crainte entrait pour quelque chose dans ses aveux.)

Alors les deux Houssayn dirent aux gens de leur troupe : « Dieu nous a mis en possession de notre vengeance; nous ne voulons la partager avec personne. » En conséquence la troupe fit halte, et les deux Houssayn se mirent à la recherche de Riyâh qu'ils eurent bientôt dépisté.

— « Serais-je la gazelle que vous chassez? » leur dit bravement Riyâh au moment où ils se trouvèrent face à face, et en même temps il tira une flèche à l'un d'eux et le tua sur place. L'autre voulut lui porter un coup de lance avant qu'il n'eût décoché un second trait, et l'ayant manqué, fit partir son cheval. En cet instant Riyâh l'atteignit de sa seconde flèche et le tua, après quoi il se sauva et rejoignit sa tribu. — Les Absides confondus retournèrent sur leurs pas.

C'est à cet événement que fait allusion Alkoumayt, fils de Zayd, de la tribu d'Açad, et dont les deux aïeules étaient sorties de la tribu de Ghaniyy, lorsqu'il dit dans ses vers :

« Je suis fils de Ghaniyy; mon père et ma mère ont eu pour mères deux femmes de cette tribu. Le sang de Ghaniyy coule dans la tige et dans les branches de ma famille. »

« Aux Ghaniyyides fut confié le dépot de Zoubr fils de Schîth fils de Sâlim[8]. Ce sont eux qui firent les parts égales entre les deux Houssayn. »

« Ce sont eux qui tuèrent Schâs, fils d'un roi[9], et réduisirent Zouhayr à l'état misérable d'un père privé de son enfant[10].

NOTES.

[1] Le patriarche Qays-Aylân, autrement appelé Annâs, était fils de Moudar, fils de Maadd, pénultième terme des généalogies arabes - maaddiques. La postérité de Qays-Aylân comprenait un assez grand nombre de tribus, entre autres celles dont il est question dans ce trait, les Absides, les Ghaniyydes et les Kilâbides. Les deux premières étaient issues de Ghatafân fils de Sad fils de Qays-Aylân, et la troisième descendait de Hawâzin fils de Mansour fils d'Akrimah fils de Khassafah, autre fils de Qays-Aylân. La plupart de ces noms d'hommes étaient employés par les Arabes comme noms collectifs, servant à désigner toute leur postérité.

[2] Un *radhah* est une flaque d'eau au milieu des rochers.

[3] Noumân, fils de Moundhir ou Almoundhir, était roi de Hîrah, selon le langage des Arabes, et, dans la réalité, lieutenant du roi de Perse sur la frontière orientale de l'Arabie, ou, ce qui revient au même, sur la frontière occidentale de l'Irâq. Au reste, tous les rois ou vice-rois de Hîrah étaient arabes, mais d'origine yamanique.

[4] Je ne pardonnerai jamais à l'islamisme l'abolition de la foire d'Oukâzh. Ce n'était pas seulement un grand marché ouvert annuellement à toutes les tribus de l'Arabie; c'était encore un congrès littéraire, ou plutôt un concours général de vertus, de gloire et de poésie, où les héros poëtes venaient célébrer leurs exploits en vers rimés, et se disputer pacifiquement tous les genres d'illustration. Cette foire se tenait dans le voisinage de la Mecque, entre Thâïf et Nakhlah, et s'ouvrait à la nouvelle lune de Dhou'lqadah, c'est-à-dire au commencement d'une période de trois mois sacrés, durant laquelle toute guerre était suspendue et l'homicide interdit. Elle ne devait donc point donner lieu à de sanglants débats, mais plutôt entretenir une noble émulation au sein des tribus; et quand les statuts de cette assemblée auraient été violés de loin en loin, comme cela est effectivement arrivé, la peur des abus ne devait pas faire renoncer aux bienfaits de l'us. Sous un rapport, la foire d'Oukâzh était sans doute une arène ouverte à toutes les passions glorieuses, envieuses, haineuses et vindicatives; mais on ne devrait jamais perdre de vue que le jeu des passions, dans de certaines limites, est un besoin et un droit de tout individu comme de toute société. Quant à leur expression, elle ne peut admettre aucune entrave; que le législateur essaie de la circonscrire, et la poésie disparaîtra, ou les poëtes se mettront hors la loi. — Mais vous nous livrez sans défense à la fureur des méchants.—Non; je vous laisse la sauvegarde des vertus individuelles et des mœurs publiques. Minerve n'est-elle pas armée? Eh bien, qu'elle descende dans l'arène, et vous aurez le plus magnifique spectacle que l'humanité puisse offrir à Dieu et aux génies. L'humanité est essentiellement militante, et toute sa poésie est dans la lutte éternelle des passions avec les passions, les vertus, les préjugés, les mœurs. Tout système qui a pour but de réduire au silence le principe rebelle est un système de harems et de castration; c'est le régime oriental des femmes étendu à tout ce qui a une âme et des sens. — Mais le mal l'emporte sur le bien,

mais les passions parlent si haut ! — Cette objection, dont je sens toute la force, me ramène à la foire d'Oukâzh. J'avoue que j'ai été long-temps sans pouvoir comprendre la possibilité morale des héroïques débats d'une assemblée où il n'y avait ni président ni gendarmes pour faire tête aux orages.

Comment concevoir en effet que des hommes dont les plaies étaient toujours saignantes, qui avaient toujours des vengeances à exercer, des vengeances à redouter, pussent à une époque fixe imposer silence à leurs haines, au point de s'asseoir tranquillement auprès d'un ennemi mortel? Comment le brave qui redemandait le sang d'un père, d'un frère ou d'un fils, selon la phraséologie du Désert et de la Bible, qui depuis long-temps peut-être poursuivait en vain le meurtrier, pouvait-il le rencontrer, l'aborder pacifiquement à Oukâzh, et faire assaut de cadences et de rimes avec celui dont la seule présence l'accusait d'impuissance ou de lâcheté, avec celui qu'il devait tuer, sous peine d'infamie, après l'expiration de la trève? Enfin, comment pouvait-il écouter un panégyrique où l'on célébrait la gloire acquise à ses dépens, et soutenir le feu de mille regards et faire bonne contenance? Est-ce que les Arabes n'avaient plus de sang dans les veines pendant la durée de la foire?

Ces questions si embarrassantes, et que mes lecteurs peut-être, de quelque pénétration que la nature les ait doués, regarderont comme insolubles, — ces questions furent résolues dans le paganisme arabe de la manière la plus simple et la plus élégante.

A la foire d'Oukâzh, les preux étaient masqués.

Dans les récitations et les improvisations, la voix de l'orateur était suppléée par celle d'un rhapsode ou crieur, qui se tenait près de lui et répétait ses paroles. Il y a une fonction analogue dans les prières publiques; c'est celle du *mouballigh* (transmettant), qui est chargé de répéter à haute voix ce que l'imâm dit à voix basse.

Ces deux faits m'ont été révélés par le manuscrit même que je traduis et commente. Au reste, l'usage du masque était purement facultatif, comme le prouvent les récits d'un grand nombre de querelles nées et vidées à Oukâzh. Je n'ai pas dissimulé que ces querelles furent quelquefois sanglantes[1], chose inévitable dans une assemblée sans président, dans une nation sans pouvoir exécutif.

Il m'est difficile de dire, dans l'état actuel de ma science, en quoi consistait le voile dont se couvraient les Bédouins qui voulaient garder l'*incognito* dans l'assemblée. Le mot *taqannou'* (avec un *ayn* à la fin), dont se sert Abou-Oubaydah, signifie bien certainement l'action de se couvrir la tête et le visage, comme le prouvent et le motif qu'il assigne à cette action (afin de n'être point reconnus), et toute la suite de son discours. La première idée qui s'est présentée à l'esprit de mon schaykh est la plus simple : Ils s'enveloppaient la tête d'un *pallium*, dont une partie constituait leur coiffure, et le surplus était ramené sur le visage, de manière à ne laisser en évidence que la ligne des yeux. Cette méthode est effectivement pratiquée par les modernes Bédouins dans toutes les expéditions où ils ne veulent pas être reconnus. Mais ceux dont nous nous occupons avaient un autre costume que les modernes, et plusieurs armes défensives tombées en désuétude depuis long-temps, telles que la cotte de mailles (*dir'*) et le casque (*baydah*), et je trouve dans les auteurs

arabes les plus respectables, que le mot *mouqanna'* (de la même racine que *taqannou'*), appliqué à un guerrier des temps anciens, signifie « coiffé d'un casque, » ou « coiffé du *mighfar* et du casque. » Le baydah était-il un casque à visière? Je ne le crois pas. Je me représente le baydah comme la moitié d'un œuf d'autruche coupé par un plan perpendiculaire au grand axe, et le nom même de *baydah*, qui signifie un œuf, indique cette ressemblance. Tabrîziyy, dans son commentaire du *Saqt azzand*, ne nous laisse aucun doute à cet égard.

Maintenant : — Qu'est-ce que c'était que le *mighfar*?

Djawhariyy le définit : un tissu de mailles (anneaux de fer) qui prenait exactement la forme de la tête, et se mettait sous le *qalansouwah*. On devine déja que le *qalansouwah* était une sorte de casque, quoique Golius ne le traduise que par les mots vagues de *pileus, apex, mitra;* et Golius lui-même nous fournit une confirmation de ce sens par sa définition du *mighfar*, extraite d'un onomasticon arabe et persan ; la voici : « *qui subditur* galeæ *pileolus mollior.* » En rapprochant cette définition de celle de Djawhariyy, on voit que le *galea* de l'une correspond au *qalansouwah* de l'autre. Quant à l'épithète de *mollior* donnée au *pileolus*, c'est probablement une erreur de Golius ou de l'auteur persan qu'il a traduit, puisque Djawhariyy nous apprend, d'après Assmaïyy, que le mighfar était un tissu de mailles de fer. Le véritable *pileolus mollior* (chose indispensable sous une coiffure métallique) était une calotte de cuir du Yaman, un tissu de petites courroies, nommé *yalab*, et dont il est fait mention dans les *mouallaqât*. Cependant rien n'indique la présence d'une visière ou de l'équivalent d'une visière dans tout cet appareil, et la seule raison que j'aie de croire que le mighfar pouvait en tenir lieu est la double définition que Fayroûzâbâdiyy donne de ce mot : — « C'est, » dit-il, « un tissu de mailles qui se porte sous le qalansouwah, » ou bien « un système d'anneaux » (c'est-à-dire encore un tissu de mailles) « dont l'homme armé se couvre la tête et le visage (*yataqanna'*), » et son traducteur turc explique la seconde définition par ces mots : « une coiffure de fer qui couvre le visage et descend jusqu'aux épaules. » Je dois ce dernier renseignement à M. Weil, jeune orientaliste badois, qui joint à l'intelligence de l'arabe celle des langues turque et persane, et dont le talent, j'en suis certain, sera bientôt apprécié en Europe.

Dans cette discussion, j'ai constamment supposé que le mot *dir'* et son pluriel *dourou'*, qui entrent dans les définitions arabes du *mighfar*, représentent toujours un tissu de fer quand ils sont employés d'une manière absolue ; et cette notion est effectivement conforme à ce que nous enseignent le Qâmoûs et le Sihâh à l'article *dâl-râ-ayn*. Mais je dois ajouter qu'à l'article *yalab*, Djawhariyy parle de *dourou'* de cuir, et qu'il est possible, à la rigueur, que l'Assmaïyy eût en vue ces *dourou'* de cuir dans la définition du *mighfar* que Djawhariyy lui a empruntée. Alors celle de Golius serait parfaitement juste. Je reviens à la foire.

Ce fut dans ce congrès des poëtes arabes (et presque tous les guerriers étaient poëtes à l'époque dont je m'occupe) que s'opéra la fusion des dialectes de l'Arabie en une langue magique, la langue du Hidjâz, dont Mahomet se servit pour bouleverser le monde ; car le triomphe de Mahomet n'est autre chose que le triomphe de la Parole. En mettant la foire d'Oukâzh au ban de l'islamisme, Mahomet anéantit le parlement de l'Arabie, et frappa au cœur

cette société unique de tribus, qui, à travers les guerres les plus acharnées, n'oubliaient jamais leur commune origine, et venaient tous les ans au rendez-vous national pour y goûter les joies exquises du suffrage universel. Depuis lors les traditions appelées *riwâyât* furent remplacées par la tradition nommée *hadîth*, qui se rapporte à un seul homme, Mahomet.

Les exigences du point d'honneur jouent sans doute un trop grand rôle dans la vie du Bédouin. Le vol des troupeaux de tribu à tribu, et sans déclaration de guerre, est une ressource indigne de gens qui ont l'âme un peu bien située (partout ailleurs que dans le Désert : il est bon d'observer cependant que la maraude n'avait pas lieu entre les tribus alliées). En somme, on peut très bien refuser son amour à des mœurs si semblables à celles de la Corse ; mais à part tout sentiment d'aversion ou de sympathie, on ne saurait envisager sans un vif intérêt philosophique l'organisation régulière d'un système de brigandages et de *vendettes* qui n'excluait ni l'unité nationale, ni les vertus publiques et privées, ni surtout l'amour du beau ; car l'amour du beau, tel que les Arabes le concevaient, c'est-à-dire la poésie dans les mœurs, était la base de tout ce système. Comme marché et comme foyer d'enthousiasme, la foire d'Oukâzh satisfaisait aux besoins de la guerre et de la paix. Toutes les vertus grandioses étaient appelées à y faire valoir leurs droits. Les seules qui fussent exclues du concours par le préjugé national, étaient celles que bien des gens appellent encore mesquines, comme l'ordre, l'économie, la prudence. Du reste, les Arabes savaient, tout aussi bien que nous, étendre leur admiration à des vertus d'ordres différents. Ils ne se bornaient pas à estimer le courage, la libéralité, les vertus hospitalières ; ils voulaient qu'on fût affable dans la prospérité, fier et patient dans l'adversité. (Ils n'avaient recours au suicide que dans un cas extrême, et pour sauver leurs cadavres d'une exposition ignominieuse, que je décrirai dans un autre mémoire *in schâa 'llâh*, ou, comme disait Schultens, *volente Deo Optimo Maximo*.) Ces mêmes hommes, dont l'ardente susceptibilité était toujours sur le qui-vive, et qu'un mot piquant pouvait jeter dans une carrière d'homicides, ainsi qu'on le verra en lisant les journées suivantes, ces mêmes hommes célébraient dans leurs vers la longanimité des Banoû-Zimmân, qui endurèrent mille injures des Banoû-Dhouhl, leurs frères, avant de pouvoir se décider à porter la guerre chez eux. — « Ce sont nos frères, » répétaient-ils à chaque nouvelle offense ; « peut-être reviendront-ils à de meilleurs sentiments ; peut-être les reverrons-nous encore tels qu'ils étaient autrefois. »...... « Mais il est un terme où la patience devient bassesse, et quand ce terme fut atteint, » dit le poëte Zimmânide, « nous leur fîmes voir qu'ils s'attaquaient à des lions. » (Voyez le Hamâçah d'Abou-Tammâm.) Il n'y a pas jusqu'à ce brigand de Schanfarâ, ce prototype des assassins à grands sentiments, qui prétend à la longanimité. — Écoutez-le : — « Les injures des sots (*litt.* les insolences) ne troublent point la sérénité de mon âme ; » — car c'est cela décidément qu'il a voulu dire.

Ces mêmes Arabes, qui ne se faisaient point scrupule d'enlever de force ou par adresse les chameaux de leurs voisins, étaient d'une générosité absurde à l'égard de leurs hôtes, à l'égard du premier venu. Il reste quelques traces de cette libéralité irréfléchie dans certains Arabes de la vieille roche, même en Égypte, en cette terre d'égoïsme et de cupidité. Je citerai pour

exemple le schaykh Rifâah, mon ami, l'un des hommes les plus généreux que je connaisse, et de ceux auxquels je m'adresserais le plus volontiers, s'il était riche, et que j'eusse besoin d'argent. Il a passé cinq ans à Paris, où il a écrit une relation de son voyage, imprimée à Boulâq par ordre du vice-roi. —Parmi les défauts qu'il nous reproche, l'avarice est, à son avis, le plus saillant; — « mais, » ajoute-t-il, « c'est le vice de tout ce qui n'est point Arabe, « et c'est peine perdue de chercher la générosité ailleurs que chez les Ara- « bes. » —Nous autres Européens, nous reprochons sans cesse aux gens de ce pays-ci leur ingratitude et leur cupidité, et certes je ne suis pas des derniers à leur adresser ce double reproche. Mais ces deux traits de caractère, si révoltants pour nous, sont intimement liés avec l'antique notion de la libéralité, telle qu'elle existe encore ici (je parle de la *notion*, non de la *chose*) dans toute sa pureté. Le mot « obligé » est chez nous synonyme de cette expression : « celui qui reçoit un bienfait; » chez les Arabes au contraire, l'idée d'obligation ou de dette est presque toujours écartée, parceque l'obligé s'acquitte avec des louanges et des bénédictions, dont le bienfaiteur est généralement censé devoir se contenter*. Quoi de plus propre à éveiller la cupidité du commun des hommes, de ceux qui n'ont rien à donner? Aussi ne font-ils nulle difficulté de recevoir, et ne songent-ils nullement à rendre. Tout n'est pas à dédaigner dans ce système. Si les hommes obligeants dont l'Europe abonde voulaient bien être un peu moins exigeants, nos relations sociales y gagneraient beaucoup. Mais nos mœurs sont telles, que quiconque a un grain de fierté, ne craint rien tant que d'être réduit à accepter un don ou seulement un prêt. La reconnaissance est très-souvent pour nous un poids insupportable. Ici, on ne sait pas ce que c'est que ce poids-là; et rien, aux yeux des Arabes, n'est plus inconvenant que de rappeler un service rendu.

J'ai tâché d'être impartial. Ce devoir rempli, j'éprouve le besoin d'ajouter que je regarde la réciprocité des bons offices comme le seul lien d'une société tenable, et qu'après avoir pesé le pour et le contre, je préfère notre avarice à une générosité toute gratuite, qui, du reste, est devenue excessivement rare parmi les Arabes, et qui, si elle existait encore sur l'ancien pied, ne servirait qu'à entretenir la paresse cupide, c'est-à-dire la plaie la plus profonde des états musulmans.

5 J'emploie ici le mot « composition » dans le même sens que les Gallo-Franks du sixième siècle, les contemporains des héros que je célèbre. Il y avait, à la même époque, chez les Franks et chez les Arabes, un tarif de la vie humaine: et toute la différence (à part le mode de paiement**) con-

* Convictibus et hospitiis non alia gens effusius indulget. Quemcumque mortalium arcere tecto nefas habetur. Pro fortuna quisque apparatis epulis excipit : cum defecerit, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes, proximam domum non invitati adeunt. Nec interest. Pari humanitate accipiuntur : notum ignotumque, quantum ad jus hospitii, nemo discernit. Abeunti si quid poposceris, concedere moris : et poscendi invicem eadem facilitas. Gaudent muneribus : SED NEC DATA IMPUTANT NEC ACCEPTIS OBLIGANTUR. Victus inter hospites comis. XXI.—Ne dirait-on pas que ce paragraphe de Tacite fut écrit sous la tente d'un *schaykh alarab?*

** Luitur homicidium certo armentorum ac pecorum numero recipitque satisfactionem universa domus : utiliter in publicum : quia periculosiores sunt inimicitiæ juxta liber-

sistait en ce que le tarif des Franks était fixe, et que la vie des rois en avait été exceptée, comme inattaquable, — tandis que celui des Arabes était moins arrêté, si ce n'est pour la vie des rois et des princes, qu'ils évaluaient mille chameaux de race. En ce temps-là il existait un certain équilibre de mœurs entre l'Orient et l'Occident. Cet équilibre a été rompu moins par l'invasion de l'islamisme que par les progrès de la civilisation européenne; car je suis persuadé que les croisés et leurs ennemis se comprenaient parfaitement. Mais ensuite, lorsque la nouvelle civilisation occidentale remettait tout en question, et faisait des pas de géant dans la carrière des innovations, le moyen-âge se continuait ici d'une manière de plus en plus mesquine; et, malgré les efforts des modernes sultans pour régénérer leurs sujets, l'Orient et l'Occident en sont venus au point de ne plus pouvoir s'entendre. L'intensité du fanatisme religieux a beaucoup diminué, sans doute, depuis que le pacha d'Égypte a réduit à la misère tous ceux par qui ce fanatisme était entretenu, et je ne doute pas qu'un jour à venir les chrétiens et les musulmans, ou plutôt les Européens et les Orientaux, ne finissent par se donner la main; mais en attendant, je ne vois autour de moi qu'ignorance et avilissement. L'antique culture a disparu, et les fruits de la nouvelle sont encore à venir. Les gens de ce pays-ci n'ont pas la moindre idée des bases sur lesquelles repose la société européenne, qu'ils haïssent instinctivement; pourtant, excédés par une tyrannie dont les fastes de l'islamisme n'offrent aucun exemple, ils s'écrient : — « Un roi franc! un roi juif plutôt que CET HOMME-« LA ! » Ils sont prêts à se jeter dans nos bras, ils nous appellent... Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est point leur amour, hélas! c'est leur désespoir qui nous appelle.— « Un roi franc! un roi juif!... » C'est un crescendo de désespoir. Peuvent-ils mieux peindre la violence de leurs maux, qu'en invoquant le secours des races qui leur sont le plus odieuses?

[6] J'aurais pu traduire, et peut-être mieux : « ayant à leur tête Alhoussayn, « fils de Zouhayr, etc. » Je me suis conformé à la phraséologie du texte.

[7] Ainsi que beaucoup d'autres peuples de l'antiquité, les Arabes tiraient des augures favorables ou défavorables de la rencontre fortuite de certains animaux, de leur direction par rapport à l'observateur, etc., etc.

[8] Il veut dire que ce chef illustre naquit dans la tribu de Ghaniyy. — Je ne réponds pas du nom de *Schîth*, qui est écrit sans points diacritiques dans les deux manuscrits.

[9] Il paraît que les tribus maaddiques, qui n'ont jamais eu de monarchie régulière, donnaient le titre de *malik* (roi) à ceux de leurs chefs qui étaient assez puissants pour assujettir un certain nombre de tribus à des redevances annuelles. On va voir, dans la journée suivante, que Zouhayr, le roi dont parle Alkoumayt, levait un impôt sur les tribus issues de Hawâzin.

[10] « L'état misérable d'un père privé de sa lignée ou d'un seul enfant » — s'exprime en arabe par le monosyllabe *thoukl*.

tatem. *Loco laudato.* — Chez les Gallo-Franks l'amende se payait en sous d'or. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France.*

JOURNÉE DE NAFRAWAT.

En cette journée fut tué Zouhayr, fils de Djazîmah, fils de Rawâhah, de la tribu d'Abs.

Depuis long-temps les Hawâzinides lui payaient l'impôt appelé *itâwah* ou *kharâdj*. Or une vieille de la tige de Hawâzin et de la famille des Banou-Nassr-ibn-Mouâwiyah, vint lui apporter du beurre dans une outre, et le pria d'excuser la modicité de son tribut, alléguant la sècheresse qui avait affligé la terre durant plusieurs années consécutives.

Zouhayr goûta le beurre, et, l'ayant trouvé mauvais, repoussa rudement la vieille, en appuyant sur sa poitrine le bout d'un arc sans corde qu'il avait en main. La vieille tomba à la renverse et se découvrit en tombant. Alors un homme de Hawâzin et de la tribu de Kilâb, nommé Khâlid, fils de Djafar, jura en disant : — « Par Dieu, je lèverai mon bras sur lui jusqu'à ce que je tue ou sois tué. »

Zouhayr était un chef hardi, qui poussait toujours en avant, et ne s'embarrassait point des résistances. Il partit donc pour la montagne, avec quelques gens de sa tribu, deux de ses fils et ses frères Ouçayd et Zinbâ', pour tâcher d'obtenir la pluie avec des bourrées d'épine et d'ouschar [1]. Alhârith, fils de Scharîd, de la tribu de Soulaym, vint le trouver au milieu de cette fonction (dans le seul but de faire une reconnaissance). Or Toumâdir, fille de Scharîd, était mariée à Zouhayr.

Lorsque Hârith connut le point de la montagne où Zouhayr était allé, il en informa les Amirides (les Banoû-Amir-ibn-Ssassaah), et particulièrement la bande de Khâlid, fils de Djafar, les engageant à profiter de l'isolement du roi pour tomber sur lui. Six cavaliers de cette bande montèrent à cheval, avec trois autres cavaliers des Banoû-Amir, et à leur chef Khâlid, fils de Djafar, se joignirent Sakhr, fils de Scharîd, Djandah, fils de Bakkâ, et le cavalier de Harâh, Mouâwiyah, fils d'Oubâdah, fils d'Ouqayl. Ce Mouâwihah était surnommé Akhyal ; c'est l'aïeul de Layla l'Akhyalide [2].

Peu de temps après, Ouçayd dit à Zouhayr : « La gardienne de mon troupeau m'a dit avoir vu des « formes » sur la hauteur. Ce ne peuvent être que les cavaliers d'Amir. Rejoignons au plus tôt le

gros de notre peuple. » Zouhayr repartit : « Tout chameau qui a un excès de poil à la tête est ombrageux et fuyard. » Or Ouçayd était velu de la nuque. Le mot passa en proverbe.

Ouçayd partit donc avec son monde, et Zouhayr resta dans la montagne avec ses deux fils Warqâ et Hârith. Au matin, les cavaliers âmirides les ayant surpris, Zouhayr s'enfuit au galop sur sa jument Alqaçâ; mais Khâlid et Mouâwiyah l'atteignirent, et celui-ci ayant frappé Alqaçâ d'un coup de lance, elle jeta son maître à la renverse. Khâlid fondit aussitôt sur Zouhayr, lui arracha son casque (*mighfar*), et appela ses compagnons : — « Accourez, enfants d'Amir ! » — Mouâwiyah, sans les attendre, frappa Zouhayr sur le haut de la tête, à l'endroit où les cheveux se séparent. Le coup atteignit la cervelle. Warqâ, fils de Zouhayr, survint en cet instant, et porta un coup de lance à Khâlid; mais Khâlid avait double cuirasse (deux cottes de mailles l'une sur l'autre), et fut préservé. Cependant les deux fils du roi parvinrent à dégager leur père. Comme sa blessure l'avait considérablement affaibli, ils lui interdirent l'eau (dans la crainte de hâter sa mort). Alors Zouhayr s'écria : « Faut-il donc que je meure de soif ? Donnez-moi de l'eau, dussé-je la payer de ma vie ! » — On lui donna à boire, et il mourut le troisième jour.

Warqâ, fils de Zouhayr, composa sur cet événement un poëme où l'on remarque les vers suivants :

« J'ai vu Zouhayr sous la poitrine de Khâlid, et j'ai volé à son secours, »

« Et me suis élancé entre deux guerriers valeureux dont les sabres étaient levés sur sa tête et la mienne *, »

« Et j'ai frappé Khâlid, mais comme d'une main sèche ; un double rempart de fer l'a préservé. »

« O Toumâdir ! pourquoi m'as-tu enfanté avant la rencontre de Zouhayr et de Khâlid ? »

« Tu fus complimentée au jour de ma naissance; dis-moi, que t'ont valu ces compliments ? »

De son côté, Khâlid prononça les vers suivants sur sa victoire :

« De quel front la race de Hawâzin oserait-elle méconnaître mes droits après que je l'ai délivrée de la servitude, maintenant que ses enfants naissent libres, grâces à moi ? »

* Ce vers manque dans le plus ancien des deux manuscrits.

« J'ai tué leur maître Zoubayr [3]; j'ai tué le maître des Hawâzinides, celui qui coupait leurs nez [4], qui versait impunément leur sang.

« Et j'ai porté le douaire de leurs filles et le prix de leur sang versé au taux des rois [5], en chameaux blancs, en jeunes et vigoureux chameaux de race. »

NOTES.

[1] C'était une pratique de la plus haute antiquité chez les Arabes, quand la pluie se faisait trop attendre, d'attacher des bourrées d'*ouschar* (*asclepias procera*) et d'un arbuste épineux nommé *sal'* (avec un *ayn* à la fin) à la queue et aux tendons des jambes de leurs vaches, et après les avoir chassées en cet état sur une montagne aride, de mettre le feu aux bourrées. Ils se figuraient que Dieu, prenant en pitié le sort de ces vaches, ferait tomber la pluie pour éteindre le feu.

[2] Voyez Medjnoûn et Leïla, par M. de Chézy.

[3] Ce n'est pas lui qui l'a tué; c'est Mouâwiyah; mais c'est Khâlid qui s'est rendu maître de la personne de Zouhayr. C'est lui qui commandait l'expédition ou, si l'on veut, le guet-apens. Cela suffit pour accomplir le vœu de Khâlid, et justifier l'expression dont il se sert.

[4] On est étonné de retrouver ce genre de mutilation chez les Arabes du Désert. Le fait est qu'un chef arabe ne peut pas devenir absolu sans devenir tyran. Les Titus sont le partage exclusif de l'Occident, encore y sont-ils rares. A la vérité l'absolutisme n'a jamais pris racine dans le Désert; mais, sitôt qu'il fut transplanté hors de l'Arabie, il poussa d'immenses rameaux, et couvrit d'une ombre pestilentielle toutes les contrées qu'il avait envahies.

[5] C'est-à-dire mille chameaux. Ceci est évidemment une hyperbole et ne doit s'entendre que des chefs.

JOURNÉE DE BÂTN-AQIL [1].

En cette journée fut tué Khâlid, fils de Djafar, au lieu nommé Batn-Aqil, et voici comment :

Khâlid était allé voir Aswad, fils de Moundhir et frère de Noumân, roi de Hîrah, accompagné de son neveu Ourwat-Arrahhâl fils d'Outbah fils de Djafar. Il se rencontra chez le frère du roi avec Hârith, fils de Zhâlim, fils de Ghayzh, fils de Mourrah, fils d'Awf, fils de Sad, fils de Dhoubyân [2]. Aswad leur ayant fait servir des dattes sur une nappe de cuir du Yaman, Khâlid, fils de Djafar, dit à Hârith, fils de Zhâlim : « O Hâri [3], est-ce que

tu ne me sais pas gré du service que je t'ai rendu, en te délivrant par un coup hardi de Zouhayr ton maître, et te laissant par sa mort chef de ta tribu? » — Alhârith répondit: « Je te paierai ce service, » — et sortit. (Voyez ce que j'ai dit dans une note précédente sur la théorie du bienfait 4.)

Aswad dit à Khâlid : « Pourquoi donc, étant mon hôte, as-tu excité ce chien à tenter un mauvais coup au mépris de la protection que je te dois? » Khâlid répondit: « Ne crains rien. Hârith n'est qu'un esclave d'entre mes esclaves; s'il me trouvait endormi, il n'oserait pas me réveiller; » — et la nuit étant venue, il se retira sous sa tente. Ourwat-Arrahhâl lui reprocha son imprudence; puis ils se couchèrent, et les rideaux de la tente furent boutonnés sur eux.

Or Alhârith avait amené avec lui un valet de la tribu de Mouhârib, nommé Khirâsch. Quand tous les yeux furent assoupis, Hârith fit sortir sa chamelle, et dit à Khirâsch : « Va m'attendre en tel lieu (qu'il désigna). Si au lever de l'étoile du matin, je ne t'ai pas rejoint, ne m'attends plus, et va où tu voudras. » Ensuite il se dirigea sur la tente de Khâlid, en fit sauter les boutons d'un coup de sabre, et dit à Ourwah qu'il trouva éveillé : « Tais-toi; ce n'est pas à toi que j'en veux. » — C'est ainsi qu'Abou-Oubaydah rapporte le fait. D'autres disent qu'Ourwat-Arrahhâl était endormi, qu'il ne s'éveilla qu'au moment où Hârith tombait sur son oncle, et qu'il cria aussitôt : « O protection du roi! » (c'est-à-dire « Au secours! ») — On vint à lui, mais trop tard. Le coup était frappé, et Hârith avait pris la fuite.

Il y avait alors chez Aswad, fils de Moundhir, une femme des Banoû-Amir, nommée Moutadjarridah, qui, en apprenant le meurtre de Khâlid, déchira le devant de sa chemise, et poussa des cris lamentables. C'est à ce sujet qu'Abdallah, fils de Djadah, poëte âmiride, a dit dans ses vers :

« La fille d'Amir, ô Khâlid, déchira sa chemise à la nouvelle de ta mort, et répandit sur toi des pleurs mérités. »

« O Hârith, si tu l'avais éveillé avant de lever ton bras sur lui, tu ne l'aurais point trouvé tremblant, éperdu, ni lent à se défendre. »

« Mes yeux furent inondés de larmes lorsque j'appris le sort du fils de Djafar. »

« Enfants de Dhoubyân, nous tuerons vos chefs, nous les tuerons, comptez-y, en représailles du meurtre de Khâlid, et nous ferons un exemple qui jettera l'effroi dans l'âme des méchants. »

« Lors donc que vous verrez venir un des nôtres en leste équipage, tenez-vous sur vos gardes, enfants de Dhoubyân! car nous ne cherchons pas une indemnité en chameaux. »

NOTES.

[1] Il y a ici une lacune que je suis forcé de remplir avec le roman d'Antar, faute de mieux. Je dis *faute de mieux*, parceque le récit de Maydâniyy étant en contradiction, sous plusieurs rapports essentiels, avec celui d'Abou-Oubaydah, ne me paraît pas plus digne de foi que celui de l'auteur d'Antar. (Voyez son commentaire sur le proverbe *Man yaschtarî sayfî wahâdhâ atharouh.*) Maydâniyy m'a l'air de n'avoir tenu aucun compte de la vérité historique. Il avait une collection d'adages à commenter, et il lui fallait une anecdote pour chacun. Il a donc choisi en toute occurrence, parmi les traditions (authentiques ou fabuleuses) parvenues à sa connaissance, celle qui cadrait le mieux avec le proverbe dont il s'agissait d'expliquer l'origine. Observez d'ailleurs qu'il a emprunté un grand nombre d'articles tout faits aux recueils de ce genre qui existaient déja de son temps, recueils auxquels le même reproche est applicable, et plus justement applicable; car, en sacrifiant la vérité traditionnelle aux convenances de ses Proverbes, Maydâniyy n'a fait que suivre le chemin battu. Il avait lu, du moins il l'affirme, les livres d'Assmaïyy et d'Abou-Oubaydah; mais, malheureusement pour nous, ce ne sont pas là les sources qu'il a mises le plus souvent à contribution. Je crois donc pouvoir placer son témoignage (sur les faits particuliers que j'ai à restaurer) au niveau de celui des *Anâtirah*, auxquels je les emprunte provisoirement. (*Anâtirah* est le pluriel d'*Antariyy;* on appelle ainsi les rhapsodes qui lisent dans les cafés les exploits d'Antar et des cavaliers de son temps.)

Voici le précis de ce qu'ils racontent en mauvaise prose rimée, entrelardée de vers boiteux :

« Après le meurtre de Zouhayr, les Absides marchèrent contre les Amirides (la tribu du meurtrier) en l'absence d'Antar, le plus valeureux cavalier des Absides et de toute l'Arabie, et leur ayant livré bataille, ils reçurent un échec au commencement de l'action. Mais Antar, selon son invariable usage, arriva au moment où tout était perdu, et rétablit leurs affaires en un tour de main. Les guerriers conduits par Antar tuèrent en cette rencontre deux cents cavaliers âmirides, parmi lesquels se trouvait Djandah, fils de Bakkâ, celui même qui, selon le roman, avait tué Zouhayr d'un coup de sabre à la tête. (Selon le récit authentique d'Abou-Oubaydah, ce Djandah faisait bien partie du guet-apens contre Zouhayr; mais ce fut l'aïeul de l'amante de Madjnoûn, Mouâwiyah, surnommée l'Akhyal, qui lui porta le coup mortel.) Après cette première victoire des Absides, les deux tribus s'étant retirées, chacune de son

côté, Khâlid, fils de Djafar, chef des Amirides, rassembla de nouvelles forces, et profita d'une nouvelle absence d'Antar pour attaquer les Absides. On conçoit qu'il eut d'abord le dessus, et Hârith, fils de Zhâlim, qui avait sollicité et obtenu le commandement de l'armée abside, ayant été mis en fuite, se trouva réduit à solliciter l'appui de Noumân, roi de Hîrah. Mais immédiatement après la déroute de Hârith, Antar arrive tout à point, comme la première fois, et rend la victoire à sa tribu. C'est alors que Khâlid, fils de Djafar, obligé de fuir à son tour, vient prier le roi de Hîrah de s'interposer comme médiateur entre les deux tribus belligérantes. Noumân accepte ce rôle, et, comme préliminaires de la paix, réunit les deux chefs à un banquet diplomatique où l'on boit démesurément. Tout en buvant, Khâlid raconte les vicissitudes de la dernière journée, — comment il a d'abord battu à plates coutures Hârith fils de Zhâlim (ici présent), — et comment il a été battu ensuite par Antar, qui a remporté sur lui une victoire complète. Harith écoute ce récit avec une rage concentrée. Il est jaloux d'Antar, profondément humilié de sa propre défaite; et en vérité il y a de quoi, car si l'on réfléchit qu'Antar est le vainqueur du vainqueur de Hârith, on reconnaîtra tout de suite que la défaite de Hârith est une défaite *au carré*... Il lui faut donc une victime, et, doublement excité par la honte et le vin, il prend la résolution d'assassiner Khâlid dans la nuit. Il l'assassine effectivement, et puis s'échappe. On court après lui, mais inutilement. — Après ce nouveau meurtre, les deux tribus firent la paix, et agirent ensuite avec le plus parfait accord. »

Tel est en abrégé le récit des *Anâtirah*, qui vaut bien, à tout prendre, celui de Maydâniyy; car il s'accorde du moins avec la tradition d'Abou-Oubaydah sur deux points : le premier, que la rencontre de Hârith et Khâlid à la cour de Hîrah, chez Noumân ou Aswad, son frère, fut une rencontre *fortuite*; — et en second lieu, que l'assassinat de Khâlid est tout-à-fait *en dehors* de la querelle des enfants de Zouhayr. Or Maydâniyy veut nous faire croire le contraire, comme on le verra tout-à-l'heure.

Je n'en demande pas moins pardon à mes lecteurs d'avoir inséré dans un Mémoire historique un extrait de l'épopée du Vulgaire; ce n'est point que je partage l'intolérance des *Oulamâ* relativement aux contes qui se débitent dans les cafés, ou sous la tente des modernes Bédouins: loin de là; je suis enchanté que le *mob* arabe ait sa littérature, et je voudrais bien que le *mob* français eût la sienne. Mais, quand on a lu et compris les traditions originales d'Abou-Oubaydah, on ne saurait entendre sans dégoût la prose rimée de l'auteur de la Vie d'Antar, quel qu'il soit, et l'on s'indigne surtout de voir qu'il ait assez compté sur l'ignorance de ses lecteurs pour mettre dans la bouche d'Asmaïyy (l'un des précepteurs de Hâroûn Arraschîd) des récits où l'absurdité de nos romans de chevalerie se pavane dans les atours d'un langage platement prétentieux *. Au reste, pour peu qu'on médite sur le sort des traditions arabes, cette indignation fait bientôt place à une autre, bien autrement juste et profonde. Pourquoi ces *Oulamâ*, qui ont mis la Vie d'Antar à l'*index* comme *absurde*; — pourquoi ces savants-là ne nous ont-ils pas conservé le dépôt précieux des traditions originales d'Asmaïyy?

* Je ne fais ici qu'exprimer sous une forme française le dédain des littérateurs arabes.

Pourquoi ont-ils négligé, oublié, perdu leurs propres annales, abandonné l'étude de l'antiquité, et préféré à la vérité historique le dédale des absurdités théologiques? N'ont-ils pas bien mérité l'affreuse déconsidération où ils sont tombés de nos jours, ceux qui ont fait un si sot emploi de leurs facultés intellectuelles?

Je passe au récit de Maydâniyy, qui a pour objet d'expliquer l'origine de cet adage : *Man yaschtarî sayfî, etc.*, c'est-à-dire,

« Qui veut acheter mon sabre? Voilà de ses coups! »

Il a emprunté à Moufaddal, fils de Salamah, une petite anecdote tout arrangée pour son petit proverbe. La voici :

« Le premier qui ait fait entendre ces paroles est Hârith, fils de Zhâlim, et voici à quelle occasion. Khâlid, fils de Djafar, ayant tué Zouhayr, fils de Djazîmah, roi des Absides, se vit à l'étroit sur la terre, sachant bien que la postérité de Ghatafân (dont les Absides faisaient partie) ne le laisserait pas tranquille. Il alla donc se réfugier près de Noumân, et implora sa protection. Noumân l'accueillit, lui et son frère Outbah, fils de Djafar, et tout son monde. Cependant Qays, fils de Zouhayr, fit des préparatifs de guerre contre les Amirides; mais l'hiver étant survenu (avec la disette, — disette *relative*), il fut obligé de différer sa vengeance. Lors Hârith, fils de Zhâlim (de la tribu de Dhoubyân, qui était, ainsi que la tribu d'Abs, issue de Ghatafân), dit à Qays (fils et successeur du roi assassiné) : « Je te laisse le soin de la guerre, ô Qays; toi et les tiens, vous vous y entendez mieux que moi. Mon affaire est d'atteindre Khâlid et de le tuer. Je me charge de cette entreprise, et je pars. » — « Mais, dit Qays, Noumân lui a ouvert un asile. » — « Je te dis que je le tuerai jusque dans le giron de Noumân. »

« Or Noumân avait fait dresser une tente pour Khâlid et son frère, et il partageait avec eux son repas et son vin, quand Hârith arriva, suivi d'un valet de la tribu de Mouhârib, et se fit annoncer. Le roi ordonna son admission immédiate, et le reçut avec des démonstrations de joie; car Hârith avait un extérieur agréable et une conversation attachante; il savait mieux que personne toutes les circonstances des journées célèbres, et les racontait parfaitement. Noumân lui fit donc l'accueil le plus distingué. Khâlid en fut piqué au vif, et tout en mangeant des dattes avec le roi et Hârith, il dit à ce dernier : « Abou-Laylâ (c'était le surnom de Hârith), tu ne me remercies pas?» — « Et de quoi? » — « N'est-ce pas moi qui ai tué Zouhayr, et n'es-tu pas devenu par sa mort chef de Ghatafân? » (Il veut dire « l'un des chefs de Gatafân. »)

« Hârith tenait une poignée de dattes pendant que Khâlid l'apostrophait ainsi; la main commença aussitôt à lui trembler, et les dattes lui échappaient en même temps qu'il disait : « C'est donc toi... qui as tué... Zouhayr? »

« Noumân ayant observé l'émotion terrible à laquelle Hârith était en proie, toucha légèrement Khâlid de l'extrémité de sa canne, en lui disant : « Tu mourras de la main de cet homme. »

« Quelques instants après, Khâlid et son frère se levèrent, et, laissant Hârith avec le roi, se retirèrent dans leur tente; après en avoir boutonné les rideaux, ils se couchèrent et s'endormirent. Hârith sortit à son tour, et fit préparer sa monture, puis se rendit à la tente de Khâlid, dont il enleva

les boutons d'un coup de sabre. Il entra, et ayant trouvé les deux frères endormis, il commença par éveiller Khâlid. Lorsque celui-ci fut debout : —« As-tu donc cru, » lui dit Hârith, « que tu pouvais répandre impunément le sang de Zouhayr ? » — et tombant sur lui à coups de sabre, il le tua. Outbah s'étant éveillé au moment du meurtre, Hârith lui dit : « Si tu souffles, je t'étends à côté de lui ! » — puis il sortit, monta à cheval, et prit la fuite.

Il n'eut pas plus tôt tourné le dos, qu'Outbah se précipita hors de sa tente, et, parvenu à la portière de celle du roi, s'écria : « Qu'est-ce donc que la protection royale ? » On lui répondit : « Ne crains rien. » — « Sachez, dit Outbah, que Hârith a tué Khâlid dans sa tente, et que l'asile du roi est violé. »

« Noumân envoya aussitôt sa cavalerie à la poursuite de Harith. On l'atteignit avant l'aurore ; mais il fit tête aux cavaliers, et en tua un grand nombre. Il ne donnait point sur un groupe qu'il ne le dispersât ; il ne chargeait point un cavalier qu'il ne le mît hors de combat, et, en faisant des prodiges de valeur, il chantait sur le mètre appelé *radjaz :*

« Mon nom est Abou-Laylâ ; celui de mon sabre est Maloûb. »

« *Qui veut acheter mon sabre ? — Voilà de ses coups !* »

« Il fit tant de peur aux cavaliers de Noumân qu'ils lâchèrent pied et retournèrent au camp *. — Ce proverbe s'emploie pour effrayer quelqu'un par la perspective d'un mal avec lequel il a fait connaissance. »

Je ne doute pas que l'anecdote de Maydâniyy ne soit reçue par bien des gens comme une bonne histoire ; et si Dieu me prête vie, je pourrai bien traduire quelque jour les proverbes de Maydâniyy d'un bout à l'autre ; mais ce ne sont pas les bonnes histoires que je cherche à présent ; — je cherche la poésie et la vérité, que j'ai toujours crues inséparables.

[2] La tribu de Dhoubyân était, ainsi que la tribu d'Abs, issue de Ghatafân, et avait été assujettie à Zouhayr, chef des Absides, avec toutes les tribus issues de Hawâzin. J'ai lieu de croire qu'il en était de même des Soulaymides, auxquels appartenait Sakhr, fils de Scharîd. Si l'on peut y joindre Bâhilah, Fahm et Adwân, le petit roi Zouhayr aurait gouverné despotiquement pendant un temps tous les Arabes de la tige de Qays-Aylân.

3 Les anciens Arabes aimaient à abréger les noms propres au vocatif. Ce retranchement de quelques lettres, dans la compellation, n'était pas obligé, mais indiquait probablement une sorte de familiarité, comme, en anglais, Harry au lieu de Henry, Dick au lieu de Richard, etc.

4 Pour comprendre tout ce qu'il y a d'amer et d'humiliant dans le propos de Khâlid, il faut se souvenir que celui auquel il s'adressait était de la même souche que le roi assassiné ; tous les deux étaient issus de Ghatafân : les tribus d'Abs et de Dhoubyân étaient sœurs, et quelque tyrannique qu'eût été le gouvernement de Zouhayr, il y avait une ironie révoltante de la part de Khâlid à réclamer du Dhoubyânide un tribut d'actions de graces pour un acte qui, selon les mœurs arabes, appelait sur lui la vengeance des Banoû-Dhoubyân à défaut de celle des Banoû-Abs. Khâlid compromettait par ce propos

* Ces prouesses, dont Abou-Oubaydah ne dit pas un mot, se retrouvent, comme de juste, dans le roman. Là, du moins, elles sont à leur place.

l'inviolabilité de l'asile royal, ainsi qu'on le lui fit remarquer ; car le plus rigoureux de tous les devoirs pour un Arabe est de veiller à la sûreté de son hôte ; d'où il résulte que celui-ci en s'exposant à une mort violente, expose à l'infamie le maître de sa demeure temporaire.

JOURNÉE DE RAHRAHAN.

(Selon le récit d'Abou-Oubaydah, fils de Mouthannâ.)

Aussitôt Khâlid tué, Hârith, fils de Zhâlim, prit la fuite, et, après avoir couru le monde [1], vint se réfugier chez Mabad, fils de Zourârah, de la tribu des Banoû-Tamîm. A cette époque Zourârah n'existait plus. Mabad ayant promis son appui au fugitif, les Banoû-Tamîm lui dirent : « A quoi penses-tu d'accueillir ce malencontreux? Veux-tu attirer sur nous la colère d'Aswad? » En conséquence les Tamîmides séparèrent leur cause de celle de Mabad, à l'exception des Banoû-Mâwiyyah et des Banoû-Abdallah-ibn-Dârim, qui demeurèrent unis au protecteur de l'étranger.

Laqît, autre fils de Zourârah, composa à cette occasion un poëme satirique où il passe en revue les nombreuses familles de la tribu de Tamîm, et les fustige tour-à-tour. Les familles d'Adiyy et de Taym sont celles qu'il maltraite le plus :

« Mais rien de plus piteux, au jour du danger, que les enfants d'Adiyy et de Taym ; ce n'est pas chez eux qu'il faut aller chercher des champions. »

« Lorsque leurs lances paraissent sur l'horizon avec Zayd en tête, l'ennemi est bien tranquille ; — il sait depuis long-temps que les lances de Zayd ne font pas de mal. »

Cependant Ahwass fils de Djafar fils de Kilâb, le frère de Khâlid assassiné, ayant été informé du lieu où Hârith, fils de Zhâlim, s'était réfugié, vint attaquer Mabad son hôte. Leur rencontre eut lieu à Rahrahân, non loin d'Oukâzh, dans le Hidjâz. Les Tamîmides furent mis en déroute ; et Mabad, fils de Zourârah, fait prisonnier. Ceux qui le prirent étaient deux frères, Amir et Toufayl, fils de Mâlik fils de Djafar fils de Kilâb.

Laqît, fils de Zourârah, vint les trouver pour traiter avec eux de la rançon de son frère, et leur dit : « J'ai deux cents chameaux à votre service. » — Les fils de Mâlik lui répondirent : « Tu es chef d'Ilyâs, et Mabad ton frère est chef de Moudar [2] ; nous n'ac-

cepterons pour lui que la rançon d'un roi. » — Mais Laqît ne voulut point entendre à une augmentation. « Notre père, dit-il, nous a recommandé, et c'est une de ses volontés testamentaires, de ne pas ajouter un seul chameau aux deux cents qui forment depuis long-temps le prix commun de nos rançons. » — Alors Mabad dit à Laqît : « Ne m'abandonne pas, ô Laqît; j'en jure par Dieu, si tu me laisses aujourd'hui entre leurs mains, tu ne me reverras jamais ! » — « Patience, mon frère, » repartit Laqît, « car si je cède, que deviendra le testament de notre père, qui nous disait : Ne vous laissez pas manger par les Arabes, et n'élevez point le taux de vos rançons au-dessus du prix courant d'un cavalier de votre peuple, de peur que les loups ravissants qui infestent le pays ne se jettent sur vous, attirés par l'appât que vous leur aurez offert? » — Et Laqît s'en alla sans avoir racheté Mabad.

On dit que les vainqueurs lui interdirent l'eau, et lui firent éprouver tant de mauvais traitements qu'il mourut d'inanition. Mais, suivant un autre récit, Mabab refusa de boire et de manger, et mourut volontairement de faim et de soif. Amir, fils de Toufayl, fait allusion à ce fait dans le vers suivant :

« Nous avons assouvi nos longs ressentiments contre la tribu des Absides, et c'est chez nous que Mabad est mort d'inanition. »

Le poëte Djarîr a célébré la journée de Rahrahân dans ces vers :

« Et dans la nuit qui suivit l'affaire de Rahrahân, quelle déroute fut la vôtre, ô enfants de Tamîm! Vous ne songiez pas alors au butin. »

« Vous abandonnâtes Mabad dans les fers... Et lequel de vos frères captifs n'avez-vous pas abandonné? »

Un autre poëte a dit :

« A Rahrahân, au jour où Mabad fut fait captif, les vainqueurs *épousèrent* vos filles, ô enfants de Tamîm, — sans avoir préalablement payé le douaire à leurs pères. »

NOTES.

[1] On verra plus loin ce qui avint au meurtrier de Khâlid avant son arrivée chez Mabad, et toute la suite de son histoire jusqu'à sa mort.

[2] Moudar, dix-septième aïeul de Mahomet, eut deux fils : Annâs autrement

dit Qays-Aylân, et Ilyâs. Les vainqueurs descendaient du premier de ces fils, et les vaincus du second. Il y a dans le texte : « Tu es chef d'Annâs, » ou, en prenant *annâs* comme nom appellatif, « Tu es chef des hommes ; » mais c'est une erreur du copiste : il faut lire *Ilyâs*, et pour obtenir cette transformation dans l'écriture arabe, il suffit de placer deux points au-dessous du mot, au lieu d'un seul point au-dessus. Ces deux qualifications de « chef d'Ilyâs » et « chef de Moudar » sont assurément très-hyperboliques ; car, non-seulement, Mabad n'est pas chef de toute la postérité de Moudar, puisque les vainqueurs en sont aussi bien que les vaincus, mais il ne l'est pas même de toute celle d'Ilyâs ; il est chef nominal de la tribu de Tamîm et rien de plus ; — et ce qui prouve combien son autorité est précaire dans cette tribu, c'est la défection de la majorité des Tamîmides par suite de la protection accordée à Hârith. Mais on conçoit que les vainqueurs, qui prétendent à une rançon royale pour Mabad, ont intérêt à exagérer la dignité du captif. Dans leur exagération ils sont bien près de la limite, puisqu'il n'y avait chez les Arabes ismaélites ou adnânides que deux degrés au-dessus de la dignité de chef de Moudar, nommément Nizâr et Maadd. Ce dernier nom comprenait, comme on l'a vu, tous les Arabes qui n'étaient pas d'origine yamanique (dans le système des généalogistes du Hidjâz.) — En nommant Laqît, chef d'Ilyas, et Mabad, chef de Moudar, les vainqueurs indiquent que le rang du captif est plus élevé que celui de son frère. Mabad était sans doute l'aîné des fils de Zourârah, dernier roi ou chef de toutes les familles de Tamîm.

— En refusant de payer pour son frère une rançon royale, Laqît n'avait-il point d'autres raisons que celle qu'il allègue ? N'était-il pas bien aise de succéder à Mabad ? — Je n'hésite pas à répondre que non. Pour comprendre les Bédouins, il faut croire à l'amitié fraternelle. — Et puis Laqît ne se fera-t-il pas tuer pour venger son frère ?

JOURNÉE DE SCHIB-DJABALAH.

Selon Abou-Oubaydah, la journée de Schib-Djabalah, c'est-à-dire du ravin de Djabalah, est l'affaire la plus considérable que les Arabes aient jamais eue entre eux. Voici comment elle fut amenée.

Après le combat de Rahrahân, Laqît, fils de Zourârah, s'occupa de rassembler des forces contre les Amirides. Or il s'écoula un an entre la journée de Rahrahân et celle de Schib-Djabalah ; celle-ci eut lieu quarante ans avant l'islamisme, c'est-à-dire dans l'année où naquit l'Envoyé de Dieu (sur qui Dieu répande ses bénédictions et ses grâces !).

A cette époque, les Absides étaient unis par des serments avec les Amirides, et comme la guerre célèbre sous le nom de guerre de Dâhis [1] avait déja éclaté entre les tribus d'Abs et de Dhoubyân,

Laqît s'adressa aux Dhoubyânides pour obtenir des secours contre les enfants d'Amir. Ses demandes furent accueillies, et non-seulement les Dhoubyânides, mais encore toutes les tribus issues de Ghatafân, les Badrides exceptés, épousèrent sa querelle (il faut encore en excepter les Absides qui, comme on vient de le voir, faisaient alors cause commune avec les Banoû-Amir; mais comme ils formaient à eux seuls une tribu considérable, on ne les comprenait pas toujours, dans l'usage, sous la dénomination collective de Ghatafân. Le passage de Maydâniyy que j'ai inséré dans une des notes précédentes met cet usage en évidence; car Hârith y est nommé chef de Ghatafân, quoiqu'il n'eût assurément aucune autorité dans la tribu d'Abs que gouvernait Qays, fils de Zouhayr : si l'un des deux relevait de l'autre à l'époque dont parle Maydaniyy, Hârith relevait de Qays, non Qays de Hârith). Toutes les familles de la tribu de Tamîm en firent autant, à l'exception des Banoû-Sad. Les Banoû-Açad promirent aussi d'armer pour lui, à cause d'un serment qui les unissait aux tribus issues de Ghatafân (moins les Absides). Non content de ces alliances, Laqît alla trouver Djawn le Kalbide, roi de Hadjar (de race yamanique), et lui dit: « Serais-tu d'humeur à entrer pour ta part dans une expédition contre des brigands dont les troupeaux couvrent la terre, et à m'envoyer tes deux fils à ces conditions: — que dans le partage des bénéfices que nous aurons faits à nous trois, le butin et les prisonniers seront pour eux et le sang pour moi[2]? » — Djawn accepta la proposition et fixa l'entrée en campagne à un an de là. Laqît alla ensuite chez Noumân, roi de Hîrah, et lui demanda du secours, en lui offrant, comme à l'autre, l'appât d'un riche butin. Noumân agréa sa demande; car Laqît était un homme de bonne mine, et qui savait traiter avec les rois[3].

Lors donc qu'on fut au bout de l'an, à dater de l'affaire de Rahrahân, les troupes auxiliaires se rendirent auprès de Laqît. Sinân le Mourride, fils d'Abou-Hârithah, vint avec les forces de Ghatafân. Ce Sinân est le père de Harim-le-Généreux. Les Banoû-Açad arrivèrent en même temps. Djawn, roi de Hadjar (Bahrayn), envoya ses deux fils Mouâwiyah et Amr. Noumân envoya son frère utérin, Hassân fils de Wabrah, de la tribu (yamanique) de Kalb. Toutes ces forces réunies marchèrent contre les Banoû-Amir.

Mais avant leur entrée en campagne, les Amirides, instruits des démarches de Laqît et de leur résultat, se préparaient à à le recevoir.

Ahwass, fils de Djafar, qui était alors le pivot sur lequel tournaient toutes les tribus issues de Hawâzin (*litt.* « la meule » ou « le moulin » de Hawâzin), disait à Qays, fils de Zouhayr, chef des Absides, devenu son allié:

— « Quel est ton avis? car tu as la prétention de trouver des ressources dans les conjonctures les plus difficiles.* »

—Qays répondit:

« Mon avis est qu'on transporte les femmes, les enfants et les troupeaux au fond du ravin de Djabalah, en sorte que nous n'ayons à nous défendre que d'un seul côté. Cependant Laqît, qui est un homme impétueux, ne manquera pas de s'engager dans le ravin avec tout son monde, et de lancer sa cavalerie à travers les difficultés du chemin. Je vous conseille donc de laisser vos chameaux sans boire ni manger durant plusieurs jours et plusieurs nuits, accroupis dans la montagne, le bras lié avec le canon; de vous mettre derrière eux, et de mettre derrière vous les enfants et les femmes. Tu commanderas aux piétons de se tenir près des chameaux, et au moment où l'ennemi nous donnera l'assaut, de délier leurs bêtes et de les prendre par la queue (pour les diriger à droite ou à gauche par une torsion convenable de ce membre). Les chameaux, impatients de regagner le pâturage et l'abreuvoir, se précipiteront du haut de la montagne avec une force irrésistible. La cavalerie suivra les gens de pied, qui suivront les chameaux. Les chameaux renverseront, écraseront tout ce qui se trouvera sur leur passage, et lorsque nos cavaliers joindront l'ennemi, son affaire sera déja faite. » —

Ahwass, fils de Djafar, trouva l'avis de Qays excellent, et le suivit de point en point.

Or les Amirides avaient alors pour auxiliaires (outre les Absides) les Ghaniyyides combinés avec les Kilâbides (la tribu de Ghaniyy était issue de Ghatafân, et pourtant le narrateur ne l'a point exceptée plus haut des tribus ghatafânides dans l'énumé-

* Qays avait une grande réputation d'habileté. C'est l'Ulysse de l'*épopée* d'Antar.

ration des auxiliaires de Laqît), les Bâhilides avec les Banoû-Ssab (ces derniers appartenaient à la tribu de Bakr-ibn-Wâïl). La bande de Mouaqqir-Albâriqiyy était combinée avec les Banoû-Noumayr-ibn-Amir. Enfin les Amirides avaient avec eux toutes les tribus issues de Badjîlah (fils d'Anmâr, fils de Nizâr, fils de Maad), moins les Qaysides.

Lorsque Laqît et les rois ses alliés arrivèrent à Djabalah avec toutes leurs forces, l'ennemi s'était déja retranché dans la montagne. Ils firent donc halte à l'entrée du ravin. Alors un homme des Banoû-Açad leur dit: « Fermez l'embouchure de cette gorge, et affamez-les dans leur fort, et de par Dieu vous les verrez bientôt descendre un à un, et tomber à vos pieds comme les crottes de chameau tombent l'une après l'autre du derrière de la bête. » Mais cet avis n'allait pas à l'impatience de Laqît, et sa cavalerie entra dans la montagne.

Cependant les Amirides tenaient leurs chameaux liés après trois « quintes de soif, » ce qui veut dire que ces animaux avaient été onze jours et douze nuits sans boire. (Dans le langage du Désert, un chameau a subi « une quinte » (*khims*), quand il a été privé d'eau dans un intervalle tel que celui du dimanche soir au jeudi matin.)

Lorsque la tête de la colonne ennemie fut parvenue près de leur fort, ils lâchèrent les nœuds qui retenaient leurs bêtes, et celles-ci s'élancèrent vers la plaine avec des mugissements de desir qui firent trembler la montagne. La commotion fut telle, que les assaillants se crurent au premier moment surpris par un tremblement de terre. Les chameaux, suivis et gouvernés par les gens de pied, écrasèrent tout ce qui s'opposait à leur passage. Parmi ces animaux furieux se trouvait un chameau borgne qu'un enfant gaucher tenait par la queue, et l'enfant (mis en verve par le fracas de l'avalanche dont il faisait partie) improvisait sur le mètre appelé *radjaz*, en disant:

« Je suis le petit gaucher, »
« Pendu au chameau borgne; »
« Il y a en moi du bon et du mauvais; »
« Mais le mauvais l'emporte. »

L'armée de Laqît fut mise en déroute. Laqît lui-même fut tué. Hâdjib, son frère, fut fait prisonnier; celui qui le prit était

Dhou'rrouqaylah. Sinân, fils d'Aboû-Hârithah, tomba au pouvoir d'Ourwat-arrahhâl, qui le relâcha sans rançon, après lui avoir fait subir la tonsure, etc., etc.

NOTES.

[1] La guerre de Dâhis, qui dura quarante ans entre les tribus d'Abs et de Dhoubyân, avait eu pour principe une course de chevaux avec pari. Sous quelques rapports, on peut dire que les Arabes formaient autrefois une société d'enfants, isolée par ses déserts de la grande société des hommes du Vieux-Monde. Ils passaient leur vie à jouer et à se disputer sans qu'aucun étranger intervînt dans leurs jeux ou leurs querelles. Ils étaient divisés en tribus, c'est-à-dire en familles, qu'unissait un lien fédéral ou quasi-fédéral, fort aisé à définir du point de vue où je suis placé, mais non pas de manière à satisfaire l'esprit d'un publiciste dont les catégories sont toutes faites. Du moins ai-je lieu de craindre que ce publiciste-là ne repousse ma définition provisionnellement, sauf à l'accepter plus tard, quand je pourrai mettre sous ses yeux la collection des traditions que le temps a respectées. En effet, la fédération arabe-maaddique ne reconnaissait ni gouvernement central ni pouvoir législatif. Elle n'était pourtant pas sans assemblée nationale, puisqu'elle avait la foire d'Oukâzh, et (immédiatement après la clôture de la foire) le concours du Haddj à la Mecque et aux environs. Elle n'était pas non plus sans loi constitutionnelle, puisque les hostilités de tribu à tribu cessaient d'un commun accord pendant quatre mois de l'année. Ces mois de trève, qu'on appelait mois sacrés, n'étaient pas toujours les mêmes, et je dois reconnaître ici que ma première proposition a besoin d'être restreinte; car la postérité de Kinânah, dont les Qourayschides faisaient partie, avait le privilège législatif de déplacer les trèves ou de les *proroger*. Cette prorogation se faisait d'une manière solennelle à l'issue des cérémonies du *Haddj* ou *Mawsim*, cérémonies que Mahomet a sanctionnées, telles à-peu-près que le paganisme les observait, et qui sont encore aujourd'hui le but religieux du pèlerinage de la Mecque. Mais il interdit, ou, pour parler le langage des musulmans, *Dieu* interdit dans l'Alcoran la prorogation d'un ou plusieurs mois sacrés; *il* abolit ensuite cette disposition par deux autres, dont l'une défendait la guerre entre musulmans d'une manière absolue, et l'autre la recommandait en tout temps contre les infidèles. Les mois sacrés dans le paganisme et au commencement de l'islamisme étaient: Dhou'lqadah, époque de la foire abolie, Dhou'lhiddjah, époque des cérémonies du Haddj, Moubarram et Radjab. Les trois premiers mois se suivent; le dernier est séparé du troisième par un intervalle de cinq mois: or ce mois de Radjab était justement le plus sacré de tous, — admirable provision, qui forçait un vainqueur impitoyable à s'arrêter tout court au milieu d'une guerre d'extermination. Voici ce que Djawhariyy nous apprend au sujet de la transposition d'un mois sacré dans le paganisme:

« Au retour de Mina (la vallée des sacrifices qui se font à l'époque du Mawsim) un homme de la postérité de Kinânah se levait et disait: « Je suis

4.

celui dont l'arrêt est irréfragable. » Le peuple répondait : « Proroge-nous un mois ; » c'est-à-dire : Écarte de nous l'inviolabilité de Mouharram et reporte-la sur *Safar* (le mois suivant). Car les Arabes supportaient impatiemment une période de trois mois consécutifs, durant lesquels toute « expédition » leur était interdite, attendu qu'ils vivaient « d'expéditions. » (On conçoit qu'il faut entendre par *expédition* le vol des troupeaux à main armée de tribu à tribu *.) En conséquence l'homme de Kinânah levait l'interdiction de Mouharram. »

Je ne sache point d'autre acte législatif qui marquât l'assemblée du Haddj, dont l'objet était d'ailleurs purement religieux. Quant à l'assemblée d'Oukâzh, ce n'était point un congrès gouvernemental, mais, comme je l'ai dit ailleurs, un congrès poétique, et de même que la vertu est le lien des républiques et l'honneur le lien des monarchies, — le lien de la fédération maaddique était LA POÉSIE, c'est-à-dire l'honneur et la vertu ** à l'état de passions chevaleresques. Et voilà une des raisons pour lesquelles les tribus se faisaient perpétuellement la guerre. De quoi se serait-on vanté si l'on ne s'était pas battu ? Il n'y a point de poésie héroïque sans héros, ni de héros sans combats ; il fallait donc se battre, mais avec qui ? — Avec l'étranger ? — Pendant des siècles c'eût été folie de l'aller chercher ; il y avait entre lui et les Arabes une trop grande disproportion de forces. De son côté, l'étranger reculait devant des solitudes arides où les seuls Arabes peuvent vivre. Ils étaient donc réduits à se battre entre eux pour avoir des sujets de poëmes ; et comme le premier besoin d'un poëte est de réciter ses vers devant une assemblée nombreuse, on était convenu de se réunir tous les ans à la foire d'Oukâzh, dont l'ouverture coïncidait avec celle de la plus longue période sacrée, — pour y faire assaut de vanteries.

Mahomet savait bien que le levier politique des Arabes était la poésie ; mais il n'avait garde de leur parler en vers. Les exigences de leur métrique eussent garrotté sa pensée, et pour les nouveautés qu'il méditait il fallait une poésie nouvelle. Cette poésie nouvelle, il la conçut et la réalisa dans l'Alcoran, dont chaque sourah ou chapitre est, comme on sait, un poëme en prose poétique, avec une rime unique qui reparaît à des intervalles inégaux.

Les ennemis de Mahomet savaient tout aussi bien que lui quelle était en Arabie la valeur d'un poëte, considéré comme *effet public*, au *cours* de leur temps. J'en trouve la preuve dans un trait historique dont nous devons la connaissance au patriarche des études orientales, et que je vais citer en entier :

« Ascha, ayant fait des vers en l'honneur de Mahomet, se mit en route pour « aller le trouver. Les Koreïschites, qui en furent instruits, lui dressèrent une « embuscade sur sa route, dans la crainte que sa réputation n'ajoutât au cré- « dit de Mahomet, et ne favorisât le succès de ses entreprises. Quand il fut près « d'eux, ils lui demandèrent où il allait. — Je vais trouver, leur dit-il, votre « compatriote pour embrasser l'islamisme. Ils lui dirent alors : — Il te défendra « certaines choses que tu aimes beaucoup. Ascha s'informa quelles étaient ces

* *Materia munificentiæ per bella et raptus. Nec arare terram aut exspectare annum, tam facile persuaseris quam vocare hostes et vulnera mereri. Pigrum quin immo et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.* XIV. Ce préjugé subsiste encore dans toute sa force chez les modernes Bédouins.

** De ces deux mots le premier embrasse jusqu'aux débauches de la vengeance, le second doit être pris dans l'acception antique.

« choses. — C'est la fornication, lui dit Abou-Sofyân. — Elle m'a quitté, ré-
« pondit Ascha, ce n'est pas moi qui l'ai quittée. — Et quoi encore ? ajouta-t-il.
« — Les jeux de hasard, répondit Abou-Sofyân. — Peut-être, dit Ascha, trou-
« verai-je auprès de lui un plaisir qui me dédommagera de la privation de
« celui-là. Puis il ajouta : — Que me défendra-t-il encore? — L'usure, reprit
« Abou-Sofyân. — Je n'ai jamais emprunté ni prêté, dit le poëte. Y a-t-il encore
« autre chose? — Oui, dit Abou-Sofyân ; il t'interdira le vin. — En ce cas, dit
« Ascha, je reviendrai chercher le reste d'eau que j'ai laissé à Mihras, et je le
« boirai. — Veux-tu, lui dit alors Abou-Sofyân, accepter un parti meilleur
« pour toi que le projet que tu as formé? Nous sommes maintenant en trêve
« avec Mahomet. Nous te donnerons cent chameaux, à condition que tu re-
« tourneras dans ton pays et que tu y resteras cette année. Tu verras ce que
« deviendra notre querelle. Si nous avons l'avantage sur lui, tu auras reçu
« une indemnité. Si au contraire c'est lui qui a l'avantage, tu reviendras le
« trouver. Ascha accepta ces conditions. Abou-Sofyân dit aux Koreïs-
« chites : Si Ascha va trouver Mahomet et s'attache à lui, *il enflammera par ses*
« *vers les Arabes contre vous ;* donnez-lui donc cent chameaux (voilà *la cote.*)
« Les Koreïschites y consentirent, et Ascha ayant reçu les cent chameaux, s'en
« retourna dans son pays : mais quand il fut arrivé au lieu qu'on nomme *Man-*
« *fouha,* son chameau le jeta par terre, et il mourut. On voit encore son tom-
« beau à Manfouha, lieu du Yémâma où il faisait sa demeure, et qu'il a célébré
« dans ses vers. » (*Chrest. ar.* tome II, p. 476, 2ᵉ édit.)

Dans la fédération maaddique, chaque tribu ou famille reconnaissait pour chef l'homme le plus *considérable* de la tribu ; c'était toujours le fils aîné ou le frère du dernier *sayyid* ou chef ; du moins n'ai-je encore vu aucune exception à cette règle *. Les Arabes d'autrefois (comme ceux d'à présent) ne donnaient leurs filles en mariage qu'à des gens qui valussent autant qu'eux ou plus qu'eux dans leur opinion. La fille d'un *vir fortis* devenait donc toujours le partage d'un *vir fortis.* Il en résultait qu'une portion de la semence du brave avait l'avantage de tomber dans un moule généreux. Je parle en ce moment le langage des Arabes, qui, comme on sait, attachaient une grande importance à leurs généalogies. Persuadés que les qualités bonnes ou mauvaises se transmettent avec le sang dans l'homme, comme dans le cheval, ils étaient extrêmement fiers de l'illustration de leurs aïeux paternels et maternels. Le panégyrique complet d'un héros arabe devait comprendre celui de sa mère et de ses oncles maternels ; car ils pensaient qu'un homme honorable se reflète presque toujours dans le fils de sa sœur **. De là ces épithètes de *karîm alkhâl, scharîf alkhâl,* qui ne sont pas encore tombées en désuétude, et qui impliquent l'éloge de l'homme auquel on les attribue, quoique, dans la réalité grammaticale, elles expriment seulement que cet homme a un oncle maternel d'un caractère élevé. En somme, il n'y avait point chez les Arabes de distinction de castes, dans l'acception rigoureuse du mot, puisque les esclaves venaient du dehors ; mais il n'en est pas moins vrai que la gloire et les richesses hérédi-

* *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* VI. Chez les Arabes, les chefs de tribu avaient le commandement militaire ; mais ils pouvaient le déléguer dans certains cas.

** *Sororum filiis idem apud avunculum, qui apud patrem honor. Quidam sanctiorem arctioremque hunc nexum sanguinis arbitrantur, etc.* XX.

taires de certaines familles établissaient au sein des tribus des différences analogues à celles que l'on observe dans toutes les sociétés humaines. Quant aux hommes de sang mêlé qui avaient de la tête et du cœur, comme Antarah, Schanfarâ, Taabbata-Scharran et tant d'autres, leur position sociale était fort triste. Presque aussi noirs qu'eux, leurs compatriotes de sang arabe pur les tenaient à une distance désespérante, et que l'on eût trouvée bien ridicule à Venise après le mariage d'Othello. Point de Desdémone, même cuivrée, pour les Othello arabes. — Le pauvre Schanfarâ fut rappelé à l'ordre par un bon soufflet pour avoir traité de sœur (d'autres disent pour avoir essayé d'embrasser) une petite bergère cuite au soleil et probablement fort sale, mais de père et mère libres. Il s'en vengea par une effroyable série d'homicides, et n'en fut pas moins malheureux. — Antar ou Antarah, fils, comme Schanfarâ, d'un homme libre, a, comme lui, une esclave pour mère. En conséquence il est réduit à faire des prodiges de valeur pour arriver à quoi? — à obtenir la main de sa cousine germaine. — Quant aux filles de haut lieu, ces aigles qu'on nommait « corbeaux » *aghribah* (à cause de la couleur de leur peau), ne devaient pas y penser; ils ne devaient pas les regarder même de loin. — Antar est le plus valeureux cavalier de sa tribu et de toute l'Arabie; et pourtant, après la mort de Zouhayr, il ne vient à l'esprit de personne qu'Antar doive lui succéder au préjudice de Qays, fils aîné de Zouhayr; mais Qays est aussi un héros. En général, comme les descendans des hommes courageux étaient sans cesse appelés à donner des preuves de courage; comme leur vie était sans cesse exposée, non-seulement dans les combats, mais sous la tente (car les mœurs arabes comportaient dans certains cas ce que nous nommons un assassinat) — enfin comme un chef de tribu était écrasé de charges, et que son autorité était très-souvent méconnue *, — on conçoit que la naissance la plus illustre ne pouvait jamais tenir lieu de mérite personnel, et aussi que la dignité de chef de tribu ne devait pas être fort enviée.

La guerre de Dâhis doit avoir commencé peu de temps après le meurtre de Khâlid et le rétablissement de la paix entre les tribus d'Abs et d'Amir.

Les assassinats que j'ai racontés et ceux que j'ai à raconter encore, devant naturellement laisser dans l'âme du lecteur une impression fâcheuse du caractère bédouin, la justice exige que je relate quelques-uns des faits où ce caractère apparaît dans toute sa pureté. — Je prie le lecteur bénévole d'excuser le décousu de mes notes, en considération des circonstances dans lesquelles j'écris. Le retour de la peste, qui, de bénigne qu'elle est à présent **, peut devenir très-meurtrière dans un mois, m'oblige d'en finir, et je ne puis faire pour le moment qu'un « Mémoire à consulter. » — Voici le fait:

Un peu avant l'époque où la guerre éclata entre les tribus d'Abs et de Dhoubyân, Rabî, fils de Ziyâd, de la première tribu, avait eu un différend avec Qays, fils de Zouhayr, c'est-à-dire avec son roi, à propos d'une cotte de mailles dont chacun d'eux réclamait la possession. Rabî l'emporta sur le roi, et enleva de haute lutte la cotte de mailles; mais il fut obligé de fuir aussitôt après, et s'alla mettre sous la protection des Banoû-Fazârah qui faisaient par-

* *Nec regibus infinita aut libera potestas, et duces exemplo potius quam imperio; si prompti, si conspicui, si ante aciem agant, admiratione præsunt.* VII.

** J'écrivais ceci vers la fin de février.

tie de la tribu de Dhoubyân. De son côté le roi Qays se vengea en prenant des chamelles laitières qui appartenaient à Rabî, et les échangeant à la Mecque contre des armes. Or Rabî et ses frères étaient les plus dignes hommes de toute l'Arabie, à telles enseignes qu'on les nommait partout les *kamalah*, c'est-à-dire « les parfaits. »

Les hostilités ayant commencé entre les tribus d'Abs et de Dhoubyân par le meurtre de Mâlik, fils de Houdhayfah, de la famille de Fazârah, les Absides s'empressèrent de payer le prix du sang aux parents du mort, en leur faisant livrer cent chameaux, composition qui fut acceptée par Houdhayfah. Mais ensuite, ce même Houdhayfah, dont le ressentiment n'était pas éteint, surprit et tua Mâlik, fils de Zouhayr, et frère de Qays. Alors les Absides dirent aux Fazârides : « Mâlik, fils de Zouhayr, va pour Mâlik, fils de Houdhayfah ; rendez-nous nos chameaux. » Houdhayfah ne voulut rien rendre.

Au retour de l'embuscade où Mâlik, fils de Zouhayr, avait été tué, un dialogue fort court eut lieu en présence de Rabî entre les Fazârides qui étaient restés chez eux et ceux qui revenaient de l'expédition : — « Eh bien, votre âne sauvage, qu'en avez-vous fait ? » demandèrent les premiers. — « Nous ne l'avons pas manqué. » — Rabî, qui était toujours sous la protection des ennemis de sa tribu, mais dans l'ignorance du meurtre qui venait d'être commis, leur demanda ce que signifiaient ces paroles mystérieuses. — « Cela signifie que nous avons tué Mâlik, fils de Zouhayr. » — « Eh bien, vous avez fait une infamie, » s'écria Rabî ; vous avez accepté une composition ; vous vous en êtes contentés ; vous l'avez trouvée suffisante ; et puis après... Vous êtes des hommes sans foi. » — « Ah ! si tu n'étais pas notre hôte, » repartirent les Fazârides, « nous t'aurions tué au premier mot. Tu as encore trois nuits à passer chez nous *. » (C'était le plus court délai qu'on pût accorder à un protégé dont on voulait se défaire.) — Rabî prit donc la fuite, et les Fazârides coururent après lui ; mais ils ne purent l'atteindre, et le fugitif ayant rejoint sa tribu fit sa paix avec le roi Qays.

[2] Il veut dire que le sang versé retombera sur lui seul. Il y a dans ces deux mots « pour moi, » qui correspondent exactement au *lî* du texte arabe, une énergie et une fierté qui tiennent aux mœurs militaires des Bédouins. Chez eux, un homme tué sur le champ de bataille constitue sa famille en état de vendette avec la famille ou la tribu du meurtrier, tout comme ferait un meurtre isolé. C'est donc comme s'il disait : « Je ne réclamerai pour mon dividende que les dettes à payer en nature (de sang humain) ou en chameaux, pour tous les hommes que nous aurons tués à nous trois ; » en d'autres termes : « Je prends sur moi seul toutes les vendettes passives que la guerre attirera sur nous trois. » — L'éloquence de Laqît gît ici tout entière dans la substitution de la préposition *pour*, qui représente une dette active, à la préposition *sur*, qui représente une dette passive.

[3] Cette observation était nécessaire pour rendre compte d'une anomalie. Noumân, frère d'Aswad, c'est-à-dire du prince dont l'asile a été violé par Hârith, n'aurait pas dû prêter son appui aux protecteurs de Hârith.

* *Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium, computant; sic constituunt; sic condicunt: nox ducere diem videtur.* XI. Cet usage n'était pas invariable chez les Arabes.

JOURNÉE DE HOURAYBAH.

En cette journée fut tué Hârith, fils de Zhâlim, au lieu nommé Hourаybah en Syrie. Voici ce que raconte à ce sujet Abou-Oubaydah :

Après le meurtre de Khâlid, fils de Djafar, Hârith, fils de Zhâlim, se réfugia chez un ami qu'il avait dans la tribu de Kindah (tribu d'origine yamanique). Aswad le fit chercher, mais en vain; personne ne put lui donner de ses nouvelles. Au bout de quelque temps, Hârith quitta son ami de Kindah, et après un intervalle de vie errante, alla demander refuge et protection à un homme des Banôu-Idjl-ibn-Loudjaym, nommé Rayyân, qui ne fit point difficulté de le recevoir. Alors les Banôu-Dhouhl-ibn-Thalabah et les Banôu-Ghounm-ibn-Schaybân dirent aux Banoû-Idjl (qui étaient comme eux de la tribu de Bakr-ibn-Wâïl) : « Débarrassez-nous de ce fugitif; nous ne sommes point de force à lutter contre *Schahbâ* et *Dawçar* » (c'étaient deux escadrons à la solde du roi Noumân, frère d'Aswad); « nous ne sommes point de taille à soutenir une guerre contre le roi de Hîrah. » Mais les Banoû-Idjl persistaient dans leur généreuse intention. Hârith, voyant les Bakrides divisés sur la question qu'il avait fait naître, et ne voulant point être cause d'une scission dans leur tribu, les mit d'accord en s'en allant, et partit pour les deux monts de Tayy, où on lui fit bon accueil. Ce fut alors qu'il prononça les vers suivants :

« Par ma vie, je dois aujourd'hui à ma chamelle de m'avoir porté chez des Tayyides de bon secours, chez des gens qui n'abandonnent point leurs amis à l'heure du danger. »

« Sur cette montagne dont le sommet est toujours plus haut que le bras qui s'alonge pour l'atteindre, je suis devenu l'hôte et le protégé de la Voie Lactée. »

« Ennemis de Hârith, que pouvez-vous contre lui, à présent que les deux monts de Tayy, Adja et Salmâ, l'affublent de leurs ravins? »

Hârith demeura quelque temps chez les Tayyides (tribu yamanique). Cependant Aswad, fils de Moundhir, ne pouvant

atteindre la personne du coupable, fit arrêter des femmes qui avaient joui de sa protection, et ordonna qu'on les transportât ainsi que leurs chameaux sur les terres de son obéissance. La nouvelle de cet enlèvement ne fut pas plus tôt parvenue aux oreilles de Hârith, qu'il descendit de la montagne, se glissa inconnu parmi les gens de la plaine, et s'étant informé du lieu où ses protégées étaient détenues, ainsi que du pâtis où l'on avait mis leurs troupeaux, il vint trouver ces femmes en secret, les délivra, reprit leur bétail, et les rendit à leurs familles avec tout ce qui leur appartenait *.

Ce devoir rempli, il rentra dans le pays occupé par les tribus issues de Ghatafân, et descendit chez un homme de sa propre tribu, nommé Sinân, fils d'Abou-Hârithah, le père du célèbre Harim dont le poëte Zouhayr a vanté la générosité.

Or Aswad avait un fils en bas âge, nommé Scharahbîl, qu'il avait donné à nourrir à Salmâ, femme de Sinân, laquelle était de la race des Banoû-Doudân-ibn-Açad. La sollicitude de Salmâ pour son nourrisson était si grande qu'elle ne le confiait jamais à d'autres bras que les siens.

Cependant Hârith, qui avait toujours sur le cœur l'enlèvement de ses protégées par Aswad, profita d'un jour où Sinân se trouvait retenu à quelque distance de ses foyers pour lui emprunter sa selle, que Sinân lui laissa prendre sans se douter de son intention. Hârith, muni de ce meuble, vint trouver la femme de Sinân et lui dit : « Voici ce que dit Sinân : Envoie-moi ton nourrisson par Hârith afin que je le porte au prince, et le conjure par la vie de son fils de pardonner à notre hôte; » — et Hârith ajouta : « Voici la selle de Sinân qu'il m'a dit de prendre et de te montrer pour que tu saches et sois certaine que je viens de sa part. » Salmâ n'eut aucun soupçon, et après avoir attifé le jeune prince, le livra à Hârith, qui le

* Voilà sans doute le trait qui aura donné lieu à l'expression proverbiale *awfâ mina 'lhârithi 'bni Zhâlimin* (plus fidèle à ses engagements que Hârith, fils de Zhâlim), que les Arabes employaient pour caractériser superlativement un homme sur la parole et la protection duquel on pouvait compter avec pleine assurance. Car l'anecdote de Maydâniyy est assez invraisemblable par elle-même; et Abou-Oubaydah, qui nous a transmis toute l'histoire de Hârith depuis sa rencontre avec Khâlid chez Aswad, jusqu'à sa mort, ne nous dit pas un mot du fait rapporté par le collecteur de Proverbes.

porta du côté de Scharabbah, et là, lui fendit la tête d'un coup de sabre*. C'est de cet événement qu'il parle dans le vers suivant.

« Crois-tu donc, Aswad, que mon giron est comme le ventre de l'âne que les chiens mordent à leur aise? Crois-tu pouvoir manger mes protégées, et que tout ce qui tient à toi jouira d'une sécurité parfaite? »

« J'ai frappé ton fils au sommet de la tête, à l'endroit où les cheveux se séparent. Aux grands les grands malheurs. Aux enfants de haut lieu les hautes infortunes. »

« Le coup dont je l'ai frappé est comme celui dont j'ai frappé Khâlid. Dhou 'lhayyât (nom de son sabre) a plongé dans leurs deux cervelles. »

« J'ai commencé par Khâlid dont l'affaire compte pour une. Ton fils fait deux;—et je t'en garde une troisième qui fera blanchir plus d'un toupet dans le royaume de Hîrah. »

Aussitôt après ce second meurtre, Hârith s'éloigna du pays occupé par les tribus de Ghatafân.

Aswad ayant appris l'assassinat de son enfant, marcha contre les Dhoubyânides (la tribu du meurtrier), tua des hommes ce qu'il put tuer, enleva ce qu'il put enlever de femmes, d'enfants, de troupeaux, et se jeta ensuite sur les Banoû-Doudân (tribu de la nourrice), qu'il traita de la même manière dans la vallée d'Arîk. Cela fait, comme il passait, à son retour, du côté de Scharabbah, sur le territoire des Banoû-Mouhârib-ibn-Khassafah, il rencontra chez eux les petites sandales de Scharahbîl, et jugeant sur cet indice qu'ils n'étaient pas étrangers à la mort de son fils, il les chargea et en prit un certain nombre; puis il fit chauffer des cailloux et dit aux captifs : « Vous aimez les petites sandales, à ce que j'ai pu voir; eh bien, je vais vous donner des petites sandales de ma façon; » et il les contraignit de marcher nu-pieds sur les cailloux brûlants, en sorte que leurs pieds furent rôtis et tombèrent ensuite en pourriture.

Alors Sayyâr, fils d'Amr, fils de Djâbir, de la famille de Fazârah, de la tribu de Dhoubyân, vint offrir à l'Aswad une

* Happy shall he be that taketh and dasheth thy little ones against the stones. Ps. CXXXVII.

composition de mille chameaux (composition royale), et lui livra son arc en gage de paiement. Sayyâr s'acquitta de la dette qu'il avait contractée, et retira son gage avant le terme d'un an. Il se loue à ce sujet dans les vers suivants :

« J'avais mis mon arc en gage, et je l'ai dégagé en acquittant une dette de mille chameaux, dont j'ai supporté tout le poids ; »

« Une dette de dix fois cent chameaux, contractée envers un roi; je l'ai payée, cette dette pour qu'on loue à jamais le nom de Sayyâr, fils d'Amr, de la famille de Fazârah. »

Or ceci eut lieu avant l'engagement de l'arc de Hâdjib[1].

Le même Sayyâr dit ailleurs :

« Où trouverez-vous un homme qui supporte une charge pareille à celle dont je pris l'endosse, lorsque j'engageai mon arc pour mille chameaux d'élite, »

« Promis à un roi en réparation d'un meurtre?—Où trouverez-vous un homme qui, en pareil cas, dégage son arc avant l'année révolue? »

Cependant Hârith, qui avait pris la fuite, se retira chez Mabad, fils de Zourârah, et la protection que lui accorda Mabad fut cause de l'affaire de Rahrahân, dont nous avons donné le récit. Obligé de fuir encore après la déroute des Banoû-Tamîm, Hârith alla demander asile aux Qouraychides, qui occupaient la Mecque; et ne doutant pas qu'ils ne lui fissent bon accueil, à cause d'une opinion reçue par certains généalogistes, laquelle identifiait Mourrah, son bisaïeul, avec Mourrah, fils d'Awf, fils de Louayy, fils de Ghâlib, de la tribu de Qouraysch; persuadé sur ce fondement qu'il serait bien reçu, il composa d'avance, en l'honneur des Qouraychides, un poëme où ils sont appelés les amis de Dieu, parcequ'ils avaient la garde de la Kabah (ou Maison de Dieu.) Mais sa Muse s'était trop hâtée. Les Mecquois trouvèrent l'affinité de Hârith ou suspecte ou de peu de valeur (selon l'usage immémorial des citadins quand il leur tombe des parents de la campagne), et jugèrent à propos de lui fermer leurs portes. Il s'en vengea par une satire, et se dirigea sur la Syrie.

Parvenu au lieu nommé Houraybah, il se présenta à Yazîd, fils d'Amr, de la famille royale des Ghassânides[2], qui l'accueillit

avec distinction. Or Yazîd avait une chamelle qui errait en liberté sous sa royale protection, portant toujours un couteau, un briquet et une salière, pendus au cou. C'était une sorte de défi perpétuellement offert aux plus entreprenants du pays, et une épreuve par laquelle Yazîd cherchait à savoir s'il y avait parmi ses sujets un homme capable de le braver. Les trois ustensiles pendus au cou de la chamelle voulaient dire : « Voici un couteau pour m'égorger, un briquet pour allumer le feu qui doit rôtir ma chair, et du sel pour l'assaisonner : tue-moi, si tu l'oses. »

La femme du réfugié, qui était grosse, vit cette chamelle, et eut envie d'en manger un petit morceau. Hârith, persuadé qu'une envie de femme grosse doit être satisfaite à tout prix, égorgea en secret la chamelle de son protecteur, et servit à sa femme le morceau qu'elle desirait. Cependant on s'aperçut de la disparition de l'animal, et le roi en fut informé. Il envoya querir sur-le-champ un devin de la tribu de Taghlib, nommé Haçan, et lui demanda qui avait osé faire main-basse sur sa bête. Le devin repondit que c'était Hârith, fils de Zhâlim. Le roi ressentit vivement cette injure, mais étouffa son ressentiment, ne voulant point tirer vengeance d'un homme qui s'était placé sous sa protection. Dans cet état de choses, Hârith conçut des soupçons et tua le devin. Alors le roi fit appeler Hârith, et ordonna qu'on le mît à mort. — « Quoi! s'écria Hârith, ne m'as-tu pas donné asile? Certes, tu ne trahiras pas les droits de l'hospitalité! » — « Je peux bien les trahir une fois, repartit Yazîd, avec un homme qui les a trahis plusieurs fois *, — et il commanda au fils du devin de frapper le meurtrier de son père. Le jeune homme obéit avec joie, et prit possession du sabre de Hârith, qu'il porta ensuite à la foire d'Oukâzh dans les mois sacrés. Là, il eut la bêtise d'en faire trophée et de le montrer à Qays, fils de Zouhayr, qui tua le porteur [3], et prononça l'éloge funèbre de Hârith, fils de Zhâlim, où l'on remarque ces deux vers :

« O terre! tu n'as jamais enserré les restes d'un homme plus fidèle à sa parole que Hârith fils de Zhâlim, »

* Non comme protecteur, — mais seulement comme protégé.

« D'un héros plus fier, d'un protecteur plus sûr, d'un guerrier plus terrible au milieu de la poussière des combats. »

NOTES.

[1] Le narrateur, Abou-Oubaydah, fait allusion au trait historique suivant :

« Les Banoû-Tamîm étant en proie à la famine, par suite d'une imprécation lancée contre eux par le prophète Mahomet, Hâdjib, fils de Zourârah, fut délégué vers Kisra Anouschirwân (Chosroès Ier, roi de Perse*), pour lui demander, au nom de sa tribu, la permission de descendre dans les plaines de l'Irâq. Le roi de Perse dit à l'envoyé : « Qui me répondra de la bonne conduite de tes Arabes ? » — « Moi, » dit Hâdjib. — « Et qui me répondra de toi ? » — « Mon arc, que je te laisse en gage. » Un immense éclat de rire accueillit l'offre du Bédouin ; mais quelqu'un osa admirer ce qui excitait la risée générale, et dit au roi, lorsqu'il put se faire entendre : « Seigneur, celui qui vous fait cette proposition est un Arabe du Désert ; les Arabes du Désert ne trahissent point la foi jurée. » Sur cette observation, le monarque qui était bon prince (Mahomet ne l'appelle pas autrement que le roi juste) accepta le gage du Bédouin, et permit à sa tribu de venir brouter dans la Chaldée. »

« Long-temps après, lorsque la verdure, fille des pluies, eut de nouveau déroulé ses tapis dans les déserts de Tamîm, un jeune Bédouin, nommé *Outârid* (nom païen s'il en fut ; c'est celui de la planète de Mercure), se présenta devant le roi de Perse, et réclama son arc. — « Qui es-tu, » lui dit le roi, « et « de quel arc veux-tu parler ? tu ne m'as rien donné en gage. » — « Je suis, » répondit Outârid, « le fils et l'héritier de Hâdjib. Nous t'avons tenu parole : « nous n'avons point dérobé, nous n'avons commis aucun dégât, aucune « violence, sur les bords de l'Euphrate : rends-moi donc l'arc de mon père ; « rends-moi cet arc sans lequel je ne puis pas reparaître dans ma tribu. »

« Chosroès le lui fit remettre, et avec l'arc une blouse d'honneur. »

L'arc de Hâdjib est une des gloires de la tribu de Tamîm ; et, comme le nom propre de *Hâdjib* est, dans l'origine, un nom appellatif qui signifie « sourcil, » les poëtes des siècles postérieurs n'ont pas manqué de tirer de « l'arc du sourcil » l'immense parti qu'on tire en Orient d'un bon calembour, depuis cette époque de décadence que les rhéteurs arabes s'obstinent à considérer comme l'âge d'or de leur littérature. Car le calembour, si décrié à Paris, est une des figures de rhétorique les plus estimées en pays musulman. Les concetti auxquels celui-ci a donné lieu n'étaient pas encore épuisés au commencement de ce siècle. Par exemple, le shaykh Abbâs le Yamanite, qui mourut au Caire dans la peste de 1824, voulait dire, après mille autres, quelque temps avant sa mort, que

« Sa belle tirait vanité de l'arc de son sourcil » (premier hémistiche),
« Comme la tribu de Tamîm tirait vanité de l'arc de son Hâdjib » (second hémistiche) ;

* Anachronisme. Ou Mahomet n'est pour rien dans cette famine, ou le Chosroès dont il s'agit est *Khosrou Parwîz*.

mais il voulait le dire d'une manière neuve, et renchérir sur ses prédécesseurs. Or il parvint (admirez les progrès du goût et le « march of intellect » chez les poëtes arabes), il parvint à rendre ses deux hémistiches parfaitement égaux, et s'acquit par-là une gloire immortelle. Le procédé au moyen duquel il obtint ce brillant résultat est assurément fort simple ; mais il n'y a que les hommes de génie pour trouver les choses simples ; — il donna à sa belle le nom de la tribu ; il l'appela *Tamîm*, et dit :

Tîhou Tamîmin biqawsi hâdjibihâ (premier hémistiche) =
= *Tîhou Tamîmin biqawsi Hâdjibihâ* (second hémistiche),

ce qui a l'air d'un *truisme*, et forme dans la réalité un sens très-rationnel. Si vous montrez ce vers à un géomètre, il vous dira que c'est une identité. Ne le croyez pas : c'est une belle et bonne équation à deux inconnues, dont voici les racines :

x = tamîm = *Tamima* = *Tamimidæ* ;
y = hâdjib = *supercilium* = *Hâdjibus* ;

les deux premières valeurs de x et de y s'appliquent au premier hémistiche, — je veux dire, au premier membre de l'équation ; et les deux dernières au second. Les quantités connues sont :

Tîhou = gloriatio ; *biqawsi* = in arcu : *hâ* = sui ;

La terminaison *in* dans *Tamîmin*, et le second *i* de *hâdjibihâ*, sont les marques du génitif. Voyez maintenant si l'équation n'est pas satisfaite par la substitution de toutes ces valeurs : n'aurez-vous pas

Gloriatio Tamîmes in arcu supercilii sui = (*sicut*)
= *Gloriatio Tamîmidarum in arcu Hâdjibi sui?*

« Après le schaykh Abbâs, il faut tirer l'échelle. »

Outre la gloire qu'il cherchait, il en a rencontré une autre qu'il ne cherchait pas : il a formulé dans un vers-équation, et probablement sans le savoir, une vérité qui jusqu'à présent n'avait trouvé accès en Europe que près d'un petit nombre d'esprits supérieurs, lesquels encore n'osaient l'avouer publiquement. Cette grande vérité, c'est que la poésie et les mathématiques sont sœurs. Les Grecs ne se sont point mépris en formant des Muses un chœur indissoluble, — et, à défaut de la formule du schaykh Abbâs, n'avions-nous pas l'histoire des sciences et de la littérature arabes, d'où jaillissent ces deux faits (et remarquez bien que je deviens sérieux) :

Premier fait. Les Arabes sont les plus grands poëtes du monde après Isaïe et David.

Second fait. Les Arabes sont les inventeurs de l'algèbre, ou du moins les premiers qui l'aient importée de l'Inde.

Quand je dis que les Arabes sont les plus grands poëtes du monde après les poëtes sacrés, j'entends les Arabes du paganisme ou du premier siècle de l'hégire ; car, pour ceux des âges suivants, ils ont à mes yeux un défaut énorme : — ils ont beaucoup trop d'esprit. La poésie ne peut faire de l'esprit qu'aux dépens de sa dignité ; c'est une ressource qui la dégrade, et qu'elle doit abandonner à la vile prose. Je reconnaîtrai même qu'à l'époque où l'*al*gèbre fut inventée, où l'*al*chimie fit son apparition, où le premier *al*cool fut distillé dans le premier *al*ambic en un jour le plus néfaste, sans doute, du premier *al*manach, — j'avouerai qu'à cette époque la poésie commençait à décliner ; mais cela n'infirme en aucune manière ma proposition, vu que c'est le même

organisme physique et intellectuel qui a produit d'abord les beaux poëmes du Désert, et ensuite les belles découvertes des colléges scientifiques de l'islâm.

[2] Les Ghassânides étaient les lieutenants des Césars sur la lisière septentrionale ou syrienne du Désert, comme les rois de Hîrah des Chosroès sur la lisière orientale ou chaldéenne. Les uns et les autres étaient d'origine yamanique. Je ne trouve point le nom du roi Yazîd dans la liste des rois de Ghassân que Pococke a donnée, et je n'hésiterais pas à en conclure que cette liste est incomplète, n'était que les Arabes d'autrefois donnaient le titre de *malik*, non-seulement aux rois ou vice-rois, mais aux frères et aux fils de rois. Exemple: Aswad, frère du roi Noumân-ibn-Almoundhir, lequel frère n'a point régné, et porte cependant le titre de *malik* (roi) dans les vieilles traditions. Le proverbe « si ce n'est toi, c'est donc ton frère, » est en Orient d'une application perpétuelle.

[3] On voit par cet exemple que la loi qui interdisait le meurtre dans les mois sacrés n'était pas toujours respectée. Dans le cas dont il s'agit, l'impunité de Qays s'explique jusqu'à certain point par l'élévation de son rang. Il était du nombre de ces chefs puissants que les Arabes appelaient rois (*mouloûk*; sing. *malik*).

PREMIÈRE JOURNÉE DE HAWRAH.

Une querelle avait éclaté à Oukâzh entre Mouâwiyah, fils d'Amr, fils de Scharîd, de la tribu de Soulaym, et Hâschim, fils de Harmalah, de la tribu des Mourrah-Ghatafân. C'était pendant les mois sacrés; il fallait alors s'en tenir aux injures. Une portion du dialogue amer des deux héros a été conservée par le Râwi :

— « Par Dieu, disait Mouâwiyah, j'aurais bien du plaisir à entendre ton éloge de la bouche des pleureuses. »

— « Pas plus que je n'en aurais, repartit Hâschim, à oindre de boue cette humide chevelure. »

(Il y a dans le texte « cette humide; » et le narrateur nous apprend que Hâschim entendait par cette désignation la longue et belle chevelure de Mouâwiyah, parcequ'elle ruisselait toujours d'eaux et d'huiles odoriférantes.)

Après l'expiration de la période sacrée, Mouâwiyah se mit en devoir de faire la guerre à Hâschim, et déclara sa résolution à son frère Sakhr, qui tâcha de l'en détourner. — « J'ai un pressentiment funeste, disait-il à Mouâwiyah; si tu t'obstines à marcher contre les Mourrides, quelque chose me dit que tes longs cheveux s'accrocheront aux épines de l'ourfout (espèce de gommier). » — Mouâwiyah ne l'écouta point, et partit à la tête de ses

cavaliers. La rencontre des Soulaymides et des Mourrides eut lieu à Hawrah.

Au moment où les deux armées allaient en venir aux coups, l'œil de Hâschim, fils de Harmalah, distingua Mouâwiyah parmi les ennemis, avant que Mouâwiyah n'eût reconnu Hâschim. Ce dernier avait été malade depuis la foire d'Oukâzh, et se trouvait actuellement en convalescence; il dit donc à son frère Dourayd: « Si Mouâwiyah m'aperçoit, j'aurai un rude choc à soutenir pour un homme qui relève de maladie; c'est à toi de te montrer, et de l'attirer, de manière à le placer entre nous deux. — « Bien, » dit Dourayd; et il fit une pointe sur Mouâwiyah, qui y répondit aussitôt en le chargeant tout de bon; Dourayd ne l'attendit point, et battit en retraite, poursuivi par le Soulaymide *. Hâschim profita de cet instant pour fondre sur son ennemi et l'attaquer par-derrière. Celui-ci fit volte-face, et les deux auteurs de la guerre échangèrent simultanément deux coups de lance, dont l'un perça Mouâwiyah près de l'épaule, et l'autre désarçonna Hâschim et le jeta par terre. Hâschim perdit en tombant les rênes de sa jument Schammâ, qui détala. Mais Dourayd revint alors à la charge, et après avoir démonté Mouâwiyah d'un coup de lance, lui fendit la tête avec son sabre.

Sur ces entrefaites, un autre engagement avait eu lieu avec un succès inverse, entre Khoufâf, fils d'Amr, de l'armée soulaymide, et Mâlik, fils de Hârith, de la famille de Fazârah. Le premier avait chargé et tué le second.

Or Schammâ, jument de Hâschim, ayant détalé comme il a été dit, entra dans l'armée des Soulaymides, qui s'en emparèrent, et ne doutèrent point que ce ne fût la cavale du Fazâride que Khoufâf avait tué. Ensuite, les deux armées mirent fin au combat, et les Soulaymides revinrent trouver leur chef Sakhr, frère de Mouâwiyah.

En l'abordant, les cavaliers lui souhaitèrent le bonjour. « Je vous rends souhait pour souhait, répondit Sakhr; qu'a fait Mouâwiyah? »

— « Il s'est fait tuer. »

— « Et d'où vient cette jument? » (montrant Schammâ.)

* *Cedere loco* (arabicè *farr*) *dummodo rursus instes* (arabicè *karr*) *consilii quàm formidinis arbitrantur.* VI.

— « Nous avons tué celui qui la montait. »

— « En ce cas vous êtes vengés; c'est la jument de Hâschim, fils de Harmalah. »

Lorsqu'on fut entré dans le mois de Radjab (mois sacré, et le plus inviolable de tous dans l'opinion des Arabes), Sakhr, fils d'Amr, alla rendre visite aux Banoû-Mourrah, monté sur la jument Schammâ. Du plus loin qu'il le vit, Hâschim dit aux siens : « Voici venir Sakhr; saluez-le, et accueillez-le avec de bonnes paroles. » Or Hâschim souffrait encore des suites du coup de lance qui l'avait démonté.

Étonné de voir au milieu des vivants celui qu'il croyait mort depuis l'affaire de Hawrah, — « Qui donc a tué mon frère? » leur dit Sakhr. — Point de réponse. — « A qui appartenait la jument que je monte? » — Point de réponse... Enfin Hâschim rompit le silence :

— « Viens, Abou-Hassân (c'était le surnom de Sakhr), viens près d'un homme qui va te donner les renseignements que tu desires. »

Sakhr dit encore une fois : « Quel est celui qui a tué mon frère? »

Hâschim lui répondit : « Quand tu auras atteint d'un bon coup de lance ou moi ou Dourayd, tu seras vengé. »

— « Et l'avez-vous enseveli? »

— « Oui, sans doute, répondit Hâschim, et dans un double linceul du prix de cinquante jeunes chamelles. »

— « Montrez-moi sa tombe. »

On l'y mena.

Quand Sakhr fut auprès du tombeau de son frère, il perdit contenance et se mit à pleurer. Remarquant aussitôt sur les visages environnants des signes non équivoques d'étonnement et de mépris, — « Vous avez l'air de condamner mes larmes, s'écria-t-il; mais si l'on vous disait que depuis que j'ai l'âge de raison, je n'ai pas passé une nuit autrement qu'en vendette active ou passive, avec ou sans possibilité de satisfaction... Si l'on vous disait que depuis la mort de Mouâwiyah, je n'ai pas goûté une heure de sommeil... que penseriez-vous de moi? — Eh bien, j'en jure par Dieu; c'est la vérité. »

SECONDE JOURNÉE DE HAWRAH.

De retour dans sa tribu, Sakhr ne songea plus qu'à venger le sang de son frère, et voici le stratagème dont il usa pour cet effet :

La jument Schammâ, qu'il montait habituellement depuis la mort de Mouâwiyah, avait pour signalement une étoile et des balzanes. Elle était d'ailleurs renommée pour sa vitesse. Sakhr partit un jour sur une autre monture pour le canton des Banoû-Mourrah, suivi de Schammâ, qu'il faisait conduire en laisse afin de ménager ses forces. Un peu avant d'arriver au camp des Mourrides, il mit pied à terre, peignit en noir le front et le bas des jambes de Schammâ, et l'ayant montée se dirigea seul vers le camp ennemi.

Une fille de Hâschim, le voyant venir, dit à son oncle Dourayd :

— « Qu'est devenue Schammâ, notre jolie cavale ? »

— « Elle est aujourd'hui dans la tribu de Soulaym. »

— « Voyez donc comme celle-ci lui ressemble, » dit la jeune fille en dirigeant son doigt vers la monture de Sakhr.

Dourayd reposait, couché devant sa tente. Il leva la tête, et tourna les yeux du côté indiqué par sa nièce.

— « Cette jument, lui dit-il, est d'un seul poil ; Schammâ n'a-t-elle pas étoile et balzanes ? »

Et il reprit l'attitude du repos.

Quelques instants après, la mort avait frappé Dourayd, et Sakhr était déja hors de la portée des Banoû-Mourrah.



MORT DE SAKHR.

Dans une expédition contre les Banoû-Açad, Sakhr, fils de Scharîd, reçut un coup de lance dans le côté. Il n'en réussit pas moins à enlever les chameaux des Açadides (c'était le but de son expédition) ; mais cette proie lui coûta cher. Sa blessure était mauvaise, et lui causait une douleur cuisante. Il languit environ un an dans un état qui empirait tous les jours, tant qu'à la fin sa propre femme le prit en aversion. Il l'entendit une fois, de son lit de dou-

leur, qui répondait à la question d'une voisine, *Comment va ton mari :* — « Que te dirai-je, ma chère? Ce n'est ni un vivant en qui on puisse espérer, ni un mort que l'on puisse oublier; en vérité, cet homme-là me rend la vie dure. » — Mais lorsqu'on interrogeait la mère de Sakhr sur l'état de son fils, elle répondait toujours : « Espérez avec moi; il se rétablira, s'il plaît à Dieu. »

Sakhr, les ayant entendues l'une et l'autre, prononça les vers suivants :

« La mère de Sakhr ne s'ennuie pas de visiter un fils malade; mais, pour Soulaymâ, elle a pris en horreur la couche de son mari. »

« Qu'il tombe dans la misère et le mépris celui qui peut élever une femme au niveau de sa mère! »

« Je voudrais, — si j'en avais la force, frapper encore un coup *; mais aujourd'hui l'onagre est hors de service **. »

« Je ne m'attendais pas, ô Soulaymâ, à devenir ce cadavre vivant que tu portes sur tes épaules; je comptais sur une mort plus prompte... Comme on se flatte! »

« Par ma vie, je réveille en mourant celui qui dormait; j'ai fait entendre ma voix à celui qui a des oreilles pour entendre. »

Après de longues douleurs, il se forma sur les bords de sa plaie une excroissance comme de feutre. On lui dit : « Si tu nous laissais couper cette peau, nous aurions quelque espoir. » —Sakhr leur dit : « Comme vous voudrez. » — On en fit l'amputation, et il expira.



SUPPLÉMENT

AUX NOTES RELATIVES A KOULAYB-WAIL.

(*Voyez* Origine de la guerre de Baçous, etc.)

La victoire de Khazâz n'appartient point à Koulayb. Plusieurs tribus se disputaient, au temps d'Abou-Oubaydah, l'honneur his-

* Selon une tradition rapportée par Maydâniyy, il demanda son sabre à Soulayma, sous prétexte de voir s'il lui restait assez de forces pour en soutenir le poids, et réellement dans l'intention de la tuer. Elle le lui mit entre les mains; mais il ne put le soulever.

** Le service d'*étalon* est ici l'idée fondamentale; mais cette phrase étant devenue proverbiale, s'appliquait, dans l'usage, à tous les genres d'impuissance adventice.

torique de cette journée. Mais il résulte du récit que l'on va lire, qu'elle est d'une date antérieure à tous les chefs que l'on nommait alors, et pour lesquels diverses tribus maaddiques réclamaient la gloire du commandant général. Le souvenir de la bataille de Khazâz était bien digne en effet d'exciter ces débats, puisqu'elle affranchit à jamais le peuple maaddique, le peuple dont sortit Mahomet, du tribut qu'il payait jadis aux rois de (la postérité de) Himyar (fils de Saba), ou des Homérites, comme dit Ptolémée, ou des Sabéens, comme dit Strabon, qui les appelle encore Iamanites, d'après Ælius Gallus, et avec raison (quoique ses copistes aient écrit Ραμανιτων, par un *rho,* au lieu d'un *iota*), — c'est-à-dire aux rois du Yaman, aux successeurs de la reine de Saba.

Voici ce que raconte à ce sujet Abou-Oubaydah.

« Une discussion s'éleva dans ces derniers temps (au commencement du second siècle de l'hégire) au sein d'une docte assemblée où figuraient Amir et Misma, tous deux fils d'Abdalmalik; Khâlid, fils de Djabalah; Ibrahîm, fils de Mouhammad, fils de Noûh, de la tribu d'Outhârid; Ghassân, fils d'Abdalhamîd; Abdallah, fils de Mouslim (ou Sâlim), de la tribu de Bâhilah, et d'autres savants distingués de Bassrah (Bassora). Ils s'étaient réunis un vendredi en *madjlis* (comité littéraire), et chacun célébrait les hauts faits de sa tribu (conformément aux traditions de la foire d'Oukâzh, alors supprimée depuis un siècle). L'un d'eux ayant rappelé la journée de Khazâz, une dispute éclata aussitôt, entre les contendants de gloire héréditaire, sur la question de savoir à laquelle de leurs tribus respectives avait appartenu le commandement général des forces maaddiques dans cette affaire mémorable.

Khâlid, fils de Djabalah, leur donnait pour chef Ahwass, fils de Djafar (personnage historique que nous avons vu figurer dans la journée de Rahrahân): Amir et Misma revendiquaient cette gloire en faveur de Koulayb-Waïl. Ibrahîm-ibn-Noûh nommait Zourârah, fils d'Oudas. Tout cela se passait dans le salon d'Abou-Amr, fils d'Alalâ (docteur célèbre). Enfin les trois parties convinrent de se référer au jugement d'Abou-Amr, qui les mit d'accord par le verdict suivant :

« Ni la postérité d'Amir-ibn-Ssassaah (dit Abou-Amr, excluant par ces mots Ahwass, fils de Djafar), ni celle de Dârim-ibn-Mâlik

(excluant ainsi le Zourârah mis au concours par Ibrahîm), ni celle de Djouscham-ibn-Bakr (mettant également hors de cause le fameux Koulayb-Wâïl, qui, nonobstant cette décision, a été généralement considéré depuis lors comme le chef de Maadd dans l'affaire en question) — n'ont vu la journée de Khazâz. Elle est plus ancienne que tout cela. Il y a soixante ans que j'interroge les hommes de mémoire sur le fait qui vous occupe, et je n'ai pu trouver personne qui sût le nom du général, ou seulement le nom de sa tribu. Tout ce que j'ai pu recueillir, c'est qu'avant cette journée les gens du Yaman envoyaient chez le peuple de Nizâr (fils de Maadd; le nom de Nizâr représente ici toute la nation maaddique, et est en ce sens synonyme de celui de son père;) un homme accompagné d'un SCRIBE, et muni d'un tapis sur lequel il s'asseyait pour recevoir les tributs que le Yaman levait alors arbitrairement sur la postérité de Nizâr, et les faire enregistrer par le scribe de la même manière que les percepteurs des aumônes légales les enregistrent aujourd'hui parmi nous. C'est de la journée de Khazâz que date l'indépendance des tribus maaddiques. Depuis lors elles ont cessé pour toujours d'être assujetties aux rois de Himyar (du Yâman). Depuis lors leur population s'est accrue, et le Yaman n'a pas remporté un seul avantage sur nos pères. Des feux furent entretenus trois jours et trois nuits sur les hauteurs de Khazâz pour appeler au combat les enfants de Nizâr. La flamme durant la nuit, la fumée pendant le jour, furent les signaux de cette grande journée*. »

On demanda à Abou-Amr ce que c'était que *Khazâz*? « C'est, dit-il, une montagne que l'on rencontre près d'Amarah, sur la gauche, en venant de la plaine de Batn-Aqil. Derrière Khazâz est la plaine de Manidj; en face sont les deux montagnes de Kîr (ou Koûr) et de Kouwayr. »

« Depuis la journée de Khazâz, continua Abou-Amr, les gens du Yaman ne vinrent plus dévorer la substance des enfants de

* And the LORD went before them by day in a pillar of a cloud to lead them the way; and by night in a pillar of fire, to give them light; to go by day and night:

He took not away the pillar of the cloud by day, nor the pillar of fire by night, from before the people. EXODUS, CH. XIII, V. 21, 22.

Maadd; mais personne ne saurait cela aujourd'hui, si les vers d'Amr, fils de Koulthoûm, n'en eussent conservé la mémoire : » (il cite :)

Et ce sont les gens de notre tribu (Taghlib) *qui fournirent le secours le plus puissant aux tribus conjurées, alors que les feux de la guerre brillaient sur les hauteurs de Khazâz.* (Voyez la Mouallaqah d'Amr-ibn-Koulthoûm.)

« Si l'aïeul du poëte, si Koulayb-Wâïl, poursuivit Abou-Amr, eût réellement été le généralissime des forces de Maadd à la bataille de Khazâz, le poëte lui-même ne se serait pas borné à revendiquer pour sa tribu l'honneur d'un puissant secours, laissant de côté celui du commandant en chef. »

Abou-Amr conclut en disant :

« Je ne sache personne qui ait eu connaissance des détails de cette journée, ou qui l'ait célébrée dans ses vers, soit avant, soit après l'auteur de la Mouallaqah. »

Pauvre histoire des Arabes! Voilà donc à quoi nous sommes réduits sur un des faits les plus importants de cette histoire, sur un fait qui ne date peut-être que de deux siècles et demi avant Mahomet! Je ne m'étonne point qu'une peuplade de pâtres et de chameliers, dont les familles étaient éparses dans le Désert, fût encore sans archives plusieurs siècles après la conquête de son indépendance; mais à l'époque où ils secouèrent le joug, le *Yaman avait des* SCRIBES. Quand on a des scribes, on a des archives. Ces archives, que sont-elles devenues? A quoi tient-il qu'un homme tel qu'Abou-Amr, fils d'Alalâ, qui avait l'amour de l'histoire, le génie de la critique historique, et le sentiment profond de l'importance du fait dont il discutait la date à Bassrah, à quoi tient-il que cet homme-là n'ait point songé à interroger les monuments du Yaman? La science de cette contrée restera-t-elle toujours mystérieuse comme la reine de Saba? On a retrouvé dans ces derniers temps la série complète des Pharaons; voilà pour l'Égypte. — Les Tabâbi n'auront-ils point leur tour*? Se contentera-t-on toujours pour l'Arabie heureuse de quarante-quatre noms de rois réduits à vingt-six par certains auteurs, et qui dansent tout à leur aise dans un espace de deux à trois mille ans?

* *Toubba*, titre commun à tous les anciens rois du Yaman, fait au pluriel *Tabâbi* (avec un *ayn* à la fin.)

Les trois patriarches, dont Aboû-Amr place la postérité après la bataille de Khazâz, sont donc :

Pour Qays-Aylân : Amir, fils de Ssassaah;

Pour Tamîm : Dârim, fils de Mâlik;

Pour Rabîat-Alfaras : Djouscham, fils de Taghlib.

Voyons à quelles époques vivaient ces trois personnages; et s'ils ne sont pas contemporains, nous supposerons que le plus ancien des trois a assisté à la bataille. Par-là, nous donnerons au jugement d'Abou-Amr la préférence qu'il mérite, tout en nous rapprochant le plus possible des temps où le « peuple des *rouwâh* » cherchait le généralissime de Maadd.

Voici la généalogie du premier jusqu'à Adnân, père commun des Arabes dont nous nous occupons :

AMIR fils de Ssassaah fils de Mouâwiyah fils de Bakr fils de Hawâzin fils de Mansoûr fils d'Akrimah fils de Khassafah fils de Qays-Aylân fils de Moudar fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân. (Douze générations.)

Voici la généalogie du second :

DARIM fils de Mâlik fils de Hanzhalah fils de Mâlik fils de Zayd-Manâh fils de Tamîm fils de Mourr fils d'Oudd fils de Tâbikhah fils d'Ilyâs fils de Moudar fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân. (Treize générations.)

Voici celle du troisième :

DJOUSCHAM fils de Bakr fils de Habîb fils d'Amr fils de Ghounm fils de Taghlib fils de Wâïl fils de Qâcit fils de Hinb fils d'Afssâ fils de Doumiyy fils de Djadîlah fils d'Açad fils de Rabîah fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân. (Seize générations.)

Le plus ancien des trois (en supposant les générations égales dans les trois généalogies, ce qu'on peut admettre provisoirement puisque ces trois généalogies se rapportent à des tribus vivant à peu-près sous les mêmes circonstances,)—le plus ancien de nos trois personnages est Amir, fils de Ssassaah. Or, entre Mahomet et Adnân, il y a vingt générations. Entre Amir et le même Adnân, il y en a onze. Si donc, nous retranchons douze de vingt, nous aurons le nombre de générations mecquoises comprises entre l'âge viril d'Amir et la naissance de Mahomet, qui est *huit*. Ce nombre 8 multiplié par 33 $^1/_3$, que je regarde comme la valeur d'une génération dans une *ville* quelconque, et partant à la Mecque, donne approximati-

vement 267 pour le nombre d'années qui a dû s'écouler entre la bataille de Khazâz et la naissance du Prophète. Il est vrai que dans ce calcul, je suppose les générations de la ligne de Mahomet égales à celles de la ligne d'Amir au-delà du septième aïeul de Mahomet; mais cela n'est contestable que pour une petite portion des générations qui se trouvent au-delà de ce septième aïeul; car les Qouraychides ne furent confortablement établis à la Mecque que lorsque Qoussayy, quatrième aïeul de Mahomet, eut acheté d'Abou-Ghabschân les clefs de la Kabah, et l'on conçoit que plus on remonte à partir de cette date, plus on se rapproche du temps où les enfants de Maadd menaient tous le même genre de vie; et nous sommes d'autant plus fondés à faire porter la différence sur les générations voisines de Mahomet, que nous savons qu'Abdallah, son père, était ou le dixième ou le onzième enfant d'Abdalmouttalib. Si l'on ne veut point admettre de parité dans les degrés supérieurs, il faudra dire que la bataille de Khazâz est d'environ trois siècles antérieure à Mahomet.

Quant à Koulayb, il est effectivement impossible qu'il ait assisté à la bataille de Khazâz, quoi qu'en dise le « *bonus Zawzanita*, » qui prétend que la guerre entre Nizâr et le Yaman, c'est-à-dire la révolte des Banoû-Nizar contre les Yamanites, eut pour principe un soufflet donné par Labîd à sa femme, sœur de Koulayb-Wâïl. Ce Labîd, fils d'Ounouq et beau-frère de Koulayb, avait été (selon le même Zawzaniyy) préposé par le roi de Ghassân au gouvernement de la tribu de Taghlib, à laquelle appartenait Koulayb-Wâïl; —ainsi, à en croire le commentateur des Mouallaqât, Koulayb-Wâïl; ce roi dont la fierté était proverbiale chez les Arabes, n'eût été qu'un sous-lieutenant des Ghassanides, qui n'étaient eux-mêmes que les lieutenants des Césars! —Ce sous-lieutenant de la façon de Zawzaniyy, justement furieux du soufflet donné à sa sœur, assassina Labîd (and served him right), et la guerre éclata entre les Arabes ismaélites et le *Yaman*, —sans doute parceque les rois de Ghassân, qui occupaient la frontière de Syrie, étaient d'origine *yamanique!!!* (Voyez le commentaire de Zawzaniyy sur le vers LXX de la *Mouallaqah* d'Amr-ibn-Koulthoûm.)

Je dis qu'il est impossible que Koulayb ait vu la bataille de Khazâz, et la raison en est péremptoire : c'est qu'il y a entre

Koulayb et Adnân un espace de vingt générations, en sorte que si les générations dans la ligne de Koulayb avaient la même valeur numérique que dans la ligne de Mahomet, Koulayb et Mahomet eussent été contemporains. —Voici la généalogie de Koulayb-Wâïl.

Koulayb fils de Rabîah fils de Hârith fils de Mourrah fils de Zouhayr fils de Djouscham fils de Bakr fils de Habîb fils d'Amr fils de Ghounm fils de Taghlib fils de Wâïl fils de Qâcit fils de Hinb fils d'Afssâ fils de Doumiyy fils de Djadîlah fils d'Açad fils de Rabîah fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân.

Mais, quoique ces générations n'aient pas à beaucoup près la même longueur que celles de la ligne de Mahomet considérées dans toute l'étendue de cette ligne, ou, comme on dit, l'une portant l'autre, on va voir que Koulayb-Wâïl n'a pas pu précéder le Prophète de plus d'un siècle. Or il est évident que la bataille de Khazâz dont l'époque et les principales circonstances étaient perdues à la fin du premier siècle de l'hégire, devait dater alors de plus de deux cent cinquante ans. (On compte ordinairement quarante ans entre la naissance de Mahomet et la première année de sa prédication, ou de l'islâm, et treize à quatorze ans entre le commencement de l'islâm et celui de l'hégire; il s'agit ici d'années lunaires.)

Les générations peuvent être considérées comme égales chez les tribus-sœurs de Bakr et de Taghlib qui menaient le même genre de vie dans le Désert. Or le poëte Maymôun, Abou-Nassr, surnommé Alaschâ (celui même dont M. de Sacy nous a entretenus, et qu'il nomme Aschâ, en supprimant l'article), était bakride et contemporain de Mahomet, à une génération de distance, ou un peu moins; car il nous apprend lui-même que la fornication l'avait quitté (ce n'était pas lui qui avait quitté la fornication) à une époque où Mahomet était encore dans toute sa force. Nous n'avons donc qu'à compter les aïeux d'Aschâ (en remontant) jusqu'au premier père commun de Qouraysch et de Bakr, ajouter *deux* à ce nombre, et diviser la somme par le nombre des personnages qui se trouvent entre Mahomet et le premier père commun en remontant (dans la ligne de Mahomet), pour avoir la valeur relative des générations du Désert et de celles de la Mecque. Nous évaluerons celles-ci à raison de *trois* par siècle, les habitants

de la Mecque se trouvant dans la donnée générale de l'histoire.

Voici la généalogie d'Aschâ :

MAYMOUN ABOU-NASSR, surnommé l'ASCHA, était fils de Qays fils de Djandal fils de Scharâhîl fils d'Awf fils de Sad fils de Mâlik fils de Doubayah fils de Qays fils de Thalabah fils d'Ouqâbah fils de Ssab fils d'Aly fils de Bakr fils de Wâïl fils de Qâcit fils de Hinb fils d'Afssâ fils de Doumiyy fils de Djadîlah fils d'Açad fils de Rabîah fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân.

Le premier aïeul commun de Mahomet et d'Aschâ, en remontant, est Nizâr. Le nombre des aïeux d'Aschâ jusqu'à Nizâr exclusivement est vingt. Ajoutons deux pour le père d'Aschâ et pour le poëte lui-même, qui est antérieur à Mahomet d'une génération, quoiqu'il ait vécu de son temps, et nous aurons vingt-deux pour le nombre des générations bakrides comprises entre Nizâr et le fils aîné d'Aschâ que je suppose né le même jour que Mahomet. Or ces vingt-deux générations bakrides embrassent un espace de temps précisément égal à celui des dix-huit générations mecquoises qui se trouvent entre Mahomet et Nizâr, ce qui s'explique très-bien par les circonstances respectives où se trouvaient les tribus de Bakr et de Qouraysch. Les Bakrides vivaient dans le Désert et étaient perpétuellement en guerre avec leurs voisins. Ils se mariaient jeunes, à en juger par les Bédouins modernes, et un grand nombre mouraient de mort violente dans la force de l'âge. Les Qourayschides, au contraire, c'est-à-dire les ancêtres de Mahomet, occupaient la Mecque, séjour de négoce et de paix. Ils se mariaient sans doute plus tard comme tous les habitants des villes comparés à ceux des campagnes, et avaient plus de chances de parvenir à un âge avancé. Nous savons d'ailleurs qu'Abdallah, père de Mahomet, était le dixième ou onzième enfant mâle d'Abdalmouttalib, et l'on dit même qu'Ilyâs, un de ses ancêtres, fut ainsi appelé *Ilyâs*, parceque son père Moudar *n'espérait plus* d'enfants lorsque sa mère le conçut (*Alyas* veut dire désespoir ou « désespérance »; devenu nom propre, il signifierait, suivant cette tradition, « l'enfant inespéré »; mais je n'attache pas à cette étymologie plus d'importance qu'elle n'en a réellement). — D'après ces considérations, on aurait pu annoncer à *priori* que les générations de la ligne de Mahomet doivent repré-

sentent un plus grand nombre d'années que celles de la ligne d'Aschâ.

Supposons les premières de 33 ans 1/3 selon le comput d'Hérodote, nous aurons depuis l'âge viril de Nizâr jusqu'à la naissance de Mahomet un laps de 600 ans (produit de la multiplication de 33, 33, etc. par 18). Maintenant, pour obtenir la valeur d'une génération dans les tribus de Bakr et de Taghlib, il n'y a qu'à diviser ce nombre par 22 (qui est celui des générations bakrides comprises dans un espace de 600 ans). Le quotient est 27 à peu de chose près. Les générations bédouines ne sont donc que de 27 ans.

Cela posé, si l'on se reporte à la généalogie de Koulayb, on verra qu'il est le onzième descendant de Wâïl, père commun des tribus de Bakr et de Taghlib, et que par conséquent il devait être contemporain de Scharâhîl, bisaïeul de l'Aschâ. Il y a donc trois générations taghlibides ou bakrides (ce qui revient au même) entre l'âge viril de Koulayb et la naissance de Mahomet. Ce nombre 3 multiplié par 27 ans donne 81 ans pour l'intervalle qui sépare ces deux époques, intervalle que l'on peut au besoin réduire à 60 ans ou étendre à un siècle, en considérant qu'il ne s'agit plus ici que de trois générations, et que la même règle, infaillible pour une longue genéalogie, ne l'est plus autant à beaucoup près quand on l'applique à un petit nombre de degrés.

La bataille de Khazâz ayant eu pour résultat l'émancipation du peuple qui est, pour nous comme pour les musulmans, le peuple arabe *par excellence*, puisque c'est dans son dialecte que Dieu a dit son dernier mot par la bouche d'un prophète, on conçoit que le souvenir des principales circonstances de cet important événement n'aurait pas été entièrement perdu à la fin du premier siécle de l'hégire, si l'honneur de la victoire eût appartenu à un général aussi renommé et aussi voisin du temps de Mahomet que l'illustre Koulayb-Wâïl.

Mais, me dira-t-on peut-être, en faisant tourner contre moi l'argument dont je m'appuie, — comment se peut-il que le commun des Rouwâh ait attribué à ce héros, si voisin de leur temps, une victoire qui a dû être remportée un siècle et demi avant sa naissance?

A cela je réponds par le texte d'une loi de l'esprit humain,

qui est écrite de la manière la plus distincte dans tous les recueils de traditions populaires : voici ce texte et ma réponse :

« Là où il n'y a point d'annales, le peuple, c'est-à-dire le *mob*, « ne manque jamais d'accumuler sur la tête d'un héros favori « les lauriers de plusieurs héros. »

Les Arabes du Désert (semblables en cela aux Germains de Tacite) n'avaient d'autres fastes que les poëmes dont ils chargeaient leur mémoire, et il n'y a point eu de poëme régulier parmi eux, ainsi que l'attestent leurs plus graves auteurs, avant Mouhalhil, frère du *héros* de cette dissertation.

Tout ce que l'on vient de lire était écrit, lorsque j'ai trouvé dans le *Mouzhir fi'llougbah* de Souyoûtiyy la confirmation de mon dernier calcul chronologique. Voici ce que je lis au chap. XLIX de cet ouvrage, qui traite de l'histoire de la poésie arabe.

« Oumar Ibn-Schabbah a dit dans ses Vies des poëtes : Il est impossible de dire au juste quel fut le premier poëte ou le premier poëme. Les savants ne sont point d'accord sur ce sujet. Chaque tribu arabe réclame la priorité pour un poëte sorti de son sein, en excluant toutefois ceux qui n'ont fait que deux ou trois vers d'une seule veine, parceque deux ou trois vers ne constituent point ce que les Arabes appellent un poëme. Ainsi les familles d'origine yamanique attribuent le premier poëme à Amroulqays, les Bânoû-Açad à Oubayd fils d'Alabrass, les Taghlibides à Mouhalhil, les Bakrides à Amr fils de Qamïah et Mouraqqisch surnommé Alakbar, les Iyâdides à Abou-Douâd. D'autres prétendent que le poëte Afwah l'Awdiyyide est antérieur à tous ceux-là, et que c'est lui qui le premier a fait un poëme régulier. »

Après avoir exposé ces prétentions contradictoires, Oumar-Ibn-Schabbah conclut en disant :

« Ces différents poëtes, pour chacun desquels une tribu arabe revendique la priorité, ont vécu à des époques peu éloignées l'une de l'autre, et je pense que le plus ancien de tous *n'a pas précédé l'hégire de beaucoup plus d'un siècle* (lam yasbiqi 'lhidjrata bimïati sanatin aw nahwihâ). »

Nous avons trouvé 81 ans pour l'intervalle entre l'âge viril

de Koulayb et la naissance de Mahomet, et nous avons observé que cet intervalle pouvait être réduit à 60 ans; entre la naissance de Mahomet et l'hégire on compte à-peu-près 50 années solaires; ainsi, d'après mon calcul, et en profitant de la faculté que nous laisse le *petit* nombre de générations sur lequel porte le compte des 81 ans, il y aurait entre l'âge viril de Koulayb et le commencement de l'hégire un intervalle d'environ 110 ans. Le poète Mouhalhil, frère *cadet* de Koulayb, n'est à l'apogée de son talent qu'après la mort de son royal frère; mettons une demi-génération d'intervalle entre l'apogée viril de Koulayb, et l'apogée poétique de Mouhalhil, et nous serons conduits à dire que celui-ci florissait 97 ans avant l'hégire; or 97 ans est la valeur d'un siècle lunaire, limite assignée par Ibn Schabbah à l'intervalle qui sépare le commencement de l'hégire du plus ancien des poëtes nommés ci-dessus. Cela posé, que l'on ouvre les traités de versification arabe, ou les ouvrages composés sur les *priorités* de tout genre (*Koutoub alawâïl*), et l'on verra que l'opinion générale attribue à Mouhalhil le premier poëme régulier. On peut donc le considérer comme le plus ancien des poëtes nommés par Ibn-Schabbah; mais alors même qu'il ne serait pas leur doyen, tous ces poëtes ayant vécu à des époques peu éloignées l'une de l'autre, nous sommes en droit de dire que notre calcul est d'accord avec la donnée approximative d'Ibn-Schabbah.

CORRECTIONS.

Quoique les Qourayschides n'aient été définitivement établis à la Mecque que sous le quatrième aïeul de Mahomet, on peut admettre que la tendance pacifique et commerciale qui les distinguait des autres tribus maaddiques remonte beaucoup plus haut. Nous avons parlé du droit qu'avait la postérité de Kinânah de proroger les suspensions d'armes; cette attribution législative nous révèle le caractère neutre d'un canton (si je puis m'exprimer ainsi) au milieu d'une association de cantons entre lesquels la guerre est un jeu constitutionnel. Or le père de ce canton neutre, Kinânah, figure dans la généalogie de Mahomet et de tous les Qourayschides; c'est le treizième aïeul de Mahomet et le bisaïeul de Fihr ou Qouraysch. Cette observation infirme une

partie des bases sur lesquelles reposent nos calculs précédents. Essayons de les rectifier.

Dans le calcul approximatif de la date de la bataille de Khazâz, j'ai supposé, pour plus de simplicité, les générations de la ligne de Mahomet égales à celle de la ligne d'Amir au-delà du septième aïeul de Mahomet. Cette supposition n'est pas exacte. —Les premières sont toujours plus longues que toutes les autres générations arabes, quoique la différence diminue, ainsi que je l'ai dit, à mesure qu'on se rapproche de la souche. —Dans la recherche de l'époque où vivait Koulayb, j'ai compté les dix-huit générations qui se trouvent entre Nizâr et Mahomet, à raison de trois par siècle : autre erreur en sens contraire.

Eu égard aux diverses conditions sous lesquelles ont vécu les ancêtres de Mahomet, je crois me rapprocher de la vérité en comptant les douze premières générations de sa ligne, depuis Maadd jusqu'à Kab, à raison de trente ans l'une, et les huit autres à raison de trois par siècle, ce qui place la naissance de Maadd ou l'âge viril d'Adnân vers cinquante ans avant J. C.—Première correction, applicable à ma première note sur l'article qui a pour titre « Origine de la guerre de Baçoûs, etc. »

D'après cette nouvelle base, les dix-huit générations de Nizâr à Mahomet représentent un intervalle de 567 ans. En divisant ce nombre par 22 qui, d'après la généalogie d'Aschâ, est celui des générations bakrides comprises dans le même intervalle de 567 ans, on aura 25, 8 ans pour la valeur d'une génération bakride. Or entre Nizâr et Koulayb il y a dix-huit générations comme entre Nizâr et Mahomet ; si donc on multiplie 25, 8 par 18, le produit 464 représentera le nombre d'années compris entre l'âge viril de Nizâr et la naissance de Koulayb. —Ce dernier nombre retranché de 567 donne pour reste 103, intervalle entre la naissance de Koulayb et celle de Mahomet. Mais Koulayb, l'un des trois qui, seuls d'entre les princes arabes, ont eu la gloire de commander à toutes les tribus sorties de Maadd, Koulayb qui se créa tant de prérogatives et dont le caractère altier était devenu proverbial, n'arriva sans doute que par degrés à l'apogée de sa puissance. On peut donc raisonnablement supposer qu'il avait alors 43 ans, et n'était plus séparé de la naissance de Mahomet que par un intervalle de 60 ans. C'est aussi vers cette

époque que je place sa mort violente; et comme Mouhalhil son frère, qui jusque-là *n'avait chanté que l'amour*, déploya une immense énergie dans la guerre désastreuse qu'il fit à la tribu du meurtrier, je suis fondé à croire qu'il était plus jeune que Koulayb d'environ 13 ans; et me voilà conduit *sans effort* à une date qui s'accorde parfaitement avec la limite d'Ibn-Schabbah.

A présent nous possédons les données sur lesquelles doit être assis le calcul de la date de la bataille de Khazâz, ou plutôt de sa limite inférieure. Abou-Amr, fils d'Alalâ, nous a dit, après soixante ans de recherches, que cette bataille est antérieure à Amir fils de Ssassaah, à Dârim fils de Mâlik, et à Djouscham fils de Bakr, ce qu'il faut peut-être entendre de la postérité de ces personnages plutôt que des personnages mêmes. Nous supposerons donc, comme ci-devant, que le plus ancien des trois a vu la journée de Khazâz; mais nous ne dirons plus que les générations sont égales dans les trois généalogies. Djouscham, fils de Bakr, appartient à une tribu où, d'après notre dernier calcul, les générations ne sont que de 25, 8 ans; c'est la tribu de Taghlib, la plus belliqueuse de toutes les tribus arabes, et celle où les générations sont le plus courtes. Il est vrai que le compte des 25 ans et 8 dixièmes est déduit de la généalogie d'Aschâ qui était bakride; mais nous avons vu que ces deux tribus-sœurs, Bakr et Taghlib, vivaient sous les mêmes conditions, et que par conséquent le nombre calculé pour Bakr convient également à Taghlib. Cela posé, les quinze générations qui se trouvent entre Adnân et Djouscham représentent un espace d'environ 387 ans; ajoutons 25, 8 ans pour atteindre l'age viril de Djouscham, et nous aurons 413 ans, intervalle entre l'âge viril d'Adnân ou la naissance de Maadd et l'âge viril de Djouscham. D'après nos dernières observations, les vingt générations qui se trouvent entre Adnân et Mahomet représentent un espace d'environ 627 ans; si donc l'on retranche 413 de 627, le reste 214 représentera le nombre d'années qui s'est écoulé entre l'époque où Djouscham était dans sa force, et la naissance de Mahomet.

Maintenant, pour toutes les autres tribus arabes, qui ne sont ni aussi tranquilles que Qouraysch, ni aussi belliqueuses que Bakr et Taghlib, quoi de plus naturel que de prendre une moyenne entre 33,33, *maximum*, et 25,8, *minimum* des gé-

nérations arabes? Cette moyenne est de 29 à 30 ans; cependant, comme toutes ces tribus sont errantes, aussi bien que Bakr et Taghlib, et que sous beaucoup de rapports elles mènent le même genre de vie, il est juste de faire pencher la balance du côté de Taghlib, et d'évaluer leurs générations à 28 ans.

Cela posé, les douze générations qui se trouvent entre Adnân et Dârim représenteront un laps de 336 ans, et les onze générations d'Amir au même Adnân un laps de 308 ans. Amir est donc le plus ancien des trois personnages. Ajoutons 28 au dernier nombre pour atteindre l'âge viril d'Amir, puis retranchons la somme de 627, et le reste 291 sera la limite inférieure que nous cherchons, c'est-à-dire le plus petit nombre d'années qui ait dû s'écouler entre la bataille de Khazâz et la naissance de Mahomet. Or entre la naissance de Koulayb et celle de Mahomet il y a 103 ans; il y en aurait donc au moins 188 entre la journée de Khazâz et la naissance de Koulayb.

Ainsi, lorsque Mahomet poussa les Arabes moustaribes à la conquête du monde, leur indépendance datait de plus de trois siècles, et remontait pour le moins au règne de Probus, peut-être au règne d'Aurélien, — en sorte que la décadence de l'empire Homérite ou Sabéen dans le *midi* de la péninsule arabique, correspondrait au temps où le commerce de l'Inde prenait la route *septentrionale* de Palmyre sous la protection de Zénobie.

Maintenant je dis que la limite inférieure assignée par Abou-Amr doit être considérée comme la limite supérieure de la date, ou comme la date même de la bataille de Khazâz.

En effet Abou'lmoundhir, d'après lequel Ibn-Abd-rabbouh raconte l'origine de la guerre de Baçoûs, parle de deux grandes batailles antérieures à celle de Khazâz, la bataille de Soullân et celle d'Albaydâ, toujours entre Tihâmah et le Yaman; car Tihâmah est l'antique demeure des tribus issues de Maadd :

« *Ghaniyat** *dârounâ Tihâmata*, etc. »

(Voyez la traduction du 2ᵉ chant de Mouhalhil.)

Adossé à la forteresse naturelle de l'Assîr, le pays nommé Tihâmah fut le berceau de l'indépendance arabe; et c'est encore là qu'elle se maintient et se maintiendra de nos jours, non plus

* *Ghaniyat*, c'est-à-dire *kânat* (fut). *Voyez* le Qâmoûs de Fayroûzâbâdiyy.

avec des arcs et des flèches, mais avec des fusils à mèche, contre toutes les forces de Mohammed-Aly.

Abou'lmoundhir attribue le commandement général dans l'affaire de Soullân à Rabîah, père de Koulayb. C'est une erreur fille de celle qui attribue à Koulayb la victoire de Khazâz ; car si la bataille de Khazâz a précédé la naissance de Koulayb de 188 ans au moins, il est certain que Rabîah son père n'a pas pu assister à une affaire antérieure à celle-là.

Quant à la bataille d'Albaydâ, la plus ancienne des trois, Abou'lmoundhir nous apprend qu'elle fut livrée sous le commandement général d'Amir fils de Zharib fils d'Amr fils de Bakr fils de Yaschkour fils de Hârith (le même qu'Adwân) fils d'Amr fils de Qays-Aylân fils de Moudar fils de Nizâr fils de Maadd fils d'Adnân. — Le calcul des dix générations bédouines (à raison de 28 ans l'une) entre Amir fils de Zharib, et Adnân, placerait la bataille d'Albaydâ 319 ans avant la naissance de Mahomet, et par conséquent 28 ans avant l'époque que nous avons déterminée comme limite inférieure de la date de la bataille de Khazâz (d'après le sentiment d'Abou-Amr). Voilà donc les trois journées d'Albaydâ, de Soullân et de Khazâz resserrées dans un quart de siècle, si l'on compte les générations de la ligne d'Amir, fils de Zharib, à raison de 28 ans l'une. Mais cet Amir, fils de Zharib, ayant été chef militaire de toutes les familles maaddiques, la tribu d'Adwân à laquelle il appartenait peut prétendre, en sa qualité de tribu belliqueuse, à des générations plus courtes que la plupart des autres, au moins dans la période reculée dont nous nous occupons. D'un autre côté, Abou'lmoundhir nous dit expressément que la bataille d'Albaydâ est la première rencontre entre les habitants du Yaman et ceux du Tihâmah, ce qu'il faut entendre ainsi : « le premier effort des tribus maaddiques pour secouer le joug du Yaman ou des rois de Himyar » (puisqu'il résulte des recherches d'Abou-Amr que l'indépendance des tribus maaddiques ne date que de la bataille de Khazâz). La tribu d'Adwân ne pouvait donc pas être alors à la hauteur militaire qu'atteignit plus tard la tribu de Taghlib. En conséquence nous évaluerons ses générations à raison de 27 ans l'une, ce qui place la journée d'Albaydâ 330 ans avant la naissance de Mahomet. Mais nous avons vu que celle de Khazâz, *postérieure* à celle d'Albaydâ,

date de 291 ans *au moins* avant la naissance du Prophète. Il ne peut donc pas y avoir plus de 39 ou 40 ans d'intervalle entre ces deux affaires; et comme nous savons d'ailleurs que la bataille d'Albaydâ est la plus ancienne de toutes celles dont les Arabes aient gardé le souvenir, — que selon l'opinion commune elle était fort antérieure à celle de Khazâz, puisqu'on faisait assister Koulayb à cette dernière, — enfin comme la supériorité militaire a passé de la tribu d'Adwân à celle de Taghlib dans l'intervalle qui sépare ces deux journées, ainsi que l'atteste la *Mouallaqah* d'Amr fils de Koulthoûm, — il faut bien admettre, pour tout concilier, que la bataille de Khazâz ne date pas *de plus* de 291 ans avant la naissance de Mahomet, et que la limite inférieure assignée à sa date en est plutôt la limite supérieure.

La bataille de Soullân est située entre ces deux affaires et beaucoup plus près de celle de Khazâz que de celle d'Albaydâ, car, comme nous l'allons voir, il y a tel guerrier qui a figuré à Soullân et à Khazâz.

Voici ce que je trouve dans l'appendice aux Proverbes de Maydâniyy, touchant ces trois journées, les plus importantes de toute l'histoire dont je m'occupe :

« La bataille d'Albaydâ, entre Himyar et Kalb (c'est-à-dire entre la postérité de Himyar et celle de Kalb), est une des plus anciennes dont il soit fait mention chez les Arabes. Ils ont beaucoup de poésies sur cette journée. »

Kalb étant le nom d'une tribu yamanique, il est difficile de concilier la tradition de Maydâniyy avec celle d'Abou'lmoundhir. La tribu de Kalb faisait-elle cause commune avec les enfants de Maadd contre les rois de Himyar? — ou bien faut-il lire *Zharib* (nom du père d'Amir)? — Les deux exemplaires que j'ai sous les yeux offrent la même leçon.

« La journée de Soullân, avec un *sîn* sans points diacritiques et un double *lâm* (le *damm* du *sîn* est donné par Fayroûzâbâdiyy), fut ainsi appelée du nom d'un lieu de la province de Tihâmah, situé sur la frontière du Yaman. L'honneur de cette journée appartient à Rabîah (père de Koulayb; c'était donc l'opinion reçue), qui battit à Soullân la tribu (yamanique) de Madhhidj. Ce fut en cette rencontre qu'Amir, fils de Mâlik, fils de Djafar, fils de Kilâb, obtint le surnom de *Moulâïb-alacinnah*

(celui qui joue avec les fers de lance). Le poëte Zouhayr, fils de Djanâb, a dit :

« J'ai vu les feux allumés sur les hauteurs de Khazâz, et la troupe nombreuse des guerriers qui combattirent à Soullân. » (C'est-à-dire : « J'ai assisté à ces deux journées. »)

On lit, dans le Mouzhir, que Zouhayr, fils de Djanâb, est un poëte arabe de la plus haute antiquité (eu égard aux temps qu'embrassent les traditions arabes). J'admets donc qu'il a pu voir les deux batailles de Khazâz et de Soullân; et si le vers cité par Maydâniyy appartient réellement à ce Zouhayr-là, il faudra convenir qu'Abou-Amr, malgré ses soixante ans de recherches, n'en avait point eu connaissance, puisqu'il dit expressément qu'aucun poëte n'a parlé dans ses vers de la journée de Khazâz, soit avant, soit après Amr Ibn-Koulthoûm. Mais je ne puis pas m'empêcher d'observer que le témoignage de Maydâniyy est bien suspect; car, en faisant figurer Amir, fils de Mâlik, dans la journée de Soullân, il commet une erreur grossière. En effet, il est constant, d'après le récit d'Abou-Oubaydah, que ce Mâlik était contemporain de Noumân, fils de Moundhir, et qu'il acquit le surnom de *Mouláïb-alacinnah* dans la journée de *Souryân* (que Maydâniyy aura confondue avec celle de *Soullân*), à cause de l'agilité merveilleuse avec laquelle il esquiva trois coups de lance, l'un après l'autre, dans sa rencontre avec les trois fils de Dirâr, fils d'Amr, qu'il voulait faire prisonnier. La bataille de Souryân est une affaire entre les Tamîmides et les Amirides, où le Yaman n'entre pour rien.

« La journée de Khazâzâ ou Khazâz est ainsi appelée du nom d'une montagne où la postérité de Nizâr livra bataille à l'armée du Yaman. Un poëte a dit :

« N'est-ce pas nous qui guidâmes au combat des escadrons novices, alors que les feux de la guerre brillaient sur les hauteurs de Khazâz ? »

A quel poëte appartient ce vers ? Il ne peut pas entrer, comme variante du vers cité par Abou-Amr, dans la Mouallaqah d'Amr, fils de Koulthoûm : le premier hémistiche est bien le même, mais la rime est différente. Il est donc tiré d'un autre poëme et probablement du même poëte.

Ne voulant rien omettre de ce qui a trait au sujet dont je m'oc-

cupe, je rapporterai un autre passage du *Mouzhir*, qui suit immédiatement le passage précédemment cité et exprime une opinion toute différente sur l'âge où a vécu Mouhalhil, frère de Koulayb. Souyoûtiyy, selon son usage, paraît complètement neutre devant les témoignages contradictoires qu'il rapproche. Cet homme savant et judicieux n'avait, ce semble, d'autre but en écrivant le *Mouzhir* que d'épargner de longues recherches à ses lecteurs, et de les mettre en état de porter eux-mêmes un jugement sur toutes les questions relatives à l'histoire de la langue arabe.

« Thalab a dit dans ses *Dictées* : Suivant Assmaïyy, le premier qui ait étendu à trente vers les dimensions du *qassîdah*, ou poëme arabe, est Mouhalhil (frère de Koulayb); le second est un homme de la postérité de Kinânah, nommé Dhouayb, fils de Kab, fils d'Amr, fils de Tamîm, fils de Damrah; puis vient Adbat, fils de Fouray. *Il y a entre ces poëtes et l'islâm un intervalle de quatre cents ans. Quant à Amroulqays* (l'auteur de la Moualaqah), *il n'est venu que long-temps après ceux-là.* »

Je ne puis pas admettre un seul instant que les deux dernières phrases appartiennent à l'Assmaïyy; elles impliquent trop d'impossibilités. Pour n'en citer qu'une, Thalab ignorait-il que Mouhalhil était l'oncle maternel d'Amroulqays? A coup sûr Assmaïyy ne l'ignorait pas. (*Voy.* le chap. XLIX du *Mouzhir fi'lloughah.*)

POST-SCRIPTUM.

J'ai fait tout récemment l'acquisition de plusieurs manuscrits qui me mettent à même d'ajouter quelques observations à la note de M. Silvestre de Sacy sur le grand ouvrage d'Ibn-Abdrabbouh. Je possède aujourd'hui un fort bel exemplaire du dictionnaire bibliographique de Hagg-Khalîfèh, une assez bonne copie des vies d'Ibn-Khillikân, et, ce qui vaut mieux que tout cela, une copie de l'ouvrage complet d'Ibn-Abd-rabbouh. Il est vrai qu'elle n'a pas encore été collationnée en entier avec l'original; mais, telle qu'elle est, elle m'a fourni plusieurs bonnes leçons et m'a servi à remplir quelques lacunes du manuscrit égaré dont la rencontre a donné naissance à ce mémoire. Je n'ai parlé que de ce manuscrit égaré dans ma lettre à M. B. Duprat, parceque j'avais commencé la mise au net de mon travail avant d'avoir vu l'ouvrage complet.

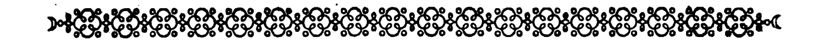
Si la préface de ma copie n'est pas un faux du copiste (et j'ai tout lieu de croire que ce n'en est pas un), le nom imposé par Ibn-Abd-rabbouh à son grand recueil est *Aliqd alfarîd* (le Collier unique). Cet ouvrage est divisé non en trente, mais en vingt-cinq parties ou livres, dont chacun porte le nom d'une pierre précieuse. La réunion de ces vingt-cinq livres étant envisagée comme un véritable collier, le treizième livre, qui est celui du *milieu*, a nom *Alwâcitah* (la Perle *médiale*). Tous les autres, considérés deux à deux et à égale distance de cette perle médiale, portent le nom d'une même gemme (autrement le collier ne serait pas symétrique), et chacune de ces gemmes ne se distingue de son *pendant* que par l'absence ou la présence de l'épithète *thâniyah* (seconde), après le nom de la gemme. Par exemple, le huitième chapitre, qui contient des sermons et traite de la vie ascétique (*azzouhd*), est intitulé *Azzoumourroudah* (l'Émeraude), et le dix-huitième qui forme son *pendant* relativement au livre du milieu, et traite de l'excellence de la poésie, a pour titre *Azzoumourroudatou'tthâniyah* (la seconde Émeraude). Le livre dont j'ai donné un extrait est le dix-septième. — Ibn-Khillikân appelle cet ouvrage *Aliqd* (le Collier), sans épithète. — Hagg-Khalîfèh le nomme *Iqdou'llaâlî* (le Collier de perles); mais je pense que Hagg-Khalîfèh l'a décrit sans l'avoir vu. Car les premiers mots de la copie du *Collier*, que j'ai sous les yeux, sont précisément ceux que donne Hagg-Khalîfèh, sur la foi de l'auteur du *Liçânou'larab*, pour les premiers mots d'un commentaire écrit sur un *Abrégé* du Collier par un certain Ibn-Youkrim. Or, je puis certifier, 1° que ma copie ne ressemble en rien à ce genre d'ouvrages que les Arabes appellent *Schouroûh* (commentaires); 2° que le volume dépareillé sur lequel j'ai fait mon travail coïncide avec les seizième et dix-septième livres de l'ouvrage en question, sauf les erreurs de copiste; 3° que ce volume dépareillé est d'une haute ancienneté et porte en titre: *Aldjouzou'tthâminou min kitâbi'liqd*, c'est-à-dire : Le Collier; tome VIII; 4° que chacun des deux livres contenus dans ce volume commence par ces mots : *Qâla Aboû-Oumara Ahmadou 'bnou Mouhammadini 'bnou Abdi-rabbih*, ce qui ne laisse aucun doute sur l'auteur. Enfin tous les savants de ce pays connaissent (de réputation) Ibn-Abd-rabbouh, et tous nomment son recueil *Aliqd alfarîd* (le Collier unique).

Comme tout m'arrive à-la-fois cette année (j'ai reçu dans l'espace d'un mois ce que j'avais passé quatre ans à desirer), je me trouve en état de joindre à ma traduction corrigée du *Lâmiyyat-alarab* une notice assez étendue sur quelques particularités de la vie de Schanfarâ. C'est un extrait de l'article que lui a consacré l'auteur de l'Aghâniyy. J'ai eu pour ce travail quatre manuscrits barbaresques, de quarante et un volumes dépareillés, offrant toutes les variétés de format, de condition, d'écriture ancienne et moderne, orientale et africaine, et si malheureusement dépareillés qu'ils ne forment pas à eux tous un exemplaire complet de l'ouvrage. Mais le hasard a voulu que l'article relatif à Schanfarâ se trouvât répété quatre fois dans ce monceau de reliques; et en vérité ce n'était pas trop; j'aurais accepté de grand cœur une cinquième, une sixième, et même une septième répétition de ce texte difficile.

Desirant présenter un ensemble à-peu-près complet sur tout ce qui a rapport à mon poëte de prédilection, je ne puis me dispenser de toucher à une partie de ce que M. de Sacy a publié dans ses notes relatives au chef-d'œuvre de Schanfarâ. Mais, en courant sur quelques unes des brisées de cet homme si célèbre et si digne de l'être, et que nous opposons avec un si juste orgueil à tous les philologues de l'Allemagne, — en cherchant même à faire mieux que lui dans le cercle fort resserré où toutes mes facultés s'exercent, — je suis certain d'avance que je m'associe à la pensée et aux vœux de celui qui a daigné consacrer à l'enseignement de tous les degrés une portion énorme de sa précieuse vie. Il ne peut pas rester un doute sur la vérité de cette assertion à quiconque a eu le bonheur de suivre ses leçons. — A voir la peine qu'il se donne pour faire comprendre au premier *tyro* venu les régles fondamentales de tout langage et de la langue arabe en particulier, — à ceux qui sont plus avancés, les subtilités sans nombre et les inépuisables mystères d'une littérature qui, de simple et majestueuse qu'elle était au commencement, devint sous les califes un abyme de *difficiles nugæ*; — à voir la noble candeur avec laquelle il dit quelquefois: « Je ne suis pas certain du sens, » — on serait tenté de croire que l'unique but de ses travaux a été de former des hommes capables de le suivre, de l'atteindre, et, Dieu aidant, de le dépasser. Mais si ce

ne fut pas la seule affaire, ç'a été certainement une des grandes affaires de sa vie. Voyez plutôt le nombre, l'étendue, le fini des ouvrages qu'il a composés *pour ses élèves*, pour ce très-petit nombre de jeunes gens qui aiment les études fortes. — Que ceux-là du moins qui en profitent lui offrent le tribut de leurs bénédictions.

Ma première édition de la traduction du *Lâmiyyat alarab*, publiée dans la Revue de Paris et honorée ensuite d'une insertion dans le Journal asiatique, était précédée d'une lettre à mon excellent ami le Dr Watson, à qui je l'avais dédiée. Je la reproduis en tête de cette seconde édition dont la dédicace lui appartient aux mêmes titres que celle de la première. Ce fut lui qui releva mon courage abattu lors de mon séjour à Naples, et m'empêcha de désespérer de moi-même à une époque où je croyais que les années et le chagrin m'avaient enlevé la faculté d'apprendre une seule des langues savantes de l'Orient, la seule vers laquelle je me sentisse attiré, depuis mon enfance, d'un véritable et puissant attrait, la langue arabe. Une inconcevable fatalité m'avait tenu éloigné pendant quinze ans de l'école spéciale des langues orientales vivantes près la Bibliothéque du roi. Le Dr Watson me mit entre les mains un manuscrit de l'Alcoran et le dictionnaire de Wilmet. Quatre mois après, nous nous séparâmes et je subis une nouvelle déviation; — mais en 1830 sa présence à Paris exerça une influence décisive sur ma destinée, et je me vouai à des travaux qui ont rempli le vide de mon existence. Quelque minces que soient leurs résultats, ils ont créé un intérêt dans ma vie, bienfait immense, que je me plais à rapporter à son auteur.



LETTRE A M. LE Dr WATSON.

Le Caire, octobre 1833.

MON CHER WATSON,

J'ai lutté pendant long-temps contre le desir de publier une nouvelle traduction du poëme de Schanfarâ, intitulé *Lâmiyyat alarab*. C'était refaire ce que M. de Sacy avait fait avant moi et à deux reprises, dans la première et dans la seconde édition de sa Chrestomathie. Et en vérité les travaux sans nombre de cet illustre savant l'ont placé si haut dans l'estime publique, et surtout dans l'estime de ceux qui peuvent en apprécier une petite partie, qu'il y aurait de la témérité à vouloir faire mieux que lui sur un même sujet, et sans plus de secours qu'il n'en avait à sa portée. Fort heureusement pour moi, je ne me trouve pas tout-à-fait dans ce cas-là, et en cédant à un desir long-temps combattu, j'ai pour excuse la rencontre qui le fit naître. Tandis que j'étudiais le poëme de Schanfarâ sur le texte et dans les notes lumineuses de M. de Sacy,—Yahya Effendy, l'un des musulmans les plus accessibles de l'Orient, me communiqua et mit à ma disposition pour un temps indéfini le commentaire de Zamakhschariyy sur ce même poëme, ouvrage dont M. de Sacy connaissait fort bien l'existence, mais qu'il n'a pas pu consulter; car il paraît qu'on ne possède en Europe qu'un seul manuscrit de ce commentaire, et qu'il se trouve dans la bibliothèque de l'Escurial. Il m'a donc été donné, et c'est là mon unique excuse, d'étudier pendant plusieurs mois les scolies de Zamakhschariyy sur le *Lâmiyyat alarab*. Je n'ai garde de faire valoir comme un avantage relatif mon séjour de deux ans en Égypte et mes conférences journalières avec un des schaykhs les plus intelligents de la grande Mosquée; car, quoique ces conférences m'aient été fort utiles en raison de ma faiblesse, je suis parfaitement convaincu que toutes les intelligences de la mosquée Alazhar ne formeraient point en se réunissant une somme digne d'entrer en lice sur son propre terrain (celui de l'antiquité arabe) avec

l'unité intellectuelle de notre célèbre compatriote *. L'étude des ouvrages anciens autres que l'Alcoran est presque entièrement abandonnée aujourd'hui dans les universités musulmanes : la théologie scolastique a tout envahi : d'où il arrive que les savants de ce pays-ci sont tout aussi embarrassés que les nôtres, quand il leur faut interpréter, sans le secours d'un commentaire, les vers de quelque poëte païen, ou des premiers temps de l'islamisme. Je dirai plus; le nombre des Orientaux qui comprennent Harîriyy est extrêmement restreint de nos jours; or ce très-petit nombre de juges compétents affirme que le meilleur commentaire arabe des *Séances de Harîriyy* est celui du professeur français. Je n'ai donc qu'une seule autorité à opposer à M. de Sacy (encore me manquera-t-elle quelquefois) dans les endroits où ma traduction diffère de la sienne, et cette autorité est celle du plus savant des interprètes de l'Alcoran. Mais je me hâte d'ajouter ici qu'il n'en est pas d'un texte arabe comme d'un texte grec ou latin dont le sens est ou doit être *un* et *déterminé*. Un grand nombre de vers arabes et de versets de l'Alcoran *comportent plusieurs* sens que le même commentateur propose souvent l'un après l'autre, laissant à son lecteur la liberté ou l'embarras du choix. Jugez maintenant de la latitude qui doit résulter de la réunion de plusieurs scoliastes. De là ce fait fort singulier : que deux traductions d'un même texte classique arabe peuvent être toutes deux bonnes, quoique avec de très-notables différences, en tant qu'elles s'appuient toutes deux sur des autorités respectables ou sur de bonnes raisons. Une discussion approfondie des causes de cette indétermination m'entraînerait trop loin et dépasserait mes forces; je me bornerai à dire ici qu'il ne faut pas en conclure que les anciens poëtes recherchassent le vague ou les mots à double entente, mais que leurs plus savants interprètes n'ont jamais eu qu'une connaissance impar-

* Cela est encore plus vrai aujourd'hui (mars 1836) qu'à l'époque où j'écrivais ces paroles. La décadence des lettres arabes a été, dans ces derniers temps, d'une effrayante rapidité. Il n'y a plus personne au Caire (car le schaykh Alattâr est mort) qui connaisse la langue antique et la littérature arabe de manière à pouvoir résoudre une *difficulté* historique ou philologique. Mon schaykh a fait de grands progrès au milieu de cette affreuse déroute, mais par une bonne raison : c'est qu'il a été forcé d'étudier pour répondre aux questions dont je le poursuis depuis trois ans.

faite de la langue dans laquelle s'exprimaient les Bédouins du paganisme; ils en possédaient bien la grammaire, mais non le dictionnaire complet; et quant aux mœurs et aux idées dont cette langue devait être l'image, ils ne les voyaient, comme nous, qu'à travers les *disjecta membra* de la tradition. Cette triste vérité une fois reconnue, le champ de l'arbitraire va s'agrandir encore devant les modernes; car, du moment où ils n'auront plus une confiance implicite dans leurs guides, ils chercheront naturellement à se conduire eux-mêmes, — et, c'est je l'avoue, ce qui m'est arrivé quelquefois dans le cours de ma traduction.

Le commentaire de Zamakhschariyy sur le poëme de Schanfarâ, quoique prolixe et très-prolixe sous un rapport, celui de l'analyse grammaticale, laisse beaucoup à desirer sous un autre, malheureusement plus important, la fixation du sens ou des sens divers dont le texte est susceptible. En outre, le manuscrit unique * que j'ai eu à ma disposition est fort loin d'être correct; mais appuyé sur le docte et consciencieux travail de M. de Sacy, —aidé de Dieu et du schaykh Mouhammad de Tantah, qui comprend très-bien les scoliastes, je suis parvenu, je crois, à rétablir dans un état très-voisin de leur intégrité primitive, le commentaire de Zamakhschariyy et le texte qu'il avait sous les yeux. Ce travail, qui exigeait de la patience et une attention soutenue, n'offrait pourtant pas de grandes difficultés, attendu qu'un texte et un commentaire se contrôlent mutuellement, et que les définitions données par Zamakhschariyy des expressions dont se sert le poëte païen, se retrouvent presque toutes, mot pour mot, dans le Ssahâh de Djawhariyy. En attendant que les circonstances me permettent de publier le résultat de ce travail, j'ai cru pouvoir offrir à l'Occident européen une nouvelle approximation française du sens contenu dans les cent trente-six hémistiches de Schanfarâ. Vous trouverez dans la Chrestomathie arabe de M. de Sacy (tom. II, pp. 337, 345 et suiv. 397 et suiv. de la 2[e] éd.) tout ce que l'on sait de la vie de cet homme extraordinaire sur qui pèse la malédiction du ciel et qui n'en est point écrasé. Vous jugerez avec moi que son poëme n'est pas une fiction (à part les hyperboles qui sont de l'essence même de la poésie orientale), et qu'au moins sous ce rapport, il a le pas sur tous les

* J'ai rencontré depuis un autre exemplaire du même ouvrage.

poëtes qui n'ont fait que rêver le meurtre et la vie sauvage.

Je ne saurais terminer cette lettre sans exprimer une plainte et un vœu. Il me semble que je comprends Schanfarâ, que je m'identifie avec lui, au moins pour un instant, et alors j'éprouve le besoin de faire entrer sa pensée tout entière dans l'âme de mes contemporains; ce besoin, je vous l'assure, tient de la nature de l'inspiration: mais voyez un peu le contraste:—Schanfarâ, homme de proie, homme de sang, qui n'a jamais su ni lire ni écrire (je vous en réponds), l'un des plus fameux *coureurs* de son temps, demi-loup et demi-hyène, comme il le dit lui-même d'un seul mot *sim'* (et c'est là une des idées que je n'ai pas pu faire passer dans ma version),—Schanfarâ répand son fiel et son orgueil en vers de vingt-huit syllabes, assujettis à une rime riche et unique, à la césure, à une succession sévèrement cadencée de longues et de brèves, aux règles d'une syntaxe extrêmement compliquée; l'expression n'en souffre pas; elle est forte comme sa pensée: — Et moi, — homme de proie? — non! homme de lettres; — homme de sang? — non! homme de cabinet, traducteur français, traducteur juré, rompu à écrire sur tous les tons et modes imaginables, depuis le mémoire de chimie jusqu'à la romance de *l'Oiseau mystérieux*,—je sue sang et eau pour produire avec ma prose française un pâle reflet de cette magnifique éruption. Les mots que j'emploie sont les fils grossiers d'un voile de serge dont je couvre la statue de Schanfarâ, et qui en laisse à peine deviner les formes!—Est-ce ma faute?—Non.—Est-ce celle de la langue dans laquelle je suis condamné à écrire? N'en doutez pas.—Puisse la génération qui s'élève la refondre en entier!

Agréez, mon cher Watson, l'assurance de mon estime profonde et de mon inviolable attachement.

Truly yours. F. Fresnel.



NOTICE SUR SCHANFARA.

Schanfarâ était de la tige d'Azd (ou Asd), et de la tribu d'Iwâs (ou Aws), fils de Houdjr, fils de Hinw (ou Hoûn), fils d'Azd.

Parmi les vers qu'il a composés, ceux-ci ont passé dans le domaine des chants populaires :

ARIETTE.

« Oummou-Amr s'est décidée à partir; elle est partie sans avoir dit adieu à ses voisins. »

« Oummou-Amr t'a quitté, pauvre amant! alors que ton cœur se livrait au desir.... Dis adieu au bonheur. »

« Ce qui me charme dans cette fille, c'est qu'en marchant elle ne laisse pas glisser son voile, et ne tourne pas la tête à droite et à gauche. »

« A voir ses yeux attachés à la terre, on dirait qu'elle va cherchant quelque chose qu'elle a laissé tomber en chemin. Si jamais elle ose vous adresser la parole, soyez sûr que la honte l'aura bientôt réduite au silence. »

Ibrahîm chantait ces vers sur le second mode grave, en s'accompagnant du doigt annulaire *, au dire d'Amr, fils de Bânah.

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DE SCHANFARA.

Je tiens cette histoire d'Amr, fils d'Abou'-lalâ le Haramite, qui la tenait d'Abou-Yahyâ Mouaddib, et d'Ahmad fils d'Abou-'lminhâl le Mouhallabide, qui la tenaient de Mouarridj, qui la tenait d'Abou-Hischâm Mouhammad Ibn-Hischâm le Namiride. — Schanfarâ était de la tribu d'Iwâs (ou Aws), fils de Houdjr, fils de Hinw, fils d'Azd, fils de Ghawth. Il tomba fort jeune au pouvoir des hommes de la postérité de Schabâbah, fils de Fahm, fils d'Amr, fils de Qays-Aylân, et resta chez eux jusqu'à ce que les hommes de la postérité de Salâmân, fils de Moufridj, fils d'Awf, fils de Maydaân, fils de Mâlik, fils d'Azd, fils de Ghawth, ayant fait prisonnier un homme de la tribu de Fahm et de la famille de Schabâbah, les Schabâbides donnèrent Schanfarâ aux Salâmânides en échange du prisonnier que ceux-ci leur avaient fait.

Schanfarâ était depuis long-temps chez les Banoû-Salâmân, qui ne le traitaient pas autrement que s'il eût été un de leurs enfants, quand la fille du Salâmânide qui l'avait adopté se fâcha contre le jeune captif. Schanfarâ qui se considérait comme un enfant de la maison, lui avait dit : « Ma petite sœur, lave-moi la tête. » La jeune

* Je n'ai point encore fait de recherches sur la valeur de ces expressions techniques.

fille, ne voulant point de Schanfarâ pour son frère (on verra plus loin qu'il était un peu nègre et fort laid), fut offensée de sa familiarité et lui donna un soufflet. Schanfarâ, indigné, alla trouver l'homme qui l'avait reçu des Fahmides en échange de leur prisonnier, et l'adjura de lui faire connaître la vérité touchant sa naissance. « Tu es, » lui dit cet homme, « de la famille d'Iwâs, fils de Houdjr. » — « Eh bien, » dit Schanfarâ, « je ne vous laisserai point de repos que je n'aie tué cent hommes de votre tribu, pour m'avoir retenu en esclavage. » Il en tua par la suite quatre-vingt-dix-neuf. — Voici trois vers de Schanfarâ qui ont trait au soufflet qu'il reçut de la jeune Salâmânide.

« Pourquoi donc (mais, hélas, ce qui est fait est fait!) pourquoi la paume de cette jeune fille a-t-elle frappé la joue du noble étranger qui vivait près d'elle, — noble au moins du côté de son père? »

« Si Qaçoûs eût vu ma famille auprès de la sienne, mes aïeux à côté des siens, elle eût à coup sûr rabattu de sa fierté! »

« Car je suis d'une des meilleures maisons de Houdjr; et ma mère, — si tu l'avais connue, ô Qaçoûs! — ma mère était issue de pères libres*; »

Schanfarâ quitta donc la tribu de Salâmân et s'attacha aux Banoû-Fahm de la tribu de Schabâbah (chez lesquels il avait passé une partie de son enfance). C'était de leur canton qu'il partait *à pied* pour attaquer les Banou-Salâmân, accompagné de ceux des

* Il est certain que la mère de Schanfarâ était une esclave ou noire, ou de sang mêlé; car, 1°, si la naissance de Schanfarâ eût été irréprochable, il ne se serait pas désigné lui-même dans le premier vers par le mot de *hadjîn*, qui, appliqué aux hommes et aux chevaux, signifie *né d'un père noble et d'une mère vulgaire* (c'est le même mot qui, dans la langue moderne, veut dire un *dromadaire*). 2° Le seul nom de *Schanfarâ* indique que le porteur avait de grosses lèvres, comme on le verra plus loin. 3° Fayroûzâbâdiyy l'a inscrit dans le catalogue des poëtes que l'on appelait *aghribat alarab*, c'est-à-dire « les corbeaux », à cause de la couleur de leur peau; et le commentateur du Qâmoûs, le Sayyid Mourtadâ, qui écrivait il y a environ soixante ans, nous dit expressément, d'après Ibn-Alarâbiyy, que cette couleur était *due à leurs mères*. Le fameux Antarah (*vulg.* Antar) était du nombre de ces *corbeaux*, et fils d'une esclave noire (ou abyssinienne), nommée Zabîbah. Soulayk-almaqânib, fils de Soulakah, et Taabbata-scharran, deux poëtes célèbres, étaient dans la même catégorie. Quant à la prétention exprimée au troisième vers, on peut, si l'on veut bien l'admettre, supposer que la mère de Schanfarâ était née d'un père libre et d'une esclave. Alors Schanfarâ aurait été ce que l'on appelle un *quarteron* dans les colonies américaines.

Fahmides qui voulaient bien le suivre, mais le plus souvent seul. — Voici deux vers qu'il adresse aux Salâmânides :

« Je ne serai point content que je n'aie enveloppé de ma poussière tout ce qui porte le *kiçâ* ou le *bourd** dans la tribu de Salâmân. »

« Je passerai ma vie, s'il le faut, à poursuivre dans le Désert les plus illustres des Salâmânides, et je saurai me frayer un chemin dans les sables entre Sard et Yarbâ. »

Schanfarâ poursuivait hardiment sa carrière homicide, et les Banoû-Salâmân couraient en vain après le meurtrier. Une bande de la famille de Ghâmid se mit à l'affût dans l'espoir de le surprendre; Schanfarâ évita l'embuscade. On lui fit la chasse, comme à une bête fauve, avec un chien nommé Houbaysch, mais sans succès. En fuyant à travers une bourgade nommée Dakhîs, il passa près de deux hommes de la tribu de la Salâmân, et leur donna une vive alerte : mais il s'en tint là, craignant la vengeance des habitants du pays. — Il dit à ce sujet :

« Ce n'est pas ici que Schanfarâ doit verser votre sang. Si j'allais vous tuer sur le territoire de Dakhîs ou de Tabâlah, vos derniers cris seraient entendus. »

Schanfarâ avait déja donné la mort à quatre-vingt-dix-neuf hommes de la tribu de Salâmân, et il ne lui en restait plus qu'un à immoler pour accomplir son vœu, lorsque trois hommes s'embusquèrent sur le chemin d'Oubaydah, où il devait passer. C'étaient Ouçayd, fils de Djâbir le Salâmânide, avec le fils de son frère, et Hâzim le Taymide. Schanfarâ passa effectivement de nuit près du lieu où ils s'étaient postés, et ayant aperçu quelque chose de noir, sans pouvoir distinguer l'objet, tira dessus; c'était sa coutume, quand il voyageait de nuit, de lâcher un trait sur toute masse noire qui s'offrait à sa vue, pour peu qu'elle eût une apparence suspecte. La flèche qu'il avait tirée perça l'avant-bras du neveu d'Ouçayd, dans toute sa longueur, du poignet au coude. Mais le jeune homme ne souffla point. Schanfarâ dit alors à l'objet suspect · « Si tu es quelque chose, tu en tiens; si tu n'es rien, je ne t'ai pas manqué. » — Hâzim était couché à plat ventre dans un enfoncement du chemin, guettant du coin de l'œil un in-

* Le *kiçâ* et le *bourd* étaient deux sortes de manteaux à l'usage des cavaliers arabes. Le poëte indique par-là tous les hommes de quelque note.

stant favorable pour sauter sur l'ennemi, — quand Ouçayd lui donna le signal, en disant : « Hâzim, dégaîne ! » — Schanfarâ, qui l'entendit, s'écria : « Je dégaîne pour tous, » et tomba à coups de sabre sur Hâzim, auquel il coupa deux doigts de la main, le petit doigt et l'annulaire. Mais Hâzim ne fut pas plus tôt sur pied, qu'il se jeta sur Schanfarâ, et l'étreignit dans ses bras. Le neveu d'Ouçayd s'étant joint à Hâzim, Schanfarâ les renversa tous les deux sous lui, et tomba avec eux. Ouçayd survint alors, et désarma Schanfarâ, puis saisit une des six jambes du groupe qui s'agitait par terre, en disant : « A qui cette jambe-là ? » — « C'est la mienne, » répondit Schanfarâ. — « N'en crois rien, mon oncle, » s'écria le neveu d'Ouçayd, « c'est ma jambe que tu tiens. » — Les adversaires de Schanfarâ, étant parvenus à se rendre maîtres de sa personne, l'amenèrent au milieu de leur monde.

— « Allons, » dirent-ils au poëte captif, « récite-nous des vers ! » — « La récitation ne sied qu'à la joie, » repartit Schanfarâ *. Le mot passa en proverbe. Ensuite on lui coupa une main, qui sauta en l'air à une grande distance, et fut agitée durant quelques instants d'un mouvement convulsif. Voici les vers qu'il fit à cette occasion :

« Ne péris pas en me quittant, ô main que signale une tache noire ! Vis à jamais dans le souvenir des hommes ! »

« De combien de vallées n'a-t-elle pas dispersé les colombes ! De combien d'adversaires redoutables n'a-t-elle pas éparpillé les os ! »

Ouçayd, ayant encoché une flèche et bandé son arc, lui dit :

* Super flumina Babylonis, illìc sedimus et flevimus, cùm recordaremur Sion.	By the rivers of Babylon, there we sat down, yea, we wept, when we remembered Zion.
In salicibus, in medio ejus, suspendimus organa nostra.	We hanged our harps upon the willows in the midst thereof.
Quia illìc interrogaverunt nos, qui captivos duxerunt nos, verba cantionum:	*For there they that carried us away captive required of us a song ; and they*
Et qui abduxerunt nos: Hymnum cantate nobis de canticis Sion.	*that wasted us required of us mirth, saying, Sing us one of the songs of Zion.*
Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ?	*How shall we sing the* LORD'*s song in a strange land?*
Ps. CXXXVI. Vulg.	Ps. CXXXVII. Heb.

« A ton œil! » et lui perça l'œil de sa flèche. Schanfarâ, éborgné, dit tranquillement : « Voilà de mes coups ! » Et en effet, lorsqu'il rencontrait un homme des Banoû-Salâmân, il avoit coutume de lui dire : « A ton œil ! » et lui crevait l'œil d'un trait. — Lorsqu'ils furent au moment de le tuer, — « Où veux-tu que l'on t'enterre ? » lui demandèrent-ils.

Schanfarâ répondit par ces trois vers (les seuls à-peu-près qui soient restés dans la mémoire des rhéteurs arabes :)

« Gardez-vous de m'enterrer (si vous craignez la colère du ciel), car il vous est défendu de m'enterrer... Mais réjouis-toi, Oumm-Amir *! j'ai une bonne nouvelle à t'annoncer; »

« Lorsqu'ils auront fait sauter ma tête où réside la meilleure partie de moi-même, ils laisseront mon reste exposé au lieu du combat. »

« Couvert de meurtres qui m'ont mis au ban des tribus, je n'attends pas en ce lieu une existence joyeuse (il s'agit de la vie des *mânes*) pendant la durée des nuits qui doivent passer sur moi**. »

Taahbata-scharran (poëte fahmide, ami de Schanfarâ) fit son éloge funèbre dans les vers suivants :

* Surnom ou nom propre de l'hyène, absolument comme *Robin* est chez nous le surnom du mouton.

** Voici deux notes fort curieuses extraites par M. de Sacy, l'une de Harîriyy, l'autre de Tabrîziyy, qui ont commenté ces trois vers.

— « Le poëte desire être mangé par une hyène et être privé de la sépulture, « afin que cette circonstance rende sa mort plus sensible à sa famille, et excite « ses parents à venger son sang. On donne encore d'autres explications de « cela, etc., etc. » (*Dourrat alghawwâss.*)

— « Tabrizy observe sur le troisième vers que peut-être Schanfarâ a voulu « dire qu'il ne croyait pas à la résurrection; il ajoute qu'on peut aussi supposer « qu'il y croyait, mais qu'il n'espérait pas un sort heureux dans l'autre vie, à « cause de la multitude de ses crimes. » (*Hamâçah d'Abou-Tammâm commenté par Tabrîziyy.*)

L'idée de *crime* appliquée aux meurtres que notre héros avait commis est une idée musulmane, chrétienne ou juive, qui, je le crois, n'a pas pu troubler un seul instant la conscience de Schanfarâ; et s'il avait un regret au moment de sa mort, c'était sans doute de n'avoir pas atteint le chiffre cent et accompli ainsi le vœu de sa vengeance. Mais en admettant l'explication rapportée par Harîriyy, on conçoit que Schanfarâ devait feindre de se considérer comme le plus grand des criminels, comme un homme auquel on ne pouvait rendre, *sans crime*, les honneurs de la sépulture.

« Puissent le nuage nocturne, et le nuage du matin, et le nuage du soir qui se traîne, chargé de pluie, dans la région la plus basse de l'atmosphère, se résoudre en ondées rafraîchissantes sur le corps de Schanfarâ! »

« Puisses-tu, ô Schanfarâ, jouir d'une récompense digne de ta journée de Habâ, où le sang dégouttait de tous les sabres; »

« Et de ta journée d'Aykatayn où tu revins si à propos, alors que les cœurs de nos hommes étaient remontés jusqu'à leurs gorges*! »

« Tu faisais voler la mort au milieu des ennemis qui, sous tes coups terribles, semblaient autant de moutons qui trébuchent en fuyant. »

« Si tu avais pu me rejoindre après ton extinction (mais, hélas! le tombeau rend-il jamais ceux qu'il a dérobés à la lumière!), »

« Tu m'aurais vu ou marchant à ta vengeance, ou de retour après t'avoir vengé. »

« O Schanfarâ! alors même que tu serais sorti victorieux de toutes tes épreuves, et qu'il n'y aurait plus un homme assez osé pour troubler le repos de ta tente, »

« Alors même que, toutes tes vengeances assouvies, tu aurais pu vieillir au sein de l'abondance, et exercer en cheveux blancs une magnifique hospitalité, »

« Au bout de tout cela, il faudrait mourir. Or la plus belle mort, c'est la tienne, mon ami! C'est celle de l'homme qui fait bonne contenance sous le coup de l'adversité. »

« Vive donc à jamais la mémoire de Schanfarâ, et de ses armes affilées, et de sa course rapide, et de ses charges formidables! »

« S'il faisait trembler, c'était l'effroi de la mort qui faisait trembler; s'il protégeait, c'était un protecteur sûr, libéral et patient qui protégeait en lui. »

* On retrouve cette image dans l'Alcoran, chap. XXXIII:

« When they came against you from above you and from below you *, and when your sight became troubled *and your hearts came even to your throats for fear,* and you imagined of God various imaginations * *.

(Sale's Koran, vol. II, p. 276.)

* The Ghatafânites pitched on the east side of the town, on the higher part of the valley; and the Koreish on the west side, on the lower part of the valley.

** The sincere and those who were more firm of heart fearing they should not be able to stand the trial; and the weaker-hearted and hypocrites thinking themselves delivered up to slaughter and destruction.

Suivant une autre version, la capture et la mort de Schanfarâ eurent pour cause, non un soufflet donné par une petite fille, mais bien le meurtre de Hârith, fils d'Assâïb, de la tribu de Fahm, par des hommes de la tige d'Azd. Les Azdides ayant refusé toute satisfaction aux Fahmides, la mort de Hârith fut expiée dans la suite par celle de Harâm, fils de Djâbir; ce Harâm avait tué précédemment le père de Schanfarâ (qui était, ainsi que lui, de la tige d'Azd). Le frère de Schanfarâ étant mort lorsque celui-ci était encore tout jeune, leur mère se mit à pleurer, et ce fut à cette occasion que le petit Schanfarâ fit ses premiers vers :

« Que servent à une mère ses précautions de tous les instants, et ses appels à son fils : « Viens, mon petit, — prends bien garde, — ne touche pas à cela ! »

« Elle a beau l'environner de soins, la mort fond sur l'enfant, l'arrache des bras de sa mère, et le jette par terre. »

Le narrateur continue ainsi :

Lorsque Schânfarâ fut en âge de porter les armes, il commença, de concert avec les Fahmides, ses attaques contre les Arabes de la tige d'Azd, et leur tua beaucoup de monde. (Ainsi, dans la seconde version comme dans la première, Schanfarâ, abandonné de ses amis naturels, s'unit aux Fahmides; mais la seconde tradition nous fait connaître quelque chose de plus, nommément le motif puissant qui engagea les Fahmides à accueillir Schanfarâ; ils avaient, ainsi que lui, une vengeance à exercer contre les Azdides; *ils cherchaient le sang de Hârith,* et voilà pourquoi le narrateur prend pour point de départ le meurtre de ce Hârith. Il eût été plus logique, ce semble, de faire tout découler de l'assassinat du père de Schanfarâ par Harâm, fils de Djâbir, mais je crois que, pour entrer dans la pensée du narrateur, il faut considérer comme cause de la catastrophe de Schanfarâ *l'ensemble* des faits relatés dans le premier paragraphe, et non pas l'un d'eux en particulier.) Ensuite il vint dans la vallée de Minâ (près de la Mecque). C'était à l'époque des solennités du Haddj, époque de trêve pour toutes les tribus. Harâm, fils de Djâbir, s'y trouvait aussi, vaquant aux rites sacrés. Quelqu'un dit à Schanfarâ : « Voici le meurtrier de ton père. » — Aussitôt Schanfarâ fondit sur Harâm et le tua, puis s'enfuit à pied et gagna de vitesse tous ceux qui coururent après lui. — Il dit à ce sujet :

« J'ai versé le sang de Harâm dans la vallée de Minâ — au milieu du concours des pélerins et de leurs invocations. »

Après le meurtre de Harâm, un homme de la tige d'Azd vint trouver Ouçayd, fils de Djâbir et frère de Harâm, et lui dit : « J'ai laissé Schanfarâ au marché de Houbâschah. » — « Eh bien, » dit Ouçayd, « je vais l'attendre sur la route; et, de par Dieu, si tu dis vrai, nous ne reviendrons pas qu'il n'ait fait connaissance avec la fibre des palmiers d'Oubaydah. » (C'est effectivement sur la route d'Oubaydah que Schanfarâ fut arrêté, selon la première tradition.) Ouçayd alla donc se mettre à l'affût sur le chemin de Schanfarâ, avec ses deux neveux, fils de Harâm. Lorsqu'ils l'entrevirent vers le milieu de la nuit, il marchait un pied nu, l'autre chaussé, pour rendre le bruit de ses pas méconnaissable : effectivement quand les deux jeunes gens entendirent ce bruit étrange, ils dirent à leur oncle : « C'est l'hyène. » « —Ce n'est pas l'hyène, mes enfants, leur dit Ouçayd ; c'est Schanfarâ en personne ; que chacun de vous se couvre la gorge de sa sandale, car il ne manquera pas de tirer sur nous. » — Schanfarâ, ayant aperçu leurs masses noires dans l'obscurité de la nuit, fit deux grands sauts en arrière, et simula une fuite pour voir si quelqu'un le suivrait, puis il revint et s'approcha des hommes embusqués. Alors les deux jeunes gens dirent à leur oncle : « Il nous voit. » — « Il ne nous voit pas distinctement, mes amis; il n'est pas sûr de son fait; dans le doute, il a essayé de nous attirer par une retraite simulée ; maintenant il va darder; que chacun de vous se couvre la gorge d'une sandale. »

En effet, Schanfarâ décocha un trait qui alla se ficher dans la sandale de l'un des fils de Harâm. Le jeune homme ne bougea point. Schanfarâ tira une seconde flèche qui perça la jambe d'Ouçayd de part en part. Après cela, ne voyant aucun mouvement dans les objets qu'il avait atteints, il s'enhardit, et s'avança jusqu'au beau milieu de l'embuscade. Il n'y fut pas plus tôt qu'ils s'élancèrent tous trois sur lui et le garrottèrent avec des cordes de *lîf* (fibre de palmier). Ils l'emmenèrent ensuite dans leur camp. Après qu'ils l'eurent couché au milieu du cercle de leur monde, un débat s'éleva entre eux sur la question: *Le tuera-t-on ?* Quelques-uns disaient : « C'est votre enfant ! c'est votre frère ! » (Schanfarâ était effectivement de la tige d'Azd, mais de la tribu d'Iwâs, tandis que ses ennemis étaient de la tribu de Salâmân; le

narrateur ne paraît pas avoir eu égard à cette distinction.) Cependant l'un des fils de Harâm, impatient de vengeance, coupa la main de Schanfarâ d'un coup de sabre. Cette main avait pour signalement une tache noire; Schanfarâ fit aussitôt l'oraison funèbre de sa main coupée, dans trois vers que nous avons rapportés plus haut.

On mesura les deux bonds que Schanfarâ avait faits dans la nuit où il fut saisi; et l'on trouva le premier de vingt-un pas et le second de dix-sept.

Schanfarâ fut décapité, et sa tête roulait depuis long-temps dans la poussière, lorsqu'un homme de la tribu de Salâmân heurta du pied contre le crâne abandonné, et se blessa; il mourut des suites de cette blessure. Ainsi fut complétée la centaine que Schanfarâ avait fait vœu d'immoler à sa vengeance. (Ce paragraphe est le complément de la première tradition comme de la seconde.)

Suivant une troisième version, les hommes de la postérité de Salâmân, fils de Moufridj, fils de Mâlik, fils de Hawâzin, fils de Kab, fils d'Abdallah, fils de Mâlik, fils de Nassr, fils d'Azd, avaient capturé Schanfarâ dans son enfance. Schanfarâ était aussi de la tige d'Azd (tige yamanique), mais d'une autre tribu issue de Rabîah, fils de Houdjr, fils d'Imrân, fils d'Amr, fils d'Amir, fils de Hârithah, fils de Thalabah, fils d'Amroulqays, fils de Mâzin, fils d'Azd. L'homme au pouvoir duquel il tomba le mit à garder son bétail, de compagnie avec une sienne fille (de mère arabe). Schanfarâ se trouvant seul avec elle voulut un jour l'embrasser; mais la petite le souffleta et alla bien vite porter plainte à son père. Le père vint aussitôt pour tuer Schanfarâ..... Le berger-poëte apaisa son courroux par ces vers :

« Qui portera aux hommes de ma tribu la nouvelle du soufflet que la jeune fille a donné à son noble compagnon, — noble au moins du côté de son père? »

« Si la jeune fille eût vu ma famille à côté de la sienne, mes aïeux à côté des siens, elle eût à coup sûr rabattu de sa fierté. »

« Mon père n'est-il pas le plus illustre des Iwâs*? et ma mère n'est-elle pas issue de pères libres? »

« Si je prétends à la main de ta fille, c'est ce qu'il y a de blanc

* L'auteur de cette tradition a omis le nom d'Iwâs dans la généalogie de Schanfarâ, quoique Schanfarâ, lui-même, ne désigne sa race que par le nom

dans leur canton. La nuit tombée, Schanfara vint effectivement au puits, et dit en approchant : « Je vous vois bien, » quoiqu'il ne vît personne; ce n'était qu'une mesure de précaution pour découvrir une embuscade possible. Ses ennemis s'étaient couchés à plat ventre et ne bougèrent ni ne soufflèrent. Cependant Schanfarâ aperçut une masse noire. Or les Salâmânides s'étaient répartis autour du puits par groupes de deux hommes, et étaient convenus que si Schanfarâ venait à tuer quelqu'un des leurs avant l'instant favorable à l'assaut, son voisin le tiendrait ferme de manière à comprimer, à étouffer ses convulsions, le moindre mouvement pouvant donner l'alerte au fugitif et faire manquer le coup.

Schanfarâ tira effectivement une flèche sur la masse noire qu'il avait remarquée, et atteignit un homme qui mourut sur place sans convulsions apparentes. L'immobilité et le silence de tous les objets environnants ayant complétement rassuré Schanfarâ, il s'approcha du puits, déposa ses armes, et descendit jusqu'au bord de la nappe d'eau. En cet instant, les Salâmânides s'élancèrent sur lui, et s'emparèrent de ses armes. Schanfarâ fit un bond pour leur échapper, mais l'un d'eux le frappa d'un coup de sabre qui lui fit tomber la main gauche; Schanfarâ la ramassa de sa main droite et la lança comme une pierre contre la poitrine de son adversaire, qui se jeta aussitôt sur lui. La lutte engagée, ils roulèrent ensemble jusqu'au bord de l'eau dans le limbe de la citerne; mais Schanfarâ s'étant dégagé rapidement, eut encore le temps d'écraser sous ses pieds le cou du Salâmânide. Ce fut le dernier de ses exploits. Ses ennemis fondirent à l'instant sur lui et le tuèrent. Ils attachèrent ensuite son cadavre à une croix où il demeura suspendu un an ou deux.

Cependant une dette pesait sur ce cadavre; car Schanfarâ avait juré d'immoler cent hommes de la tribu de Salâmân, et au moment de sa mort, il n'en avait tué que quatre-vingt-dix-neuf. Or il avint qu'un Salâmânide, de retour dans sa tribu après une longue absence, passa près du squelette de Schanfarâ lorsqu'il était tombé du gibet, et heurta du pied contre sa tête; un os (une esquille) du crâne lui entra dans le pied et lui causa un ulcère dont il mourut au bout de quelque temps. Cet homme-là compléta les cent.

L'auteur de l'un des commentaires consultés par M. de Sacy a mis en tête de ses gloses sur le *Lâmiyyat alarab* une courte notice dans laquelle il nous apprend que *Schanfarâ* est un sobriquet qui signifie « porteur de grosses lèvres; » ce qui s'accorde très-bien avec ce que nous savons d'ailleurs de son extraction maternelle. Il ajoute que Schanfarâ était de la tige d'Azd, et du nombre de ceux qui se distinguaient par leur légèreté à la course. Parmi les coureurs célèbres entre les Arabes, il y en avait, dit-il, qu'un cheval n'aurait pu atteindre : tels étaient Schanfarâ, Soulayk fils de Soulakah, Amr fils de Barrâq, Ouçayd fils de Djâbir, et Taabbata-scharran; car c'est ainsi que tous ces noms doivent être lus. Le reste de la notice ne nous apprend rien que nous ne sachions déja, et tout ce que je viens de lui emprunter se trouve également dans le commentaire de Zamakhschariyy.

Quant à l'origine du proverbe: *Meilleur coureur que Schanfarâ,* telle qu'elle est rapportée par Maydâniyy, voici la traduction que M. de Sacy en a donnée dans sa Chrestomathie arabe :

(Cette expression proverbiale servait à désigner un bon coureur d'une manière superlative.)

« *Meilleur coureur que Schanfarâ*. Dans ce proverbe, *aada* est « pris dans un sens dérivé de *adw* (course). Abou-Amrou Scheï-« bani rapporte l'aventure qui a donné naissance à ce proverbe « de la manière suivante : Schanfarâ, Taabbata-scharran et Am-« rou (ou Omar), fils de Barrak, s'étant mis en course contre la « tribu de Badjila, ils trouvèrent que les Arabes de cette tribu « avaient placé des hommes en embuscade auprès d'une citerne, « et quand ils vinrent dans le milieu de la nuit pour s'y désalté-« rer, Taabbata-scharran dit: Il y a assurément ici des gens placés « en embuscade, car j'entends palpiter leurs cœurs. Nous n'en-« tendons rien, lui dirent ses deux compagnons; sans doute c'est « ton cœur qui palpite. Aussitôt leur prenant les mains, il les « porta sur son cœur : Non, pardieu, leur dit-il en même temps, « il ne palpite pas, et il n'est point capable d'une telle faiblesse. « N'importe, reprirent ses camarades, il faut absolument que nous « buvions de cette eau. Schanfarâ s'avança le premier : les gens « postés en embuscade, l'ayant reconnu, le laissèrent boire; après « quoi il alla retrouver ses camarades, et les assura qu'il n'y avait « personne en cet endroit et qu'il avait bu de l'eau de la citerne.

« Ce n'est pas à vous qu'ils en veulent, dit alors Taabbata-scharran, c'est à moi seul. Ebn-Barrak alla boire pareillement après « Schanfarâ, et il en fut de lui comme du premier. Alors Taabbata-« scharran dit à Schanfarâ : Je ne me serai pas plus tôt baissé pour « boire, que ces gens-là tomberont sur moi et me prendront ; « aussitôt que tu verras cela, va-t'en comme si tu prenais la fuite, « et cache-toi au pied de ce monticule ; et quand tu m'entendras « crier : *Prenez, prenez*, viens à moi, et mets-moi en liberté. Il « dit aussi à Ebn-Barrak : Pour toi, je te proposerai de te rendre « volontairement prisonnier de ces gens-là ; ne t'éloigne pas beau-« coup d'eux, mais ne souffre pas qu'ils se rendent maîtres de « ta personne. Après avoir ainsi disposé son plan, Taabbata-« scharran descendit à la citerne pour boire ; mais aussitôt qu'il « se fut approché de l'eau, les gens qui étaient cachés en embus-« cade se jetèrent sur lui, le prirent et l'entourèrent d'une corde. « Schanfarâ s'enfuit comme il avait été convenu, et se tint au lieu « que lui avait marqué Taabbata-scharran. Pour Ebn-Barrak, il se « plaça dans un endroit où ils pouvaient le voir. Alors le prison-« nier dit à ceux qui le tenaient : Gens de Badjilah, nous permet-« tez-vous de nous racheter à des conditions raisonnables ? En ce « cas Ebn-Barrak se rendra votre prisonnier. Nous le voulons « bien, répondirent-ils. Malheur à toi, Ebn-Barrak ! dit alors « Taabbata-scharran ; car, pour Schanfarâ, il s'est échappé, et il « s'est réfugié auprès d'une telle tribu. Tu sais quels sont les liens « qui unissent notre sang et le tien ; veux-tu consentir à te rendre « prisonnier ? Alors ces gens-ci ne seront pas difficiles sur le prix « de notre rançon ? Non, pardieu, dit Ebn-Barrak, je ne le ferai « point que je n'aie encore essayé mes forces en faisant une course « ou deux. » (Ce qu'il faut entendre ainsi : Je ne le ferai pas tant que je courrai plus vite qu'eux ; je vais encore essayer mes forces en faisant une course ou deux ; qu'ils m'attrapent s'ils le peuvent. Ce sens, le seul qui me paraisse rationnel, est confirmé par une autre tradition relative au même événement.) « Il se mit alors à « courir vers la montagne, puis à revenir. Quand les autres cru-« rent qu'il était las, ils voulurent en profiter pour le prendre, « et se mirent à le poursuivre. A l'instant, Taabbata-scharran « cria : *Prenez, prenez !* Schanfarâ accourut à ce signal, et coupa « la corde qui liait le prisonnier. Ebn-Barrak le voyant libre vint

« le joindre, et Taabbata-scharran se mit à crier : Gens de Badjîla, « vous avez admiré la course d'Ebn-Barrak, je vais courir encore « mieux, et de manière à vous faire oublier sa course. Alors ils « s'enfuirent tous trois et échappèrent. Taabbata-scharran dit à « ce sujet : »

(Ici finit ma citation. — Dans le premier des vers suivants, je suis porté à croire qu'il faut lire *madâ* (carrière), nom de lieu du verbe *adâ, yadoû* (courir), ou nom d'action de l'espèce nommée par les grammairiens *massdar mîmiyy*, au lieu de *Maadi*, nom propre. — Dans le second vers, je considère *dhî schatthin watoubbâqi* comme désignation d'un lieu quelconque où croissent les arbres de l'espèce *schatth* et de l'espèce *toubbâq*, et où la gazelle ne peut pas déployer toute sa vitesse. Cette circonstance me paraît une entrave ajoutée à la première. Enfin je ne doute pas que la véritable leçon du troisième vers ne soit celle de mon manuscrit : *Lâ schaya asraou minnî ghayrou dhî oudharin, aw dhî djanâhin bidjanbi 'rraydi khaffâqi*. Le sens des trois vers de Taabbata-scharran serait donc :)

« Je me rappelle une nuit où ils excitaient à grands cris les plus agiles d'entre eux à me poursuivre, non loin d'Aykatayn *, aux lieux où le fils de Barrâq venait d'exécuter ses courses. »

« On eût dit qu'ils voulaient faire partir un oiseau dépourvu de pennes, ou une gazelle qui vient de mettre bas dans un bois de schatth et de toubbâq. »

« Il n'y a que le cheval à la crinière flottante, ou l'oiseau prenant son vol du flanc de la montagne, qui puissent jouter de vitesse avec moi. »

Outre les vers que j'ai traduits dans la notice extraite de l'Aghâniyy, le rédacteur de cette immense compilation, Abou'lfarage d'Ispahan, nous en a transmis environ soixante autres, dont Schanfarâ est l'auteur, et qui formeront, conjointement avec les

* Taabbata-scharran a-t-il fait allusion à cet évènement en rappelant la journée d'Aykatayn dans l'oraison funèbre de Schanfarâ ? Il est à-peu-près certain qu'il a voulu parler d'une délivrance opérée par ce héros dans une circonstance extrêmement critique ; mais 1° le mot *cœur* est au pluriel dans le texte : *atafta waqad massa 'lqouloûba 'lhanâdjiroû*. 2° Le vers suivant indique une bataille ; en sorte qu'il faudrait le transposer et le rapporter à la journée de Habâ, pour pouvoir identifier la journée d'Aykatayn avec l'évènement dont parle Maydâniyy.

diverses traditions relatives à la capture et à la délivrance de Taabbata-scharran, l'objet d'une publication prochaine. Pour le moment, je n'ai plus qu'un renseignement à ajouter à tous ceux qui précèdent. Schanfarâ est rangé par Ibn-Alarâbiyy dans la catégorie des *corbeaux* (poëtes de sang mêlé), qui sont nés (ou ont fleuri) au commencement de l'islamisme, et que l'on nomme pour cette raison *islâmiyyoûn* par opposition aux *djâhiliyyoûn* qui ont fleuri (ou sont morts) dans le paganisme, et aux *moukhadramoûn*, qui ont vu la fin de l'un et le commencement de l'autre (*Scharh alqâmoûs*, art. *ghayn-râ-bâ*). Ainsi Schanfarâ était contemporain de Mahomet, et plus jeune que lui d'une génération; mais il est clair qu'il est demeuré complètement étranger au mouvement religieux de cette époque.

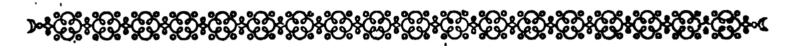
Maintenant, c'est avec un véritable désappointement que je me vois réduit à déclarer que je n'ai encore rien trouvé qui puisse servir d'introduction *spéciale* au chef-d'œuvre de Schanfarâ, et jeter un jour bien clair sur les circonstances dans lesquelles il fut improvisé.

Suivant la première tradition rapportée par Abou'lfarage, Schanfarâ fut enlevé fort jeune de sa tribu, et n'y rentra plus; du moins on ne dit pas qu'il y soit rentré. Les partisans de la seconde version ne parlent pas non plus de ce retour. Suivant la troisième, au contraire, Schanfarâ revint dans sa tribu avec la fille de Mâlik le Salâmânide, et bientôt après commença ses courses contre les Banoû-Salâmân. Il faut admettre ce retour de Schanfarâ pour comprendre son allocution aux enfants de sa mère.— Il est extrêmement probable que les frères de notre héros, c'est-à-dire les hommes de sa tribu ou de sa famille (les Awcides, les Iwâcides, ou les Banoû-Hârith-ibn-Rabîah, comme on voudra les appeler), fatigués de l'état d'hostilité croissante où Schanfarâ les plaçait vis-à-vis des Banoû-Salâmân (les uns et les autres étaient de la tige d'Azd), lui déclarèrent enfin, ainsi qu'aux Salâmânides, qu'ils séparaient leur cause de la sienne, et ne chercheraient point à venger sa mort dans le cas où il serait tué. Cet abandon est évidemment la matière d'un des reproches qu'il adresse dans son poëme à ses amis naturels. Pourtant ils ne le chassèrent point du sein de leur tribu; ce fut Schanfarâ qui les quitta.— On peut même supposer qu'ils cherchèrent à le retenir;

mais, dégoûté d'une parenté stérile, Schanfarâ leur dit adieu une belle nuit au moment où ils étaient prêts à transporter leur camp d'un point à un autre. C'est ici que le poëme commence.

NOTE.

[1] D'après un commentaire du *Lâmiyyat alarab*, dont l'auteur m'est inconnu, le père de Schanfarâ se nommait Mâlik fils d'Adram. Mais peut-être que son beau-père se nommait aussi Mâlik. Duquel des deux veut-il parler? — L'auteur de ce commentaire dit positivement que la mère de Schanfarâ était une esclave.



NOUVELLE TRADUCTION DU POËME DE SCHANFARA,

INTITULÉ *LAMIYYAT ALARAB*, Sanfara

D'APRÈS LE COMMENTAIRE DE ZAMAKHSCHARIYY ET LES GLOSES DE MOUBARRID.

Partez, enfants de ma mère, et ne m'attendez pas. Il me faut un autre peuple que vous, une autre famille que la vôtre. Tout est prêt pour votre marche, la lune brille dans le ciel, vos chameaux sont sanglés; partez donc, et ne m'attendez pas.

Il y a sur terre une retraite où l'homme de cœur est à l'abri du chagrin, et un asile pour celui qui redoute la malveillance. J'en jure par vos vies, celui-là ne se trouvera jamais à l'étroit sur la terre qui a du jugement et sait marcher la nuit, poursuivant ce qu'il desire ou fuyant ce qu'il déteste.— A défaut de vous, j'ai là-bas toute une famille : le loup, coureur infatigable, la panthère au poil ras et lisse, l'hyène au poil hérissé. Voilà mon monde *. Avec ces gens-là un secret confié n'est point divulgué, et celui qui a tué n'est point abandonné à la vengeance des parents du mort. Tous ils repoussent l'insulte, tous sont braves, — moins braves que moi cependant, quand il faut soutenir le choc des premiers chevaux de l'ennemi; mais je leur cède le pas quand il s'agit d'attaquer les vivres, alors que le plus glouton est le plus

* Il est vraisemblable que Schanfarâ, en quittant sa tribu, alla rejoindre, non le loup et l'hyène, qui n'auraient pas apprécié son génie poétique, mais les Fahmides, chez lesquels il avait passé une partie de son enfance, et s'était lié d'une étroite amitié avec Taabbata-scharran, fils comme lui d'une esclave, comme lui poëte et coureur.

diligent. Tout cela n'est que l'effet d'une générosité par laquelle je prétends m'élever au-dessus d'eux; et ici le prétendant est en effet le plus digne. — Trois fidèles amis me tiendront lieu de ces hommes qui ne savent pas rendre le bien pour le bien, et dont le voisinage n'offre aucune ressource, pas même celle d'un passe-temps. Ces trois amis sont: un cœur intrépide, un sabre étincelant, et un arc de *nab,* long, retentissant, au bois jaune, fort et poli, garni d'anneaux où s'attache un baudrier. Quand la flèche part de son centre, il gémit longuement comme une mère éplorée qui vient de perdre son petit.

Je ne suis pas de ces pasteurs sujets à la soif, qui, n'osant s'écarter des puits, font paître au soir leurs troupeaux dans des lieux sans cesse parcourus et dépouillés de verdure ; les petits de leurs chameaux font pitié à voir, quoique les mères ne portent point d'entraves aux mamelles. — Je ne suis point de ces lâches et stupides époux qui, toujours auprès de leurs femmes, les tiennent au courant de tout, et les consultent sur tout ce qu'ils ont à faire; — ni de ces cœurs d'autruche qui montent et baissent comme portés sur les ailes d'un petit oiseau; — ni de ces casaniers, rebut de leurs familles, qui ne sont bons qu'à singer l'amour, qui se parfument soir et matin, et se peignent les paupières en noir * ; — ni de ces hommes inertes, qui cachent toujours un mal derrière un bien, qui ne savent ni se battre à la guerre ni régaler un hôte en temps de paix, qui ne portent point d'armes et s'épouvantent d'une menace.—Je ne suis pas non plus de ces voyageurs pusillanimes, que les ténèbres saisissent d'effroi quand, une fois égarés dans le Désert, ils n'ont devant eux qu'une vaste plaine, sans route frayée, sans points de repaire.

Lorsque la plante calleuse de mes pieds frappe une terre dure, semée de cailloux, elle en tire des étincelles et les fait voler en éclats.

Je réponds aux exigences de la faim par des délais successifs;

* L'usage de se noircir les paupières avec la poudre métallique nommée *kohl,* n'était point particulier aux femmes chez les anciens Égyptiens. Tous les Pharaons *mettaient du kohl,* et, pour avoir de beaux grands yeux, prolongeaient jusqu'aux tempes la ligne de jonction des deux paupières au moyen d'une belle raie noire. Le pot au kohl et le poinçon qui servait à l'étendre se retrouvent dans une multitude de caves sépulcrales. La poudre y est encore, et il ne tient qu'à nos chimistes d'en faire l'analyse.

je l'abuse et la proméne jusqu'à ce qu'enfin je la tue. J'en détourne ma pensée et finis par l'oublier. Au besoin j'avale une motte de terre plutôt que de subir l'hospitalité d'un homme arrogant, qui croirait m'avoir battu parcequ'il m'aurait donné à manger *. N'était l'horreur du blâme qui s'attache à toutes mes entreprises, c'est chez moi que l'on viendrait manger. On ne trouverait que chez moi tout ce qui se boit et tout ce qui se mange; mais l'âme fière qui réside en mon sein ne peut tenir contre le blâme qu'autant que je méne une vie vagabonde. Je replie donc mes entrailles sur la faim, comme un fileur tord ses fils et les enroule sur le fuseau.

Je me mets en course le matin, n'ayant pris qu'une bouchée, comme un loup aux fesses maigres et au poil gris, qu'une solitude conduit à une autre. Il part au point du jour, entortillant la faim dans les replis de ses entrailles, trottant contre le vent, s'élançant au fond des ravins, et trottant de plus belle. Mais, après une quête vaine, quand le besoin l'a chassé de tous les lieux où le besoin l'avait poussé, il appelle. A sa voix répondent des loups efflanqués comme lui, et dont la face est blanchie par l'âge; à voir leurs mouvements précipités, on dirait des flèches qui s'entrechoquent dans les mains du joueur, alors qu'il les mêle pour en tirer une au hasard ** ; — ou des abeilles expulsées de leur de-

* Cette traduction est peut-être un peu vive. J'avais mis dans ma première édition « qui me croirait son débiteur ; » mais un Arabe exerçant l'hospitalité ne s'imagine pas qu'il endette son hôte ; il croit remplir un devoir, ou tout au plus *se faire honneur*. Pourtant il y a dans le texte arabe deux prépositions, dont l'une s'applique également bien aux *vainqueurs* et aux *créanciers*, l'autre aux *vaincus* et aux *débiteurs* ; en sorte que le lecteur arabe envisage nécessairement la phrase sous ce double point de vue. M. de Sacy a rendu ainsi la pensée de Schanfarâ : « Je dévore la poussière de la terre sèche et sans aucune humidité, de peur que quelque bienfaiteur orgueilleux ne s'imagine, en venant à mon secours, avoir le droit de s'élever au-dessus de moi. »

** Voyez sur cette manière de consulter le sort le *Specimen hist. arab.* de Pococke, p. 324—329, et rapprochez sa description de ce passage de Tacite : *Auspicia sortesque, ut qui maxime, observant. Sortium consuetudo simplex : virgam, frugiferæ arbori decisam, in surculos amputant, eosque NOTIS QUIBUSDAM DISCRETOS*, etc. Le mot *tataqalqalou* de Schanfarâ est précisément la secondeforme du verbe *qilqal*, dont se sert Ézéchiel au chap. XXI, v. 26 (ou 21), pour exprimer l'opération dont la seconde forme *taqalqal* représente l'effet au passif. *Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens*, commiscens sagittas ; *interrogavit idola, exta consuluit*. La Bible

meure, et dont l'essaim hâte sa fuite, harcelé par les baguettes qu'enfonce dans leur nid l'homme perché là-haut (sur le haut d'un rocher) pour recueillir leur miel. Ces loups ouvrent une gueule immense; leurs mâchoires écartées semblent des bâtons fendus en deux; ils montrent toutes leurs dents, rident leur nez, et font peur à voir. Le premier a hurlé d'un ton lamentable, et les autres hurlent après lui dans le Désert : on croit entendre des pleureuses qui pleurent du haut des collines la perte d'un époux ou d'un enfant. Après avoir hurlé il se tait; les autres se taisent à son exemple, malheureux qu'un malheureux console en se consolant avec eux. Il se plaint, et ils se plaignent; puis il se résigne, et les autres se résignent comme lui; et certes quand la plainte ne sert de rien, la patience a bien meilleure grâce. Enfin, il retourne sur ses pas, et ses compagnons s'en retournent au plus vite; et chacun d'eux cache sous une bonne contenance les angoisses de la faim.

Les qatâs au plumage cendré * ne parviennent à boire que mes restes, après qu'ils ont volé toute une nuit d'un vol bruyant, pour se désaltérer au matin. Nous partons ensemble, excités par un même desir. C'est à qui arrivera le premier à la citerne. Les qatâs avec leurs ailes pendantes ** ressemblent à des coureurs dont la course est entravée par leurs robes flottantes; moi, au contraire, de qui la blouse est relevée dans ma ceinture, je les devance sans effort, et deviens le chef de leur troupe. Ma soif étanchée, je m'en vas. C'est alors qu'ils arrivent, et s'abattent au

anglaise porte : *He made his arrows bright;* c'est un contre-sens. Ici, contre l'ordinaire, c'est la Vulgate qui a raison, et les traducteurs anglais qui ont tort.

* *Tetrao alkatha*, vulgairement nommé *ganga* dans nos provinces méridionales. Je dois ce renseignement à M. P. E. Botta, chargé par le Muséum d'histoire naturelle de nous faire connaître la faune et la flore de l'Arabie. Comme M. Botta sait l'arabe, et possède au plus haut degré le don inestimable de voir les choses telles qu'elles sont, la philologie orientale compte à bon droit sur lui pour la solution d'une multitude d'énigmes.

** C'est uniquement par rapport à lui, et pour magnifier sa propre vélocité, que Schanfarâ représente comme lourd et pénible le vol des qatâs; car la rapidité de ce vol était proverbiale chez les Arabes. Tout-à-l'heure il a prêté une morgue absurde à son hôte imaginaire pour avoir le droit de préférer une motte de terre à son dîner.— De ces deux hyperboles jaillissent avec force deux réalités : l'excessive vitesse et l'excessive fierté de Schanfarâ.

bord de la citerne, à l'endroit même où l'eau dégouttait de ma main. Là ils enfoncent jusqu'au jabot leur cou dans la vase. Le tapage qu'ils font autour de ce réservoir est comme celui d'une tribu voyageuse au moment où elle s'arrête pour camper. Ils affluent de tous côtés à ce rendez-vous commun, qui les reçoit et les rassemble, ainsi qu'un abreuvoir rassemble autour de lui les chameaux du camp voisin. Après avoir bu en toute hâte, ils partent aux premiers rayons de l'aurore, tels qu'une bande matinale de la tribu d'Ouhâzhah (tribu yamanique sur laquelle je n'ai trouvé aucun renseignement).

Tout maigre que je suis, j'aime à faire mon lit de la terre, et c'est avec plaisir que j'étends sur sa face un dos que tiennent à distance des vertèbres arides. J'ai pour oreiller un bras décharné dont les jointures saillantes semblent des osselets lancés par un joueur, et tombés de champ *.

Si la Guerre et les Alarmes se plaignent de l'absence de Schanfarâ, je leur dirai : N'avez-vous pas joui assez long-temps de Schanfarâ? Poursuivi par des Vengeances qui se promettaient de partager sa chair en lots, et d'avance les tiraient au sort, il se demandait sans cesse : De laquelle tomberai-je victime? laquelle m'atteindra la première? Si quelquefois il dormait d'un vrai sommeil, ses ennemis dormaient les yeux ouverts, toujours à l'affût, toujours prêts à fondre sur lui. Obsédé par des Soucis qui venaient me visiter régulièrement, tels et plus accablants que les accès d'une fièvre quarte, je les chassais chaque fois ; mais ils n'allaient pas loin, et revenaient bientôt et d'en haut et d'en bas. — Si donc vous me voyez, ô Soucis dévorants, exposé comme le reptile des sables à un soleil brûlant, le corps à peine couvert et les pieds nus, sachez que j'ai asservi la Patience, que j'endosse son manteau sans dépouiller mon cœur d'hyène, et que la fermeté me tient lieu de sandales.

Je suis tantôt riche, tantôt pauvre : celui-là seul obtient la ri-

* Je n'avais pas compris ce passage lorsque j'écrivais ma première traduction. — Il ne s'agit point ici de *dés* proprement dits (car les dés sont cubiques et tombent toujours d'une manière uniforme), mais d'osselets tels que ceux qui servent de jouet à tous les enfants du monde, et qui peuvent tomber de deux manières, à plat ou de champ. Il paraît que le jeu arabe roulait uniquement sur ces deux chances.

chesse qui ne craint ni les dangers ni l'exil. Pauvre, je ne donne aucun signe d'impatience, et ne laisse pas voir ma pauvreté. Riche, je ne deviens pas insolent. Les injures des sots ne troublent point la sérénité de mon âme. On ne me voit point, à la piste des propos irritants, m'informer de ce qu'un tel a dit pour le redire à tel autre.

Combien de fois par une de ces nuits froides, durant lesquelles le chasseur brûle, pour se réchauffer, son arc et ses flèches, ne me suis-je pas mis en course à travers les ténèbres, ayant pour compagnie la faim, le froid, la rage et la terreur!—Eh bien... j'avais rendu des femmes veuves et des enfants orphelins, et j'étais déja de retour que la nuit était encore toute noire. — Un beau matin, c'était le lendemain d'une expédition de ce genre, deux bandes raisonnaient ensemble sur mon exploit à Ghoumayssâ dans le Nadjd. Quelqu'un disait: «Nos chiens ont murmuré la nuit passée: je « me suis dit: Serait-ce un loup qui rôde, ou bien une jeune « hyène? Mais ils n'ont donné de la voix qu'un instant, et se sont « rendormis. Alors j'ai dit en moi-même: Suis-je donc comme le « qatâ ou l'épervier que le moindre bruit réveille?—A présent « que nous savons la cause terrible de ce bruit léger, que devons- « nous penser du meurtrier? Si c'est un Djinn qui nous a visités « dans la nuit, sa visite nous a été bien funeste: — si c'est un « homme...... mais un homme ne fait pas de ces coups-là.»

Combien de fois par un de ces jours que marque le lever héliaque de Sirius, de ces jours où l'air devenu liquide forme des ondes visibles à la surface du sol *, où les vipères s'agitent sur le sable comme sur des cendres brûlantes, — combien de fois, à pareille fête, n'ai-je pas exposé ma tête au soleil sans autre voile qu'un manteau déchiré et une épaisse chevelure, d'où s'élevaient, quand le vent soufflait, des touffes compactes et feutrées, que le peigne n'approchait point, — qui depuis long-temps n'avaient été ni parfumées ni purgées de vermine, — enduites d'une crasse solide, — sur lesquelles une année entière avait passé depuis le dernier lavage!

Combien n'ai-je pas traversé sur mes deux jambes de ces plaines désertes, de ces horizons sans accident, ronds et nus comme

* Il ne s'agit pas ici du mirage, mais d'un phénomène que l'on peut observer par toute terre en un beau jour d'été.

le dos d'un bouclier, impratiqués des caravanes! Dans la rapidité de ma course je réduisais leur diamètre à un point, et terminais ma carrière en grimpant sur un pic élevé, tantôt debout, tantôt accroupi. Les biches au poil fauve allaient et venaient autour de moi comme de jeunes filles vêtues de la *moulâat** à queue, aussi douces, aussi familières, et s'arrêtant près de moi dans la soirée, semblaient me prendre pour un bouquetin aux pattes blanches et aux cornes rabattues, qui gagnait le revers de la montagne, inaccessible dans sa retraite.

* Longue pièce de toile dont les femmes se couvrent de la tête aux pieds, et dont elles laissent traîner la pointe. On la nomme dans le langage vulgaire *melâyeh*, corruption de *moulâah* ou *moulâat*.

Ici finit ma première lettre sur les Arabes. J'espère qu'elle ne sera pas la dernière. Toutefois je me crois en conscience tenu de déclarer que le temps que j'ai mis à la rédiger eût été beaucoup mieux employé à préparer pour l'impression dix fois plus de texte que je n'en ai traduit; ce sont les textes qui manquent aux traducteurs, non l'inverse.

NOTE RELATIVE A LA JOURNÉE DE MANIDJ.

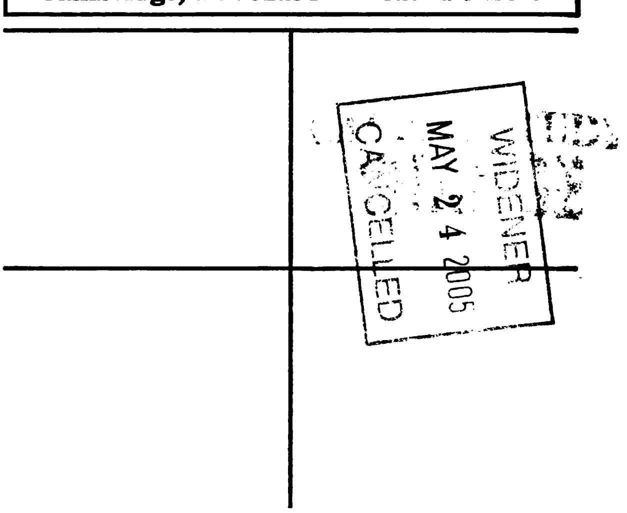
On lit à la page 29, lignes 7, 8 et 9 : *Il ramassa ensuite sa dépouille et fit disparaître les traces dont sa monture avait empreint le sable, etc.* Il y a dans le texte : *waghayyaba atharahou,* ce qui peut s'entendre ainsi : « et fit disparaître la trace de Schâs », c'est-à-dire « enterra le cadavre. »

NOTE RELATIVE A LA JOURNÉE DE KHAZAZ.

On lit, page 69, ligne 20 : *Depuis lors leur population s'est accrue, et le Yaman n'a pas remporté un seul avantage sur nos pères.* Il y a dans le texte : *wakânat Nizâr lam takthour badou.* Mon schaykh avait lu *toukthar* au passif, et j'ai traduit conformément au sens qu'il donnait à cette phrase : « Depuis lors la postérité de Nizâr n'a pas été vaincue par le nombre. » Mais M. Caussin de Perceval, à qui j'ai communiqué le texte arabe, lit *takthour* au neutre, et avec raison. Le sens est donc : « Les enfants de Nizâr ne formaient point encore une peuplade nombreuse (à l'époque de la bataille de Khazâz.) » — Tant il est vrai que les Lettrés de l'Orient ne peuvent pas plus se passer des nôtres que les nôtres ne peuvent se passer d'eux. — C'est le résumé de mon Mémoire.

FIN DE LA PREMIÈRE LETTRE.


3 2044 018 180 240


WIDENER
MAY 2 4 2005
CANCELLED

